

2327W 32

Courrier départ / SLD

1963

31 Décembre 1963

Monsieur Georges DOPPIA
4 rue Lamartine
FORT DE FRANCE

n° 385/SLD

(Martinique)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de : CENT TRENTE FRANCS 20 (130,20 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois de DECEMBRE 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 Décembre 1963

n° 384/SLD

Madame MUDIT née NGUYEN THI BAY
chez Monsieur PERINAT
4, Allées J.B. Corot
SARCELLES LOCHERES

(Seine et Oise)

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de DEUX CENT QUARANTE ET UN FRANCS 80 (241,80 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois de DECEMBRE 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

383/SLD

à

OBJET: Hébergement de la Louis
famille DEVIENNE Louis.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
DEVIENNE Louis (4 personnes) est arrivée de MARSEILLE le 30
Décembre 1963 et est hébergée dans un logement de 3 pièces à la
Cité d'Accueil.-



31 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

382/SLD

à

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques

10, rue Communes
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme
de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr) allocation mensuelle de JANVIER 1964
que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD - DARACHONE.

Madame DARACHONE et ses enfants vous remercient de vos voeux et
me prient de vous transmettre toute leur reconnaissance ainsi que leurs
meilleurs voeux pour 1964.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.-



27 Décembre 1963

n° 381/SLD

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil
de NOYANT D'ALLIER

(Allier)

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que je vous adresse ce jour un mandat-carte de
la somme de TROIS CENTS FRANCS (300,00 Fr)
représentant un premier versement sur la somme
de SIX CENTS FRANCS (600,00 Fr) que Monsieur
ISMAEL Djama est redevable à votre Caisse.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



26 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

380/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Relevé de rappel de taxes et redevances téléphoniques 3 à toutes fins utiles.
Transmis



26 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

379/SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la Librairie "ALBAGNAC"
à Villeneuve (Lot et Garonne) d'un montant de 2.000,00 Fr
- Bon de commande n° 1 correspondant à cette facture

1 1

Transmis
aux fins de mandattement sur
les fonds Barangé 62/63.

Montant des fonds Barangé =
5.800,00 Fr
Reste à ce jour = 1.842,12 Fr



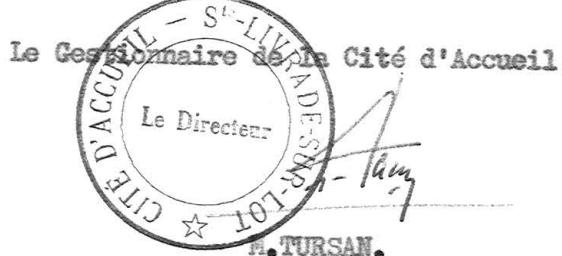
24 Décembre 1964

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil
de NOYANT D'ALLIER (Allier)

378/SLD

- Note concernant le recrutement de Monsieur LE BRUN
Jean en qualité d'agent contractuel ordinaire

Transmise par erreur
1 à la Cité d'Accueil de
Ste-Livrade-s-Lot..-



20 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

377/SLD

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art.unique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Lettre n° 10749/AGB/Cté du 10.12.63
du Ministère des Rapatriés à PARIS?

à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture des Etablissements BONNAL & CANNAC à SAINT-LIVRADE SUR LOT (Lot et Garonne) d'un montant de 485,38 Fr.-



18 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

376/ SLD

à

OBJET: Situation de
M. PERIQUET François.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur PERIQUET François, veuf et père de 7 enfants qui était en Algérie et servait dans l'Armée Française en qualité de Sergent-Chef vient d'être mis en congé libérable car son contrat dans l'Armée est résilié à compter du 1er janvier 1964.

L'intéressé de retour d'Algérie réside depuis le 18 Décembre 1963 à la Cité d'Accueil.-



19 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

375/ SLD

à

OBJET: Vente de la 2 C.V.Citroën
immatriculée 24.169-D

Monsieur le Directeur Départemental des Impôts
(Enregistrement et Domaines)

REFER: Votre lettre n° 67-0G
du 8.12.63.

Cité Administrative Lacuée

A G E N

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
DUZAN Garagiste à BON-ENCONTRE (L & G) a pris possession le
12 Décembre 1963 de la voiture particulière 2 C.V. CITROËN
type AZ, immatriculée 24.169-D qui était en gardiennage au
Garage de la Cité d'Accueil.-



M. TURSAN.

19 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

374/SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Lettre en date du 18.12.63 de Monsieur le Directeur
Départemental des Impôts (Enregistrement et Domaines)
de Lot et Garonne, concernant la vente de la 2 C.V.
Citroën immatriculée 24.169-D qui était en service
depuis 1956 à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot

1

Transmise

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



18 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

373/ SLD

à

OBJET:

Élévation de crédits pour
interventions publiques en faveur
des Français rapatriés.
chapitre: 46.02 - Article unique: 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

DECKER:

Marché de gré à gré passé entre
monsieur le Préfet de Lot & Garonne
et Monsieur André GUILHEM
maître menuisier
Marché approuvé par le Préfet
de Lot et Garonne le 15.10.63.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple
exemplaire pour mandattement, une facture de l'entreprise de menuiserie
André GUILHEM à Sainte-Livrade-s-Lot (L & G) concernant l'approvi-
sionnement du chantier de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot et
d'un montant de 12.463,00 Fr dont nous sommes autorisés à payer 80 %
de ce montant soit 9.946,40 Fr.

Ci-joint également le certificat pour paiement.-



17 Décembre 1963

577 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

T R A N S M I S S I O N

En vous transmettant pour la suite à donner une lettre de Madame GEOFFROY, soeur de Monsieur CALENDINI Paul, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'effectivement Monsieur CALENDINI travaille depuis le 21 Septembre 1963 au Centre Hospitalier de TOULON (Var).

Le 4 Décembre, je lui ai adressé l'attestation que vous lui avez délivrée confirmant qu'il a été rapatrié d'Indochine avec sa famille, ceci pour lui permettre d'obtenir par priorité un logement H.L.M.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Décembre 1963

n° 371/SLD

Madame GEOFFROY
Lotissement " Les Ilianes "
Quartier Ste Marguerite
LA GARDE (Var)

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que j'ai transmis pour la suite à donner, votre
lettre à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine
4 rue Cambacérès à PARIS (8 ème)

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

370/SLD

à

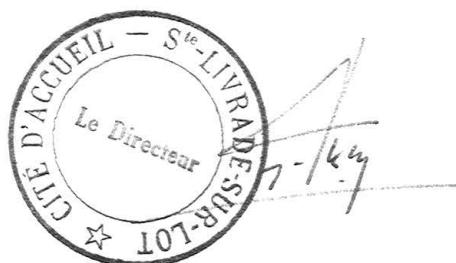
OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art.unique 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Lettre n° 10375/AGB/Cté du 2.12.63
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture des Etablissements BONNAL et CANNAC à SAINTE-LIVRADE SUR LOT (Lot et Garonne) d'un montant de 1.476,00 F .



M. TURSAN.

12 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

369/ SLD

à

OBJET: Situation de Mme Vve BONNIERE.

REFER: V/Lettre n° 2754/SFIM/Ind.
du 6.12.63.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements concernant les deux filles de Madame Vve BONNIERE.

- HELENE née le 14.9.1938 est mariée depuis Mars 1963 avec Monsieur GEORGES Bernard qui exerce la profession de plombier. Ce jeune ménage est domicilié dans 2 pièces à NANCY, 11 rue de l'Armée PATTON.

- LUCIE née le 17.8.1943 suit des cours de secrétariat (sténo-dactylo) et réside dans un Foyer de jeunes filles - 7 rue Pouletier - PARIS 4 ème .



12 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

368/SLD

à

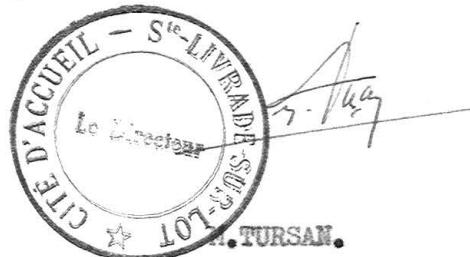
OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46.02 - Art. unique - 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER: Lettre n° 10467/AGB/Cté du 4.12.63
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire , pour mandatement après certification du service fait, une facture de la Société de Manutention de SAINT-DENIS,
70-72 rue de la Haie - Coq à AUBERVILLIERS (Seine) d'un montant de 7.785,00 F .-



12 Décembre 1963

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

A G E N

n° 367/SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un chèque barré n° 691.581 de 2.305,70 Fr émis
sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve
sur Lot, représentant le montant des cotisations
du mois de NOVEMBRE 1963 pour le personnel employé
à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de
versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Décembre 1963

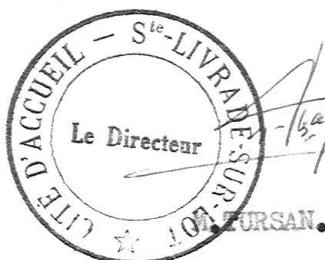
Madame Vve GABOU Agathe
H.L.M. Escalier 3 - Porte 35
n° 366/ SLD 82, 84 rue des Couronnes
PARIS 20 ème

Madame,

En réponse à votre lettre du 10 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que la
2 C.V. du Service vous attendra à la gare de
Penne le samedi 14.12.63 à 7 heures à l'arrivée
de votre train.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de
mes sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



~~n° 85/SLD~~

Note concernant la famille Vappou

Requis à Mr Lassere pour

être remis à Mme Mathez

~~10/12/63~~

~~RECUEILLEUR L - A~~

~~SPIEGEL 21 - A~~

10 Décembre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

364/SLD

- Relevé des dépenses	4	+ 1 pli à l'attention de M. ACHOUR.
- Fiches d'avoir	4	
- Compte d'emploi	4	
- Mémoire explicatif	4	
- Factures et pièces justificatives	112	
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	124	

Hay
M. TURSAN.



10 Décembre 1964

Monsieur et Madame GEORGES Bernaz
11, rue de l'Armée PATTON
n° 363/SLD

N A N C Y

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les deux extraits
de décès au nom de votre père Monsieur BONNIERE
Albert.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

362/SLD

à

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires & Agents du Service
des Enquêtes Economiques

10, rue Commines

PARIS 3ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme
de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr) que vous m'avez adressée pour
la famille ALLARD - DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-



10 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

361/SLD

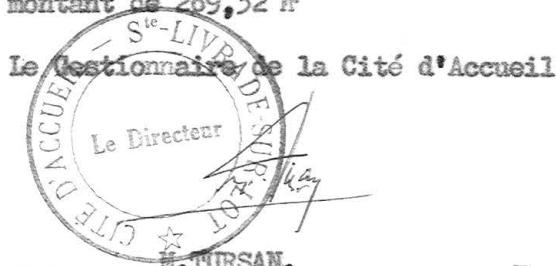
CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS Mois de NOVEMBRE 1963

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 375,68 Fr
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 269,32 Fr

Transmis
pour mandattement.

1

1



10 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

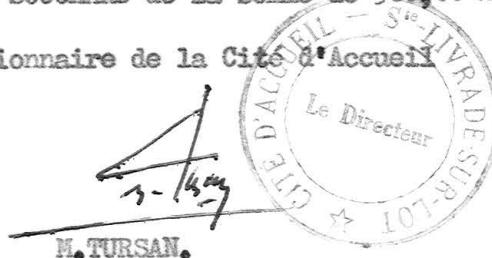
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

360/SLD

- Reçu de Mme LE SI GIAP de la somme de 750,00 Fr
- Reçu de M. Pierre PARQUIER de la somme de 900,00 Fr
- Reçu de M. Georges ADOLPHE de la somme de 900,00 Fr
- Reçu de M. Jean SOCCHARD de la somme de 900,00 Fr

Le Gestionnaire de la Cite d'Accueil



1 OBJET: Pécules de Réinsta-
 llation.
1
1 REFER: V/lettre n°2586/
 SFIM/Ind du 21.11.63.

—
4 "Pécules attribués
 par la Commission du 29
 Octobre 1963."

10 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
" 4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

359/SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de NOVEMBRE 1963
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant
de 3.755,85 Fr

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

358/SLD

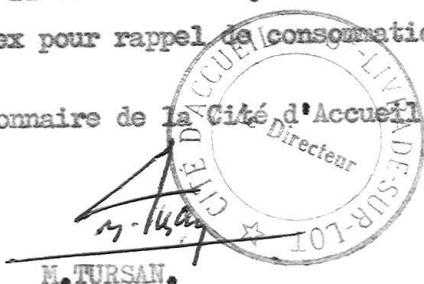
- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour consommation de fluides pendant le mois de Novembre 1963 au Centre de Creysse
- Facture en 4 ex pour rappel de consommation d'électricité

Réf: V/B.E.n°2752/SFIM/Ind
du 5.12.1963.

Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Directeur



6 Décembre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

357/SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Fiche d'enquête sociale de Monsieur Louis DAX
- Décision de rapatriement

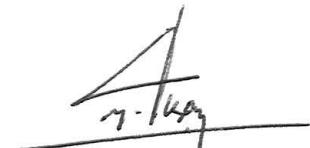
1

1

Référence: V/Note n°2746/
SFIM/Ind. du 5.12.1963.

Satisfaction à votre
demande *de nos meilleurs vœux*
réponse /.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

5 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

356/SLD

- Situation des familles militaires hébergées au Centre
de CREYSSE (Dordogne) au cours du Mois de NOVEMBRE 1963 2 à toutes fins utiles Transmis

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Décembre 1963

n° 355/SLD

Monsieur CALENDINI Paul
Lotissement " Les Lianes "
Quartier Ste Marguerite
LAGARDE (Var)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une attestation délivrée par le Ministère des Rapatriés pour joindre le cas échéant à votre demande d'un logement H.L.M. à la Mairie de TOULON.

Agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M.TURSAN.



4 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

354/SLD

à

OBJET: Relocation des repatriés
ayant un emploi permanent dans
le département du Lot & Garonne.
REFER: V/lettre n° 2518-SFIN/Ind
du 14.11.63.

Monsieur le PRÉFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai adressé le
4 Novembre 1963 les demandes de logements pour repatriés à Messieurs les
Maires de :

STE LIVRADE SUR LOT pour les chefs de famille :

ALFRED Nathalie, CUVE Henri, GERVAIS Maurice, LUCO Marcel, MATHEI Auguste,
SYLVAIN Victor, FUINEL Pierre et TRIPPENBACH Gilbert.

VILLENEUVE SUR LOT pour Monsieur GEORGES Louis

CASSENEUIL pour Monsieur BRETEZ Louis.

La demande d'un logement H.L.M. pour la famille CAZES Paul
composée de 18 personnes n'a pu être acceptée par Monsieur le Maire de
Ste-Livrade-s-Lot.

Monsieur NGUYEN VAN TU Jacques n'a pas déposé de demande d'un
logement H.L.M. étant donné qu'il vient d'acheter un terrain à bâtir à
Ste-Livrade et qu'il fait toutes les démarches nécessaires à l'octroi de
crédit foncier pour la construction de la maison où il se retirera avec
sa famille.

Monsieur LINARD Paul a refusé de signer la demande de logement
prétextant son âge avancé (63 ans) et devant être renvoyé prochainement
de son emploi aux Ets DELER - Camperie à Ste-Livrade-s-Lot.

Monsieur GAGNANI Paul est employé depuis le 21.9.1963 au
Centre Hospitalier de TONN. Je lui ai adressé votre attestation certi-
fiant qu'il a été rapatrié de l'Indochine avec sa famille.-



M. TURSAN.

4 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

353/SLD

à

Monsieur le MAIRE
de la Commune de Ste-Livrade-e-Lot
(Lot et Garonne)

Monsieur le Maire,

À la suite d'instructions que j'ai reçues de Monsieur le Préfet -
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et
des Français Musulmans du Ministère des Rapatriés à PARIS, dont je vous
ai remis une copie, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint huit demandes
de logements pour rapatriés d'Indochine et concernant :

Messieurs ALFRED Nathalie, CUVE Henri, GERVAIS Maurice, LUCO Marcel,
MATTEI Auguste, SILVAIN Victor, FUYNEL Pierre et TRIPPENBACH Gilbert.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes
sentiments distingués.-



4 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

252/SLD

Monsieur le Maire
de la Ville de Villeneuve-s-Lot
(Société Anonyme d'H.L.M.)

Monsieur le Maire,

A la suite d'instructions que j'ai reçues de Monsieur le PREFET -
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des
Français Musulmans du Ministère des Repatriés à PARIS, concernant le logement
des Français repatriés d'Indochine ayant un emploi permanent dans votre Ville,
j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une demande de logement d'un rapatrié
d'Indochine concernant Monsieur GEORGES Louis Edmond ayant un emploi permanent
chez PECURIE - rue des Haras à Villeneuve-s-Lot.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments
distingués.-



4 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

351/SLD

à

Monsieur le MAIRE
de la Commune de CASSENEUIL

(Lot et Gironne)

Monsieur le Maire,

A la suite d'instructions que j'ai reçues de Monsieur le PREFAT
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et
des Français Musulmans du Ministère des Rapatriés à PARIS, j'ai l'honneur
de vous adresser ci-joint une demande de logement d'un rapatrié d'Indochine
concernant Monsieur BRETE Louis ayant un emploi permanent aux Ets SENCHOU.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos
sentiments distingués.-



4 Décembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

350/SLD

- Fiche de notation me concernant

Transmis en retour
1 après signature.

Le Gestionnaire Adjoint

J. Real

J. REAL.

4 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

349/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre:46.02 - Art.unique - 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettre n° 3523/AGB/Cté du 25.4.63
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture de l'Entreprise d'Electricité Générale F. GRANGER de Ste-Livrade-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 995,00 Fr.

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Entretien du Centre, électricité, peinture des logements et vitrerie, réfection des planchers, entretien des toitures dont le crédit alloué s'élève à 14.430,00 Fr.-



4 Décembre 1963

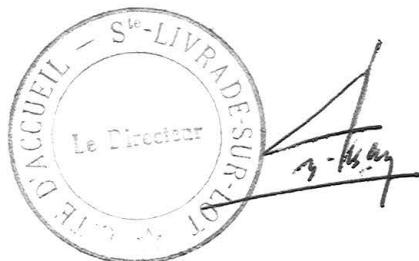
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

348/SLD

à

Monsieur BENARD
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique du 3 courant,
veuillez trouver ci-joint la liste en double exemplaire des enfants
hébergés à la Cité d'Accueil âgés de moins de 14 ans..-



M. TURSAN.

4 Décembre 1963

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

347/SLD

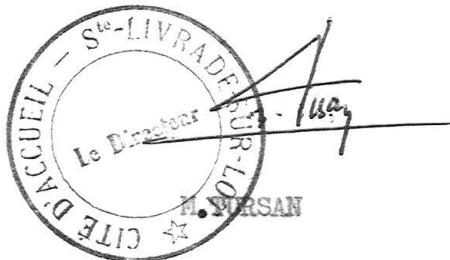
Réf:V/B.E.n°2714/SFIM/Ind.
du 3.12.1963.

- Fiche de notation me concernant

1

Transmis en retour
après signature.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 DECEMBRE 1963

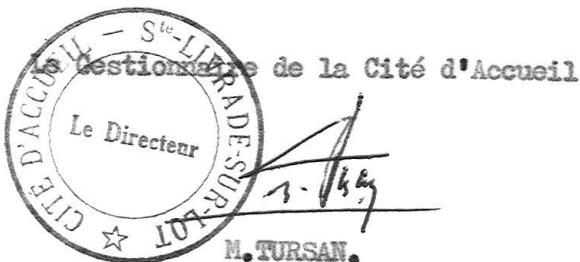
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
A G E N

346/SLD

- Fiches de renseignements aux noms de
Messieurs TURSAN Marcel, REAL Jean et
du Docteur DAOULAS Yann

Transmises en retour.

Fiches dûment remplies
6 par les intéressés.



3 Décembre 1963

Monsieur PARQUIER Pierre
Résidence des Acacias
P E S S A C

n° 343/SLD

(Gironde)

OBJET:

Attribution d'un pécule
de réinstallation.

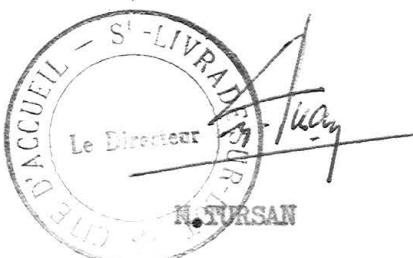
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de NEUF CENTS FRANCS (900,00 Fr) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Décembre 1963

Monsieur Georges ADOLPHE
91 rue Yves Karmen
BOULOGNES -S- SEINE

n° 344/SLD

(Seine)

OBJET:

Attribution d'un pécule
à la réinstallation.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de NEUF CENTS FRANCS (900,00 Fr) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



3 Décembre 1963

Monsieur Jean SOCCHARD
37 rue de Marseille
EPINAY-S-SEINE

N° 345/SLD

OBJET.

Attribution d'un pécule
de réinstallation.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de NEUF CENTS FRANCS (900,00 Fr) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



3 Décembre 1963

Madame LE SI GIAP Jeanne
96 Boulevard Levon
MARSEILLE

n° 342/SLD

OBJET:

Attribution d'un pécule
de réinstallation.

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat lettre de la somme de SEPT CENT CINQUANTE Francs (750,00 Fr) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Veuillez trouver ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

3 Décembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

341/SLD

à

REFER:

V/B.E.n° 2595/SFIM/Ind
du 21.11.63

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour la suite à donner
un rapport d'enquête sociale établi par Madame MATHIEU Assistante Sociale
à la Cité d'Accueil concernant la famille VAPPOU ainsi qu'un certificat
médical.

Ci-joint également en retour la requête que Madame VAPPOU vous
avait adressée.

Il est exact, comme le mentionne Madame MATHIEU dans son rapport,
que Madame VAPPOU ne peut plus prétendre depuis le 16.10.1962 aux divers
secours attribués par le Service.

Cette décision a été prise lorsque Madame VAPPOU était hébergée
au Centre de NOYANT.-



M. TURSAN.

3 Décembre 1963

Monsieur Georges DOPPIA
4 rue Lamartine
FORT DE FRANCE

n° 340/SLD

(Martinique)

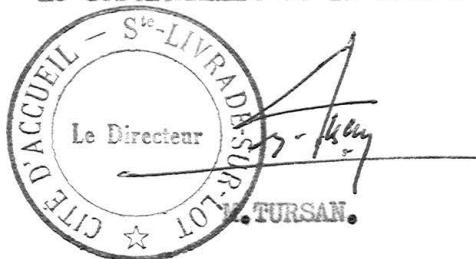
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de : CENT VINGT SIX FRANCS (126,00 F) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois de NOVEMBRE 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3/12/1963

Madame AUDIT née NGUYEN THI BAY
chez Monsieur PERINAT
4, Allées J.B. Corot
SARCELLES LOCHERES
n° 339./SLD
(Seine et Oise)

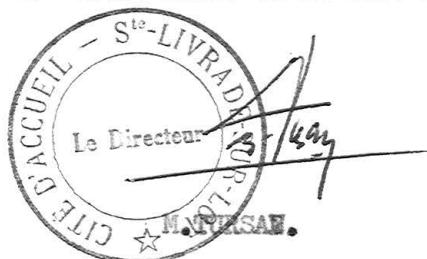
Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de DEUX CENT TRENTE QUATRE FRANCS (234,00 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois de NOVEMBRE 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Décembre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

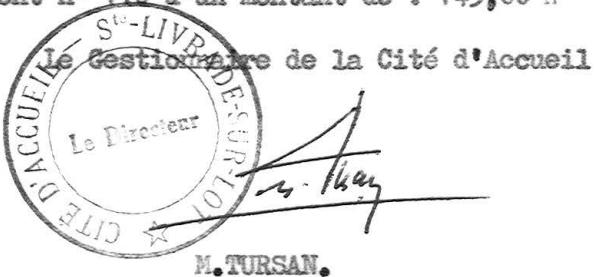
PARIS 8 ème

338/SLD

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- | | |
|---|---|
| - abonnement n° 20 d'un montant de : 828,87 Fr | 4 |
| - abonnement n° 151 d'un montant de : 183,00 Fr | 4 |
| - abonnement n° 110 d'un montant de : 143,00 Fr | 4 |

Transmis pour
mandatement après
certification de la
fourniture.



2 DECEMBRE 1963

Annulé
336 / SLD
N° 336

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

Monsieur le Prefet -
Chef du Service D'Accueil et de Reclassement
Des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4, rue Cambacérès
P A R I S (8è)

J'ai le regret de vous faire part du décès, à l'âge de 69 ans, de Monsieur BYRON Vallabadassanne, survenu le 1 er DECEMBRE 1963 à la Cité d'Accueil.

J'ai l'honneur de vous demander s'il serait possible d'accorder un secours exceptionnel de 100,00 FMS à Madame ^{V.} BYRON née NGUYEN-THI-SUJ.



29 Novembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

335/ SLD

- Factures en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE
Mois de Novembre 1963 - montant : 3.718,45 F

Transmis

pour mandatement

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

334/ SLD

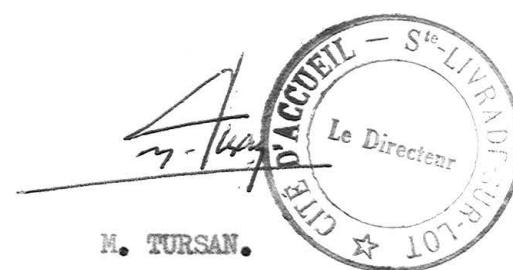
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès à l'âge de 49 ans
de Monsieur BONNIERE Albert survenu le 27 Novembre 1963 à l'hôpital St Cyr
à Villeneuve-s-Lot.

Je vous demande Monsieur le Préfet de bien vouloir accorder
un secours exceptionnel de 200,00 Fr à Madame Veuve BONNIERE démunie de
toutes ressources et digne d'intérêt pour l'aider à faire face aux frais
occasionnés par le décès de son mari.

Je vous signale que Monsieur BONNIERE remplissait les fonctions
bénévoles de planton aux Bureaux Administratifs.



27 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

333/ SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour
interventions publiques en faveur
des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art.unique: 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

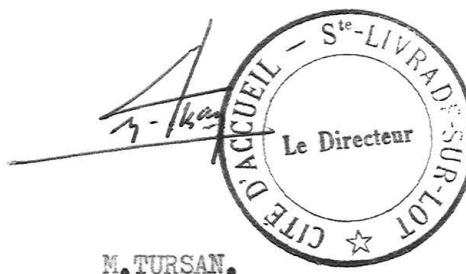
A G E N

REFER:

Marché de gré à gré passé entre
Monsieur le Préfet de Lot & Garonne
et Monsieur Paul GRIES. -
Entrepreneur de Peinture
Marché approuvé par le Préfet
du Lot et Garonne le 15.10.63.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple
exemplaire pour mandattement, après certification du dépôt de
marchandises, une facture de l'entreprise de peinture Paul GRIES
au TEMPLE SUR LOT (L & G) concernant l'approvisionnement du
chantier de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot et d'un
montant de 25.400,00 F dont nous sommes autorisés à payer 80 %
de ce montant soit 20.320,00 F.

Ci-joint également le certificat pour paiement.-



26 Novembre 1963

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

49 rue Montesquieu

A G E N

N° 332/SLD

OBJET:

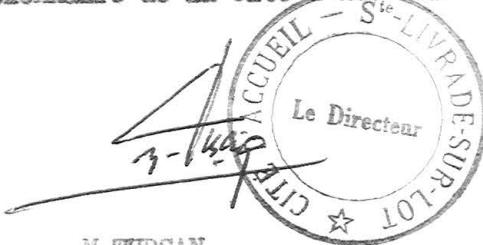
Dossier TRAN VAN TAM Charles
n° Mle 033.213.

REVV:
Votre lettre D/Yc.Prest.n°0152.253
du 25.11.63.

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre demande par lettre citée
en référence, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
en double exemplaire une attestation concernant
l'attribution de secours par le Ministère des Rapatriés
- Service des Rapatriés d'Indochine - à Monsieur
TRAN VAN TAM Charles.

Le Gestionnaire de la Cité d'accueil



M. TURSAN.

25 Novembre 1963

RADIODIFFUSION - TELEVISION FRANCAISE

n° 331/SLD Contrôle Départemental de Lot & Garonne
REB:V/Lettre n°244/63/L & G —
du 23.11.63. Cité Administrative Lacuée

A G E N

Monsieur,

En réponse à votre lettre citée en référence,
j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après la
nouvelle adresse de Monsieur SCHAEFFER Aubert :
18 rue des Escoffes - PARIS 4 ème.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

330/SLD

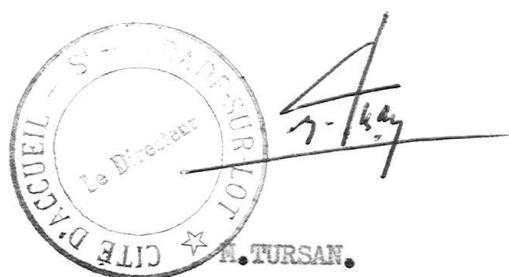
à

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil
de la famille AROKION.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
AROKION (5 personnes) est arrivée ce jour 22.11.1963 à la Cité
d'Accueil de Ste-Livrade.

Madame Vve AROKION sera prise en compte à partir du
22.11.63 pour l'attribution du secours dit de chômage.-



22 Novembre 1963

n° 329/ SLD

Société "FRANCE CHARBONS
MANINGUE ET PERSONNAZ
80 boulevard Carnot

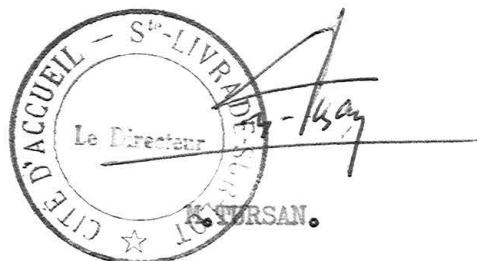
A G E B

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un exemplaire du marché de gré à gré concernant la livraison de charbon à la Cité d'Accueil au cours de l'année 1963.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

328/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

)

Le stock en magasin de draps et couvertures étant épuisé
j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous faire livrer :

- 300 draps (petit modèle - 160 x 300)
- 60 draps (grand modèle - 240 x 325)
- 300 couvertures (8 points)
- 60 couvertures (10 points)



20 Novembre 1963

n° 327/SLD

PREFECTURE DU LOT ET GARONNE
2^eme Division - 2^eme Bureau
(Comptabilité des Ministères)
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint,
en cinq exemplaires chaque, les marchés de gré à gré
avec les déclarations à souscrire par les entreprises
individuelles soumissionnant aux marchés de l'Etat et
qui ont été passés entre Monsieur le Préfet de Lot et
Garonne et les Entreprises Célestin MENASPA, André
GUILHEM, Paul GRIES et BONNAL & CANAC.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURGAN.



20 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

326/ SLD

à

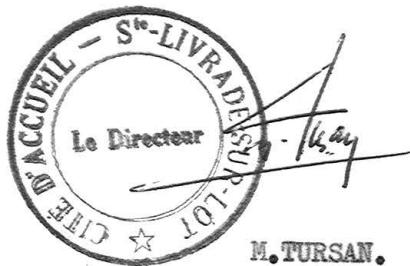
OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art. unique = 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine
REFER: Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63 du Ministère des Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture de l'Entreprise L. SANTOR et Fils à STE LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un montant de 12.000,00 Fr ainsi que le certificat pour paiement.

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Réfection toiture et zinguerie " dont le crédit alloué est de 12.275,00 Fr.



20 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

325/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art. unique : 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER:

Marché de gré à gré passé entre Monsieur le Préfet de Lot & Garonne et Monsieur Paul GRIES - Entrepreneur de Peinture Marché approuvé par le Préfet du L & G le 15.10.63.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandattement, après certification du service fait, une facture de l'entreprise de peinture Paul GRIES au Temple-s-Lot (L & G) concernant l'approvisionnement du chantier de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot et d'un montant de 25.282,75 Fr.

Ci-joint également le certificat pour paiement.-



18 Novembre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

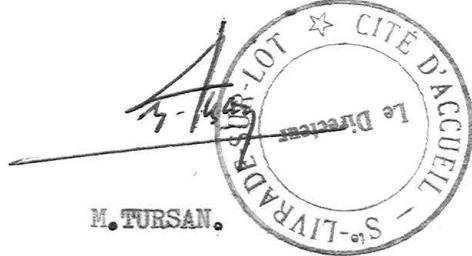
324/SLD

- Rapport de Madame MATHIEU Assistante Sociale concernant
Madame Vve BOTTLARINI
- Certificat Médical

Transmis

1 pour la suite à donner.
1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Novembre 1963

Monsieur le PREFET

Gref du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

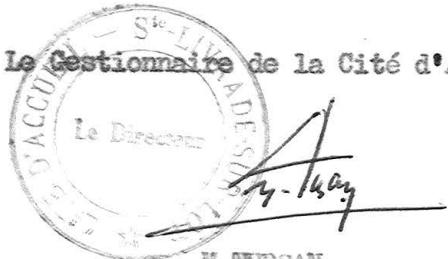
323/ SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois d'OCTOBRE 1963
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de
3.742,34 F

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur



15 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

322/ SLD

OBJET: Remplacement d'un
cumulus à gaz.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de l'achat
d'un chauffe-eau à gaz pour remplacer celui qui était installé et
actuellement détérioré par l'usage (7 ans) dans les lavabos
réservés dans le bâtiment des bureaux administratifs à l'usage des
cadres de la Cité d'Accueil.

Cette dépense s'élèvera à 450,00 Fr.-



15 Novembre 1963

Monsieur ALLARD Yvon
10, Allées Georges Guyonnet
GAGNY (Seine et Oise)

N° 321/ SLD

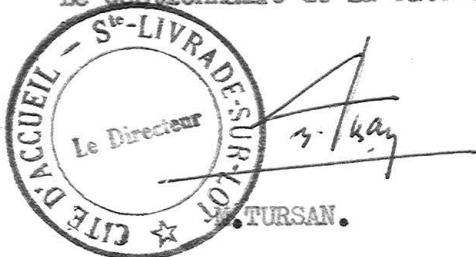
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la facture du magasin " Au Gaspillage " à Villeneuve-s-Lot de 673,30 Fr représentant le montant des achats pour le compte des enfants ALLARD.

Cette facture a été réglée par Melle GUIGNE Secrétaire au Service Social avec le montant du chèque que vous m'aviez fait parvenir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

320/SLD

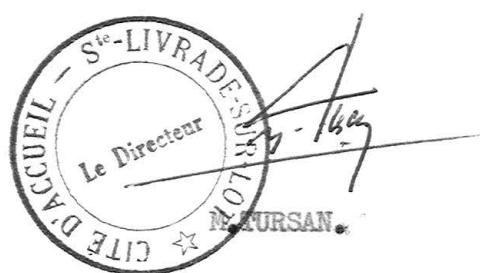
à

OBJET:

Attribution du secours en nature
(charbon) à Mme Vve BOTTLARINI.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à l'entretien téléphonique de ce jour du Docteur DAOULAS et de Mlle LAPRIVIERE concernant l'attribution du secours en nature (charbon) à Madame BOTTLARINI, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'accorder le secours en nature à l'intéressée.-



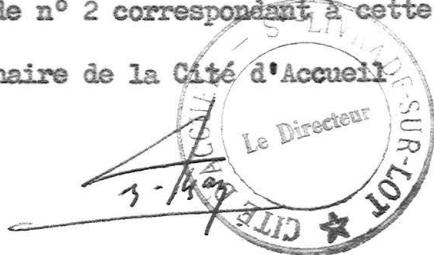
14 Novembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

319/ SLD

- Facture en 4 exemplaires de la menuiserie P. PENIN et Fils à MONFLANQUIN (Lot et Garonne) d'un montant de 600,00 Fr
- Bon de commande n° 2 correspondant à cette facture

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis
aux fins de mandatement sur
les fonds Barangé 62/63.

1 Montant des fonds Barangé:
1 5.800,00 Fr

Reste à ce jour =
3.842,12 Fr

13 Novembre 1963

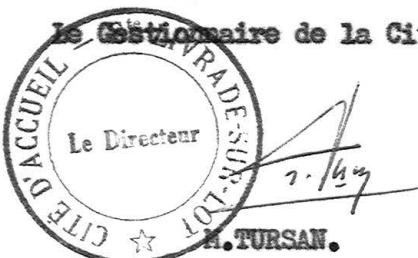
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

318/ SLD

- Facture en 4ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois d'Octobre
1963 au Centre de Creysse

Réf:V/B.E. n° 2499/SFIM/
Ind. du 12.11.1963

1



13 Novembre 1963

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE
SOCIALE (Service des Cotisations)

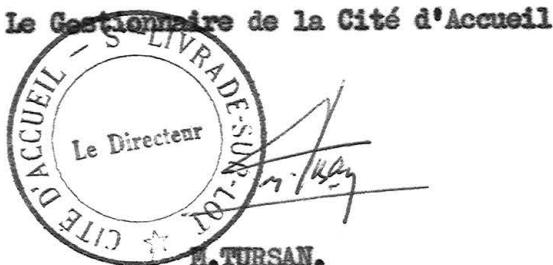
n° 317/ SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 691.576 de 2.359,30 émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot,
représentant le montant des cotisations du mois
d'Octobre 1963 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-



9 Novembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

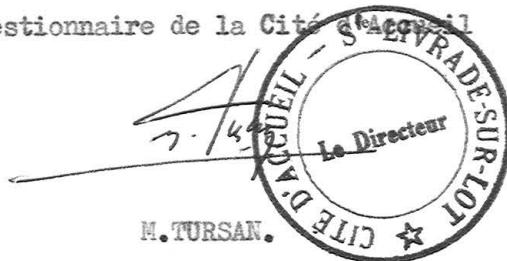
- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du Mois
d'Octobre 1963

Transmis

à toutes fins utiles.

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Novembre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

315/ SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de
Bergerac pour consommation de fluides pendant
le mois d'OCTOBRE 1963 au Centre de Creysse

Réf:V/B.E.n° 2474/SFIM/
Ind. du 7.11.63.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

314/ SLD

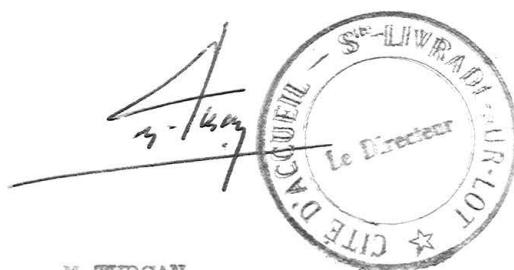
à

OBJET: Fêtes de Noël.

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8^eme

J'ai l'honneur de vous demander si pour les fêtes de Noël un crédit nous sera accordé afin d'organiser, comme pour les années précédentes, un Arbre de Noël à l'intention des enfants des familles hébergées à la Cité d'Accueil.

L'effectif des enfants âgés de 1 mois à 14 ans qui résident à la Cité d'Accueil est de : 500 .-



M. TURSAN.

7 Novembre 1963

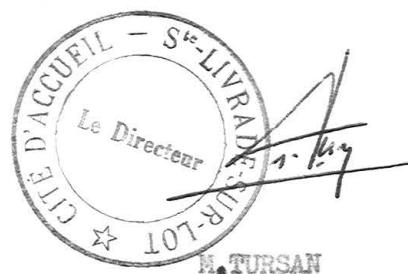
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

313/ SLD

à

Madame ROBILLARD
Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour,
veuillez trouver ci-joint la fiche d'enquête sociale et la décision
de rapatriement concernant la famille LE FAUCHEUR André.



7 Novembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

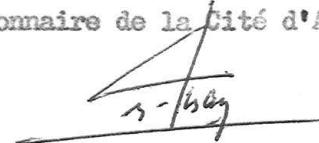
312/SLD

PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives de dépense	115
- Fiche d'avoir	4

131

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.



7 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

311/ SLD

à

OBJET: Chauffage des classes
du Groupe Scolaire de
la Cité d'Accueil
(Hiver 1963-194)

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que pour assurer
le chauffage des classes du Groupe Scolaire au cours de l'hiver prochain
l'achat de 6 poêles " CODIN " est indispensables pour remplacer les
poêles détériorés.

Je vous demande, Monsieur le Préfet, l'autorisation de
cette dépense s'élevant à 1.476,00 Fr à raison de 246,00 Fr le poêle.



M. TURSAN.

A. Tursan

7 Novembre 1963

Monsieur NGUYEN SEN
Les Révals
LA VOULTE (Ardèche)
n° 310/SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 6 courant,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que mes
attribution, ne me permettent pas de donner
une suite favorable à l'objet de votre requête.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Novembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

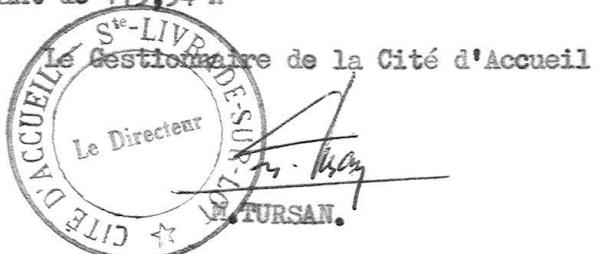
309/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS mois OCTOBRE 1963

Transmis

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 539,70 F 1 pour mandatement
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI St^e-Livrade
d'un montant de 175,54 F 1



5 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

308/ SLD

à

Société MANINGUE et PERSONNAZ "France-Charbons"

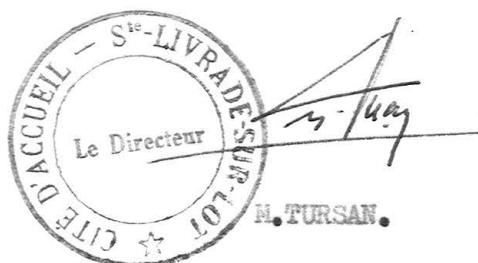
80 Boulevard Carnot

A G E N

Mommay

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le marché en
5 exemplaires pour l'année 1963 que je vous demande de bien vouloir
signer et me le retourner dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.-



5 Novembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

307/SFIM

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE ET PERSONNAZ

TRANSMIS

- | | | |
|---|---|------------------|
| - Facture en 4 ex d'un montant de 7.112,73 Fr | 1 | POUR MANDATEMENT |
| - Bon de livraison | 3 | |



M.TURSAN.

4 Novembre 1963

306/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant pour la suite à donner une requête de Madame AIKACENE Reine, fille de Madame TRAN THI LAN, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'effectivement j'avais rayé le 29.1.1963 des contrôles de la Cité d'Accueil Madame TRAN THI LAN (cf. ma lettre n° 28/SLD du 30.1.63) étant donné que l'intéressée vivait pendant la période d'hiver chez sa fille Madame AIKACENE Reine au n° 18 rue Surcouf à PARIS 6ème.

Madame AIKACENE qui est mariée avec un Algérien est domiciliée actuellement avec son mari Avenue Gaston Doumergue à PARMENTIER (ORAN) Algérie.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Novembre 1963

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
(Service des Rapatriés)

A G E N

305/SLD

- Requête en date du 4.11.63 de Monsieur de la FLORE
Marie Louis, Français rapatrié d'Indochine
- Fiche de renseignements (subvention pour le rachat des cotisations d'assurance vieillesse)
- Fiche de renseignements

Transmis pour la suite à
donner.
1 M. de la FLORE et sa fa-
mille sont hébergés à la
Cité d'Accueil depuis le
11.7.1956.

Total....

3



4 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

304/ SLD

à

OBJET:

Affectation ^{une} de la
2 C.V. Citroën
à la Cité d'Accueil

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la 2 C.V.

Citroën numéro dans la série du type: 8561207 est immatriculée
au Service des Domaines sous le n° 15.459-D.A.

Elle a été mise en service à la Cité d'Accueil depuis
le 1er Novembre 1963.-



4 Novembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

503/ SLD

à

REFER:

M/lettre n° 290/SLD du
17.10.63.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
CARRIEU René a été recruté à compter du 1er Novembre 1963
comme employé au Service entretien de la Cité d'Accueil en
remplacement de Monsieur LAURENT Daniel démissionnaire.-



30 Octobre 1963

Monsieur Georges DOPPIA
4 rue Lamartine
FORT DE FRANCE

n° 302/SLD

(Martinique)

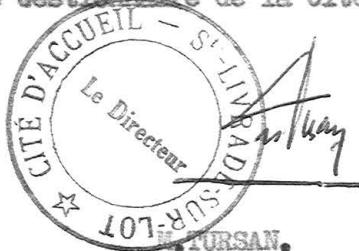
Monsieur,

Comme suite à votre demande du 8.10.63, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de : CENT TRENTE FRANCS 20 (130,20 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois d'OCTOBRE 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Octobre 1963

n° 301 / SLD

Madame AUDIT née NGUYEN THI BAY
chez Monsieur PERINAT
4, Allées J.B.Corot
SARCELLES LOCHERES

(Seine et Oise)

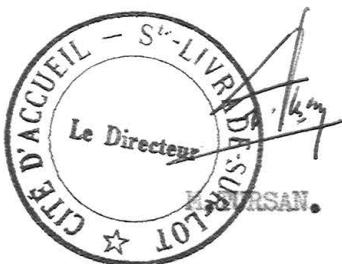
Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de DEUX CENT QUARANTE ET UN FRANCS 80 (241,80 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois d'OCTOBRE 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



29 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

300/ SLD

h

REFERENCE: V/B.E.n°2378/SFIM/Ind.
du 28.10.63.

P.J.: 1 en retour.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

L'ex Sergeant-Chef Y-HOU, marié et père de 5 enfants a été
rapatrié du Laos avec sa famille par l'Autorité Militaire.

Il est hébergé au Centre de CREYSSE depuis le 14.1.1960
dans un des logements qui ont été mis à la disposition des Autorités
Militaires.

Ce sous-officier qui était en garnison au 16 ème R.I.M.A
à Angoulême vient d'être mis à la retraite et c'est la raison pour
laquelle il demande a être logé à titre civil dans un des logements
réservés à notre Service.-



29 Octobre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

299/ SLD

PARIS 8 ème

- Formulaire pour remboursement de frais de déplacement

REF: V.B.E.n°2384/SFIN/Ind
du 28.10.63.

Transmis en retour
après signature.

Le Gestionnaire de la Cité d'accueil

M.TURSAN.



29 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

298/ SLD

à

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires et Agents du Service
des Enquêtes Economiques
10, rue Commines

PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr) que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



28 Octobre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

297/ SLD

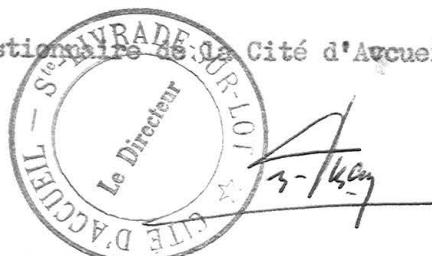
- Factures en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE

Mois d'Octobre 1963 - montant: 3.948,20 F

2

Transmis
pour mandatement

Le Gestionnaire de la Cité d'Avcueil



M. TURSAN

28 Octobre 1963

n° 296/SLD

Monsieur DESPLAU
Inspecteur Central des Domaines
Commissaire aux Ventes
Service des Domaines
8 Place du Champs de Mars

B O R D E A U X

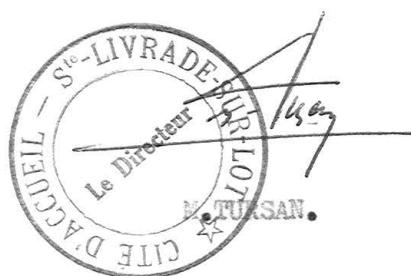
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 24 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que la 2 C.V.
CITROEN immatriculée 24.169-D qui a été remise au
domaine, sera entreposée:

Garage de la Cité d'Accueil des Français rapatriés
à Ste-Livrade-s-Lot. (Lot-et-Garonne)

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



24 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

295/ SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.
Chapitre: 46.02 - Art.unique= 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

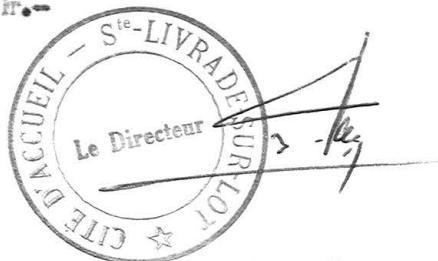
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER: Lettre n° 3523/AGB/Cté du 25.4.63
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire chaque pour mandatement, après certification du service fait, trois factures de l'Entreprise de peinture Paul CRIES au Temple-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant respectif de 1.540,00 Fr - 140,00 Fr et 120,00 Fr

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Entretien du Centre, électricité, peinture des logements et vitrerie, réfection des planchers, entretien des toitures, dont le crédit alloué s'élève à 14.450,00 Fr--



23 octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

294/SLD

Monsieur LE PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

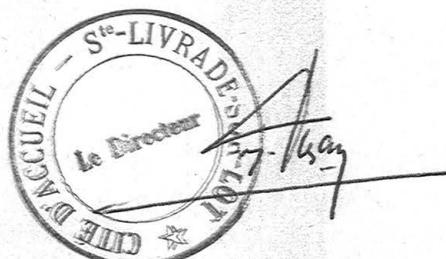
4, rue Cambacérès
P A R I S (8e)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- deux photocopies de la lettre en date du 14-10-63 du
Bureau d'Etudes L. FRAISSE et J. QUEYREUR à AGEN,

- les devis, en double exemplaire, des entreprises
MENASPA, BONNAL & CANAC, GRIES et GUILHEM portant avis de vérification
du Bureau d'Etudes L. FRAISSE et J. QUEYREUR, experts judiciaires agréés
par la Cour d'Appel d'AGEN,

- lettres des Entreprises MENASPA, GRIES et GUILHEM
déclarant ne pouvoir terminer les travaux pour fin DECEMBRE 1963.



M. THESAN

22 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

293/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour information

et à toutes fins utiles un tableau des permanences sociales effectuées

à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot par Madame MATHIEU Yvette,

Assistante Sociale de Ste-Livrade-s-Lot.-



22 Octobre 1963

N° 292/ SLD

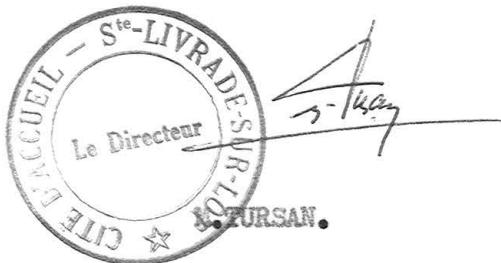
Monsieur CRESSELY Paul
8 rue Van Gogh
ERMONT (Seine et Oise)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous
avez quitté définitivement le Centre d'Hébergement
de CREYSSE (Dordogne) le 27 Octobre 1961.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Octobre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

291/ SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade 2



M. TURSAN.

17 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

290/ SLD

à

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

P.J.- A
Lettre de démission
de Yves LAURENT

J'ai l'honneur de vous faire connaître que pour raison de santé Monsieur LAURENT Daniel, employé au Service Entretien de la Cité d'Accueil, démissionne de son emploi à compter du 31 Octobre 1963.

En conséquence, je vous demande l'autorisation de recruter, pour le remplacer, un nouvel ouvrier pour le Service Entretien.--



16 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

289/ SLD

à

Messieurs L. FRAYSSE
J. QUEYREUR

Bureau d'Etudes
Boulevard Pelletan

A G E N

Comme suite à votre entretien téléphonique de ce jour avec Monsieur REAL, mon adjoint, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour vérification et en 3 exemplaires :

- un devis de l'Entreprise de peinture Paul GRIES.
- un devis de l'Entreprise en menuiserie André GUILHEM.
- un devis de l'Entreprise de maçonnerie Célestin MENASPA et en deux exemplaires :
- un devis des Etablissements BONNAL et CANAC.



16 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

288/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'original

de la lettre en date du 14.10.63 que nous a adressé le Bureau

d'Etudes L. PRAYSSE et J. QUEYREUR à AGEN.

Ci-joint également photocopie de cette lettre.--



16 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

287/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

Monsieur et Madame SAUNIER Lucien Fernand et 6 enfants

Epouse TO VAN TRANG et 10 enfants

sont arrivés ce jour à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE

venant de MARSEILLE ./.



M.TURSAN.

16 Octobre 1965

PREFECTURE DU LOT ET GARONNE
2^eme Division - 2^eme Bureau
(Comptabilité des Ministères)

n° 236 / SLD

A G N H

—

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
en cinq exemplaires chaque, les marchés de gré à
gré avec les déclarations à souscrire par les
entreprises individuelles soumissionnent aux
marchés de l'Etat et qui ont été passés entre
Monsieur le Préfet de Lot et Garonne et les
Entreprises Célestin MENASPA, André GUILLEM,
Paul GRIES et Lucien SANTOR.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

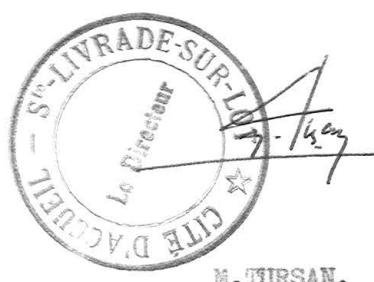
285/SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Le stock en magasin de draps et couvertures étant presque
épuisé, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous faire
expédier :

- 200 draps (petit modèle - 160 x 300)
- 50 draps (grand modèle - 240 x 325)
- 200 couvertures (8 points)
- 50 couvertures (10 joints)



15 Octobre 1963

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE
SOCIALE (Service des Cotisations)

A G E N

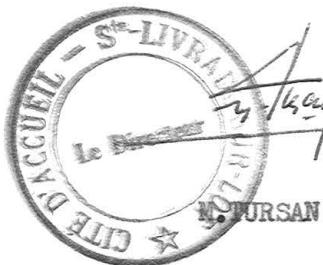
n° 284/SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 691.570 de 2.309,95 Fr émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot,
représentant le montant des cotisations du mois de
Septembre 1963 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des
cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

283/ SLD

à

OBJET:
Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art. Unique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

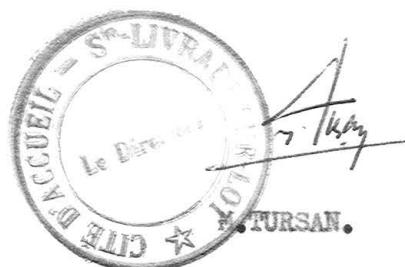
PREFECTURE DE LOT & GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER:
Lettre n° 3523/AGB/Cté du 25.4.63
du Ministère des rapatriés à PARIS

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une facture d'un montant de 1.885,60 des Etablissements BONNAL et CANAC à STE LIVRADE SUR LOT.

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Entretien du Centre, électricité, peinture dans les logements et vitrerie, réfection des planchers entretien des toitures, dont le crédit alloué s'élève à 14.430,00 fr.-



14 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

282/ SLD

à

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil
de M. et Mme NGUYEN VAN SANG Paul

REFER: V/Lettre n° 1885/SFIM/Ind. du
4.9.63 adressée à Monsieur le
Préfet de Lot et Garonne.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que

Monsieur NGUYEN VAN SANG Paul et son épouse sont arrivés le

10 Octobre 1963 à la Cité d'Accueil venant de POITIERS (Vienne).

Ils sont hébergés à la Cité d'Accueil dans

un logement de 2 pièces ./.



M. TURSAN.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX RAPATRIES

SAINTE-LIVRADE, le 14 Octobre 1965

SERVICE DES FRANÇAIS
D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

Le Gestionnaire
de la Cité d'Accueil

à

Madame ROBILLARD
Assistante sociale
4, rue Cambacérès
PARIS (8e)

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que les jeunes NGUYEN VAN LUNG T. ERN et LUCIE, pour
lesquelles il a été fait une demande d'emploi, pour-
ront être hébergées par leur soeur à l'adresse
suivante :

Madame PIERRE MAI VAN THANH
78, bd Henri-Barbusse
MONTREUIL-SOUS-BOIS

(Seine)

Ces deux jeunes filles pourront-elles
être dirigées prochainement sur PARIS ?



M. TRUSAN

10 Octobre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

281/ SLD

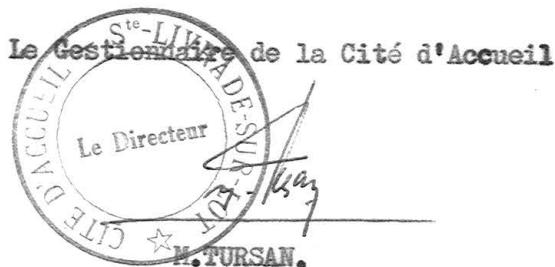
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour consommation de fluides pendant le mois de SEPTEMBRE 1963 au Centre de Creysse.

1

Réf:V/B.E.n° 2144/SFIM/
Ind. du 9.10.63.

—
Transmis en retour
après certification du
Service fait.



9 Octobre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

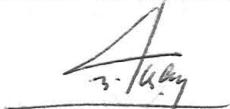
280/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la "Librairie Journeau"
à la REOLE (Gironde) d'un montant de 601,08 Fr
- Facture de la Société "DIAPOFILM" rue Villaret de
Joyeuse PARIS 17ème d'un montant de 356,80 Fr
- Bons de commande n° 5 et 6 correspondant à ces factures

Transmis
aux fins de mandattement
sur les Fonds Barangé 62/63.
—
Montant des Fonds Barangé
5.800,00 Fr
—
Reste à ce jour = 4.442,12 Fr

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

9 Octobre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

279/ SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois d'OCTOBRE 1963
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de
2.194,48 F

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil.



9 Octobre 1963

Monsieur DESURAUME Gabriel
104 Rue du Général de Gaulle
S E N S (Yonne)

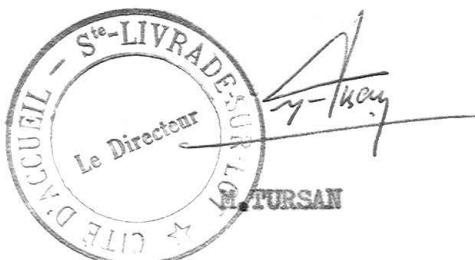
N° 278/ SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 8 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que seul Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS (8^e) peut vous fournir la documentation faisant l'objet de votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Octobre 1963

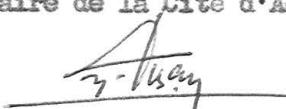
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

277/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Fiche d'Avoir	4
- Factures et pièces justificatives	109
	<hr/>
	135

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN



9 Octobre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

276/ SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS POUR SEPTEMBRE 1963

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 661,50 Fr
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI S^e-Livrade
d'un montant de 705,13 Fr

Le Gestionnaire S^es Livr^{ade} Cité d'Accueil



Transmis
pour mandattement

- 1 Le montant de la facture pour réparation est élevé vu qu'il a fallu remplacer les 4 pneus de la fourgonnette n° 82.617-D.
- 1

8 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

275/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande de Monsieur BENARD, j'ai l'honneur
de vous adresser ci-joint, en double exemplaire, une fiche de renseignements
concernant les familles MAHARIBATCHA-HOUSSOL.-



8 Octobre 1963

Monsieur LEGRAND Jean Jacques
403 Avenue de la République
NANTERRE (Seine)

n° 274/SLD

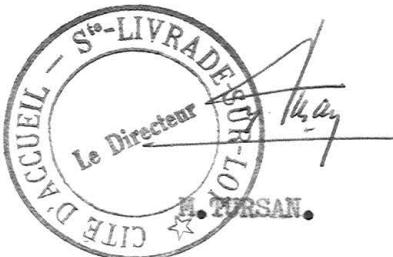
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 5 courant, j'ai l'honneur de vous rappeler les termes de ma lettre n° 244/SLD du 20.8.63 par laquelle je vous faisais savoir que je vous ai adressé le chèque n° 5.109 d'un montant de 55,00 Fr à l'adresse de votre fils Jules.

Il vous appartient donc de réclamer à votre fils la lettre contenant le chèque qu'il a reçu à votre nom.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Octobre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

273/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la "Librairie" J.THOMAS
à AGEN, l'une d'un montant de 100,00 Fr
l'autre de 300,00 Fr

Transmis
aux fins de mandatement
sur les Fonds Barangé 62/63

- Bons de commande n° 1 correspondant à ces factures

Montant des Fonds Barangé

5.800,00 Fr

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Reste à ce jour= 5400,00 Fr



M. TURSAN.

8 Octobre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

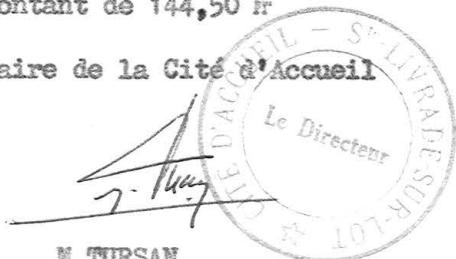
272/ SLD

PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- | | | |
|---|---|---------------------|
| - abonnement n° 20 d'un montant de 795,37 Fr | 4 | Transmis pour |
| - abonnement n° 151 d'un montant de 227,25 Fr | 4 | mandatement après |
| - abonnement n° 110 d'un montant de 144,50 Fr | 4 | certification de la |
| | | fourniture. |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

8 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

271/ SLD

à

OBJET: Délégation des crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre= 46.02 - Art Unique= 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Lettre n° 3523/AGB/Cté du 23.4.63.
du Ministère des rapatriés à PARIS.

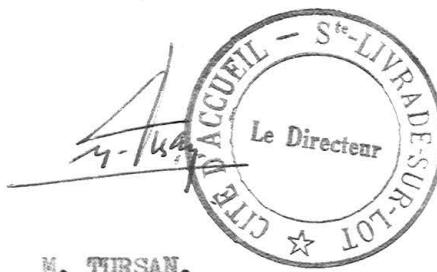
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quatre exemplaires pour mandatement, après certification du service fait :

- une facture d'un montant de 77.440,00 Fr
- une facture pour travaux supplémentaires de 6.322,50 Fr de la Société Chimique et Routière de la Gironde.

Ci-joint également en quatre exemplaires l'avenant n° 1 au Marché de gré en date du 13 juin 1963 concernant la réfection des routes de la Cité d'Accueil.



7 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

270/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander s'il serait possible
d'accorder une augmentation de 50,00 Fr du salaire de Monsieur
PHAM NGOC DUY (salaire brut actuel = 468,75 Fr) employé au
Service entretien de la Cité d'Accueil.

En effet, je pense que l'intéressé mérite cette
augmentation, étant donné qu'il remplit les fonctions de
Chef d'équipe des 4 employés du Service entretien qui perçoivent
le même salaire que Monsieur PHAM NGOC DUY.-



4 Octobre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

269/ SLD

PARIS 8 ème

- Factures en 4 exemplaires pour consommation d'eau
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE

2

Transmis

pour mandatement.

- Mois de Septembre - montant : 3.352,06 Fr

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

4 Octobre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

268 / SLD

PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois
de SEPTEMBRE 1963

Transmis

à toutes fins utiles

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

4 Octobre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

267/ SLD

à

Monsieur A. VIGNE
Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires et Agents du Service
des Enquêtes Economiques

10, rue Commines

PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr) que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD.

Je pense que pour le moment cette somme mensuelle suffit pour les besoins de la famille.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



30 Septembre 1963

Madame AUDIT née NGUYEN THI BAU
chez Monsieur PERINAT
4, Allées J.B. Corot
SARCELLES LOCHERES
n° 266/ SLD
(Seine et Oise)

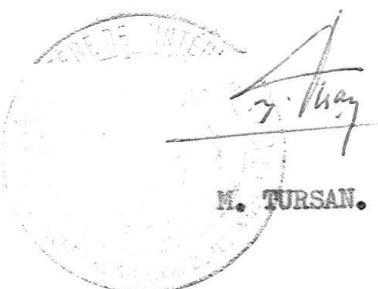
Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de DEUX CENT TRENTÉ QUATRE Francs (234,00 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois de SEPTEMBRE 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Septembre 1963

Monsieur Georges DÉPPIA
6 Allée Georges Braque
F R E S N E S (Seine)

n° 265/ SLD

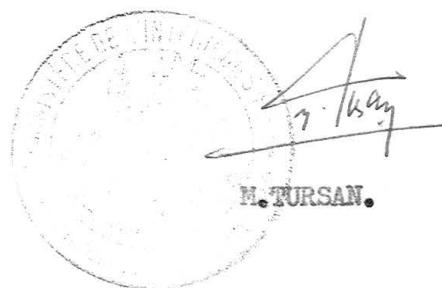
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de: CENT VINGT SIX FRANCS (126,00 Fr) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois de SEPTEMBRE 1963

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



24 Septembre 1963

Monsieur l'Inspecteur Primaire
d'Académie
VILLENEUVE S/LOT (2)

n° 264/ SLD

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des travaux importants concernant la modification des locaux au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil vont être entrepris cette semaine.

Ces travaux dureront plus d'un mois.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Septembre 1963

Monsieur le PREFET

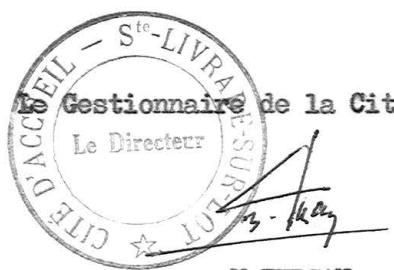
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

263 / SLD

PARIS 8 ème

FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE ET PERSONNAZ

- | | | |
|---|---|-------------------|
| - Facture en 4 ex d'un montant de 7.821,77 Fr | 1 | TRANSMIS |
| - Bon de livraison | 4 | POUR MANDATEMENT. |



17 Septembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

262/ SLD

à

OBJET: Hébergement à la
Cité d'Accueil de la
famille OBENANS.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame Veuve
OBENANS née PHAM THI HON et ses trois enfants Françoise, Jean et
Isabelle sont arrivés ce jour 17.9.1963 à la Cité d'Accueil de
Ste-Livrade-s-Lot venant de Marseille.--



17 Septembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

261 / SLD

à

Monsieur BENARD
Service des Français Rapatriés d'Indochine
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à votre entretien téléphonique avec Monsieur
REAL, mon adjoint, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le devis
en double exemplaire établi par l'entreprise Célestin MENASPA et
concernant la construction de 24 blocs W.C.-



M. TURSAN.

13 Septembre 1963

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE
SOCIALE (Service des Cotisations)

A G E N

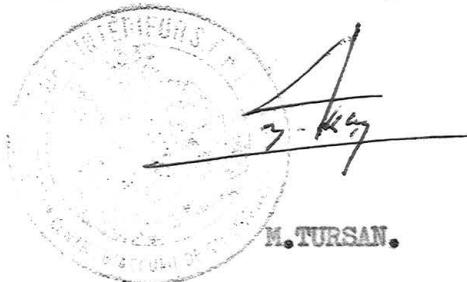
n°260/SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 691.564 de 2.615,68 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-S-Lot,
représentant le montant des cotisations du mois
d'AOUT 1963 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des
cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Septembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

259/ SLD

Monsieur A. VIGNE

Secrétaire Administratif
du Syndicat National C.G.T. - F.O.
des Fonctionnaires et Agents du
Service des Enquêtes Economiques

10 rue Commines

PARIS 3 ème

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur Yvon ALLARD a mal compris mes propos concernant les fonds destinés à la famille DARACHONE.

Je vous précise que je me ferai un devoir de m'occuper de la gestion de petites sommes à remettre à cette famille, mais vous devez comprendre comme je l'avais dit à Monsieur ALLARD, que je ne puis gérer des fonds importants qui pourraient à l'avenir être attribués à la famille DARACHONE.

Monsieur ALLARD a fait parvenir à l'Assistante Sociale de la Cité d'Accueil la somme de 400,00 Fr que vous lui aviez adressés, somme qui sera remise aux enfants ALLARD.

En me tenant toujours à votre disposition, veuillez agréer Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.-



9 Septembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

258/ SLD

OBJET: Départ définitif du Centre
d'Hébergement de CREYSSE
de la famille PIERDAT Jacques.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur PIERDAT
Jacques et sa famille (7 personnes) ont quitté définitivement le
Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne) le 7 Septembre 1963
pour s'installer :

Cité Moulin à Vent - Logement n° 8
n° 5 Chemin de Villeneuve à PERPIGNAN (P.O.)



N. TURSAN.

9 Septembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

257/ SLD

à

Monsieur LUBIN
Secrétaire Général du Syndicat C.G.T.-F.O.
des Fonctionnaires et Agents du Service
des Enquêtes Economiques
10, rue Commines
PARIS 3 ème

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame DARACHONE a accouché d'une fille le 5 Septembre 1963 à la maternité de l'Hôpital de Villeneuve-s-Lot, mais malheureusement l'enfant est décédée le lendemain.

L'accouchement a été normal et la santé de Madame DARACHONE n'occasionne aucun souci.

Toute la famille est bien installée à la Cité d'Accueil et tous les enfants sont en bonne santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments distingués.-



A circular postmark from Paris 3ème, dated 9-1963, with a handwritten signature over it.

M. TURSAN.

7 Septembre 1963

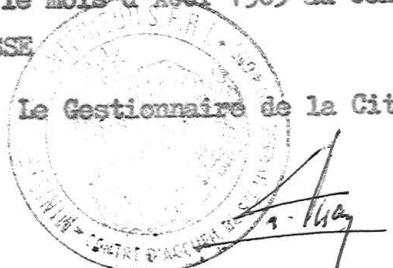
Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

256/ SLD
242

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale
de Bergerac pour consommation de fluides
pendant le mois d'AOUT 1963 au Centre
de CREYSSE



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

Réf:V/B.E.n° 1895/SFIM/
Ind. du 5.9.63.

Transmis en retour
après certification du
Service fait.

7 Septembre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

255/ SLD

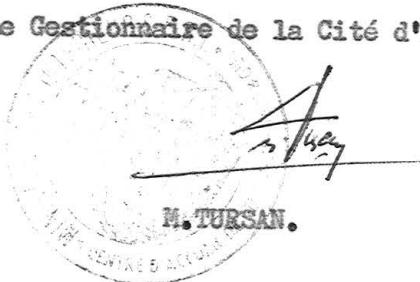
PARIS 8 ème

- Factures en 4 exemplaires pour consommation d'eau à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade 2

- mois de juillet 63 d'un montant de 3.655,84 F
mois d'août 1963 d'un montant de 4.027,49 F

Transmis
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Septembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

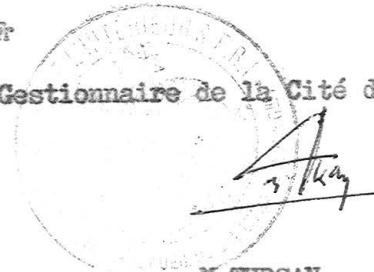
254/ SLD

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture 1
d'énergie électrique pendant le mois d'AOUT 1963 à
la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de
1.707,51 F

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

6 Septembre 1963

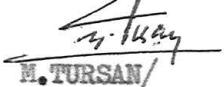
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

253/ SLD

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Fiche d'Avoir	4
- Compte d'Emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	76
- Etat effectif du Centre	4
	<hr/>
	96

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN/



6 Septembre 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambarérès

252/ SLD

PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS POUR AOUT 1963

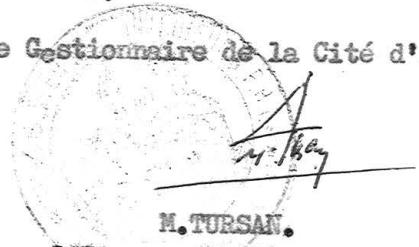
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 475,30 Fr
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 85,86 Fr

Transmis
pour mandatement

1

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

6 Septembre 1963

n° 251 / SLD

Monsieur Daniel VITTEL
Photographe
34 Boulevard d'Yvon
GENEVE

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 30.8.63, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis votre lettre et votre questionnaire à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS 8 ème.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Septembre 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

250/ SLD

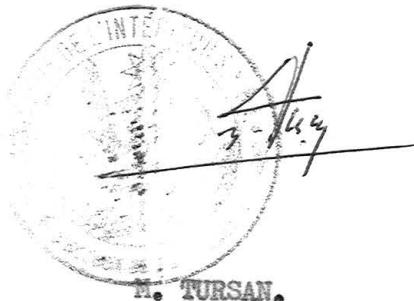
à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

J'ai l'honneur de vous transmettre pour la suite à donner une lettre avec un questionnaire que m'a adressé Monsieur Daniel VITTEL - Photographe - 34 Boulevard d'Yvon à GENEVE (Suisse).

L'intéressé écrit dans sa lettre qu'il n'a pu me contacter lors de sa visite à la Cité d'Accueil car mon Bureau aurait été fermé, cela m'étonne et je pense que ce n'est qu'un prétexte car Monsieur VITTEL a voulu nous mettre devant le fait accompli et maintenant il se permet de nous adresser un questionnaire que je vous transmets.



M. TURSAN.

4 Septembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

249/ SLD

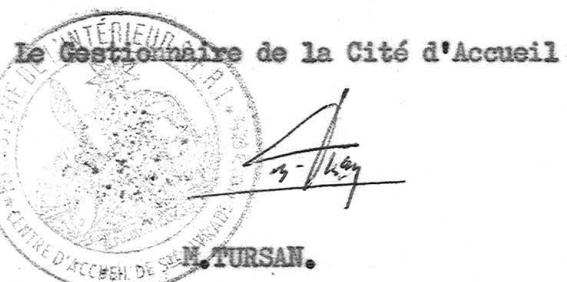
PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois
d'AOUT 1963

Transmis

à toutes fins utiles

2



4 septembre 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

248/ SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale
de Bergerac pour consommation de fluides
pendant le mois de JUILLET 1963 au Centre
de Creysse.

Réf.: V.B.E.n° 1866/SFIM/
Ind. du 30.8.63.

Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

3 Septembre 1963

Monsieur Georges DOPPIA
6 Allée Georges Braque
F R E S N E S (Seine)

n° 247 / SLD

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un mandat-lettre de la somme de : CENT VINGT SIX
FRANCS (126,00 Fr) représentant le montant du
" Secours dit de chômage " qui vous est attribué
pour le mois d'août 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir
m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Septembre 1963

n° 246 / SLD

Madame AUDIT née NGUYEN THI BAU
chez Monsieur PERINAT
4, Allée J.B. Corot
SARCELLES LOCHERES

(Seine et Oise)

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de DEUX CENT QUARANTE ET UN FRANCS 80 (241,80 F) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué pour le mois d'Août 1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Bestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Août 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

245/ SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour
interventions publiques en
faveur des Français rapatriés
Chapitre : 46-02 - Art. Unique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT & GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER:

Le n° 3523/ AGB/Cté du 25.4.63
du ministère des rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
pour mandatement, après certification du service fait, une facture d'un
montant de 1.238,83 F de l'entreprise de peinture " José MIRANDA " à
VILLENEUVE-S.LOT .

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Entretien du Centre,
électricité, peinture dans les logements et vitrerie, réfection des
planchers, entretien des toitures, dont le crédit alloué s'élève à
14.430,00 F .-



M. TURSAN.

20 Août 1963

Monsieur LEGRAND Jean-Jacques
93 rue Quincampoix
PARIS 3 ème

n° 244/ SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le 16 juillet dernier je vous ai fait parvenir à l'adresse de votre fils Jules un chèque n° 5.109 sur le Trésor Public d'un montant de 55,00 F représentant le dernier versement pour votre aide sociale aux infirmes.

Agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Août 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

243/ SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Demande d'un poste d'Assistante Sociale
formulée par Madame GERVAIS Marguerite

Transmis pour
la suite à donner.

Madame GERVAIS est
la belle-fille de Monsieur
GERVAIS Henri muté le 12
juillet 1963 de NOYANT à
celui de STE-LIVRADE-S-LOT.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



16 Août 1963

Monsieur le SOUS-PREFET

de

BERGERAC (Dordogne)

n° 242 / SLD

REF:V/lettre n°03238/F.H./LA
du 7 Août 1963.

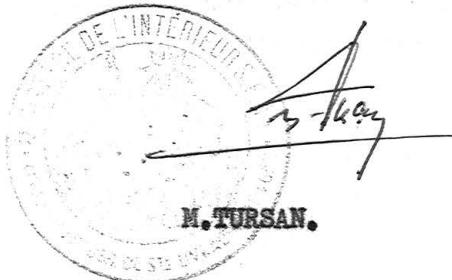
J'envie le Sous-Prefet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai adressé le 13 Août 1963 votre lettre citée en référence à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS (8ème).

Le Centre d'Hébergement de CREYSSE étant sous son autorité directe, Monsieur le Préfet vous fera savoir si il est possible de loger les familles MARMUS et HANNS dans des logements libres du Centre de Creysse.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet,
l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Août 1963

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE
SOCIALE (Service des Cotisations)

A G E N

n° 241/ SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 691.559 de 2.682,79 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois
de JUILLET 1963 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Août 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

240 / SLD

OBJET: Hébergement de la famille
DARACHONE.

REPER: Votre lettre n°1815/SFIM/
Ind. du 13.8.63.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame DARACHONE
et ses sept enfants sont arrivés ce jour et hébergés à la Cité d'Accueil
dans un logement de 4 pièces.

Monsieur ALLARD fils ainé accompagnait la famille.

Le Secrétaire Général du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière
des Fonctionnaires et Agents du Service des Enquêtes Économiques m'a
adressé ce jour la somme de 600,00 Fr pour être remise à Madame DARACHONE
et ses enfants.

Avec l'accord de Monsieur ALLARD fils ainé, je remettrai à la
fin de chaque mois 200,00 Fr à la fille ainée Marie-France.-



M. TURSAN.

14 août 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

239/ SLD

à

Monsieur H. LUBIN
Secrétaire Général du Syndicat C.G.T - F.O.
des Fonctionnaires et Agents du Service des
Enquêtes Economiques

10, rue Commines

PARIS 3 ème

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme de SIX CENTES Francs (600,00 Fr) que vous m'avez adressée pour Madame DARACHONE et ses sept enfants.

Après l'accord de Monsieur ALLARD fils aîné qui accompagnait Madame DARACHONE arrivés ce jour à Ste-Livrade, il a été décidé que je verserai pendant trois mois et à la fin de chaque mois à la fille aînée Marie France la somme de 200,00 Fr.

Cette famille est hébergée à la Cité d'Accueil dans un logement de 4 pièces meublé par le Service.

Mademoiselle l'Assistante Sociale de la Cité d'Accueil va établir un dossier de demande d'allocations familiales que je présenterai à la Direction de ce Service à AGEN (L & G) afin que soit réglé le plus rapidement possible le montant mensuel des prestations familiales.

Je ne manquerai pas à l'avenir de vous adresser des nouvelles de cette famille.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments distingués.-



Original remis à Mme LAPORTE le 13.8.63

lors de sa visite à la Cité d'Accueil.

13 Août 1963

J. Tursan

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

238 / SLD

PARIS 8 ème

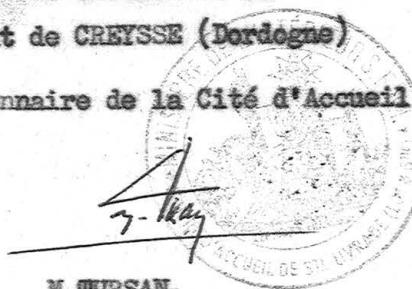
- Lettre n° 3238 du 7.8.63 de Monsieur le
Sous-Préfet de Bergerac concernant le
Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne)

Transmis

pour la suite à donner

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

S PREFECTURE DE BERGERAC

BERGERAC le 7 AOUT 1963

n° 0 3 2 3 8 / F H / L A .

Le SOUS PREFET DE BERGERAC

à

Monsieur TURSAN

Gestionnaire du Centre d'Accueil
des Français rapatriés d'Indochine

STE LIVRADE

(Lot et Garonne)

OBJET: A/S du lot n° 5 des baraquements de GREYSSE .--

M. le Ministre des Rapatriés a donné son accord de principe à la remise en état des baraquements de GREYSSE, mais désirerait connaître avant le commencement des travaux le montant des frais correspondants.

Je me suis donc rendu ce matin avec l'Adjoint au Maire de BERGERAC au lot N° 5, pour visiter ces installations.

La Municipalité de BERGERAC va établir un devis qui sera transmis au Ministère par M. le Préfet de la Dordogne.

En principe, ce sont les quatre baraquements du fond, construits en briques, mais en très mauvais état qui devraient pouvoir être réparés.

Je n'ai pu voir le gardien qui était absent, mais il s'avère que certains logements existant dans des baraquements actuellement occupés sont libres.

Je dois procéder, à la demande de M. le Préfet de la Dordogne, au relogement de deux familles rapatriées d'Algérie, les familles NARMUS et HANNS qui sont actuellement installées à LALINDE dans de très mauvaises conditions. Elles se composent, l'une du père, de la mère et de 5 enfants l'autre du père, de la mère et de 4 enfants.

Je vous serais obligé de leur attribuer un logement.

J'ajoute que l'état du lot N° 5 ne m'a pas paru satisfaisant et qu'il devrait être mieux entretenu.

LE SOUS_PREFET

signé : illisible.

Original remis à M^{me} LAPORTE le 13.8.63
lors de sa visite à la Cité d'Accueil.

13 Août 1963

J.-M.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

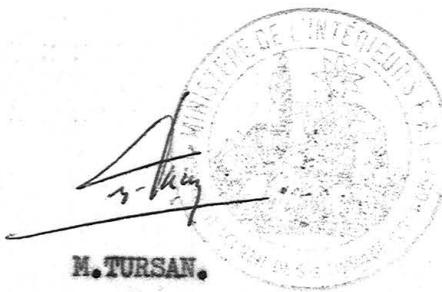
à

237/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

En vous transmettant une requête rédigée par Monsieur
De la FLORE Louis au nom des familles hébergées à la Cité d'Accueil,
j'ai l'honneur de vous proposer, si satisfaction ne pouvait leur être
accordée, qu'un poste de télévision soit installé par le Service au
Foyer de la Cité d'Accueil.-

J.-M.
M. TURSAN.



St Léonard 13/8/63

N° 236 5th

B.E. Contenant Requête de M^e de la Flore
Concernant l'Installation de télévision

Demise à M^e de la Flore

9 Août 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

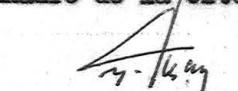
235/ SLD

- Relevé de dépenses 4
- Compte d'emploi 4
- Mémoire explicatif 4
- Fiche d'avoir 4
- Factures et pièces justificatives 153

4
4
4
4
153

165

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.



9 Août 1963

Madame DELLA MONICA
20 rue de la Fontaine
LE VESINET

n° 234 / SLD

Seine et Oise

Madame,

En réponse à votre lettre, j'ai le regret de vous faire savoir qu'aucune personne hébergée à la Cité d'Accueil ainsi qu'un ménage gardien-jardinier ne sont candidats aux emplois que vous avez bien voulu nous proposer.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Août 1963

n° 233 / SLD

Mme AUDIT née NGUYEN THI BAU
chez M. PERINAT
4 Allée J.B. Corot
SARCELLES LOCHERES

(Seine & Oise)

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat lettre de la somme de : CENT TRENTÉ DEUX FRANCS 60 (132,60 Fr) représentant le montant du " Secours de chômage " qui vous est attribué pour la période du 15 au 31 juillet 1963.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

8 Août 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

232/ SLD

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de JUILLET 1963
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant
de 1.736,63 F

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

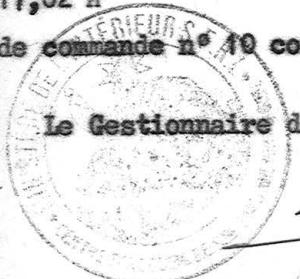
7 Août 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

251 / SLD

- Facture en 4 ex de la Société " Les Beaux Films " 61 rue de Malte PARIS 11ème de fournitures pour le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil, d'un montant de 117,62 Fr
- Bon de commande n° 40 correspondant à cette facture

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis
aux fins de mandattement
sur les fonds Barangé
61/62.

Montant des Fonds Barangé
5.800,00 Fr
Reste à ce jour = 275,42 Fr

6 Août 1963

Monsieur PIERDAT Jacques
Centre d'Hébergement - Lot n° 5

G R E Y S S E

n° 230 / SLD

(Dordogne)

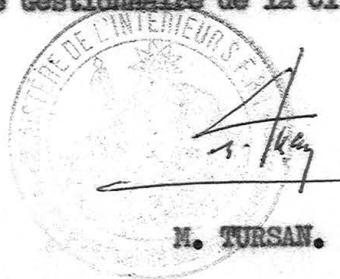
Monsieur,

En réponse à votre lettre du 2 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un bon de transport gratuit par chemin de fer vous sera attribué pour votre départ définitif avec votre famille du Centre d'Hébergement.

Il vous appartiendra de me faire connaître en temps voulu la date exacte de votre départ pour vous adresser ce bon de transport.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distinguées.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

6 Août 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

229 / SLD

CARBURANT LUBRIFIANT & REPARATIONS POUR JUILLET 1963

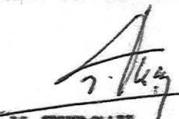
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 425,70 Fr
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 306,97 Fr

Transmis
pour mandattement

1

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.



3 Août 1963

Ministère de la Coopération
Service Administratif de Marseille
40 Boulevard de la Major

MARSEILLE 2 ème

228 / SLD

- Requête en date du 3 Août 63 de
Monsieur ROUSSEL Pierre, hébergé à
la Cité d'Accueil depuis le 25.7.1963
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Transmis

à toutes fins utiles.



M. TURSAN

3 Août 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

227 / SLD

OBJET: Départ définitif du Centre
d'hébergement de GREYSSE
(Dordogne) de la famille
SOCCHARD Jean.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur SOCCHARD
Jean et sa famille ont quitté définitivement le Centre d'Hébergement
de GREYSSE (Dordogne) Samedi 3 Août 1963 pour s'installer :

Bâtiment : L - Escalier : 6 - 3 ème Etage

37 rue de Marseille à EPINAY SUR SEINE.-



3 Août 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

226/ SLD

PARIS 8 ème

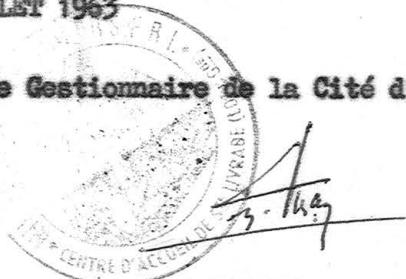
- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSSE (Dordogne) au cours du mois
de JUILLET 1963

Transmis

à toutes fins utiles

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil.



M. TURSAN.

29 juillet 1963

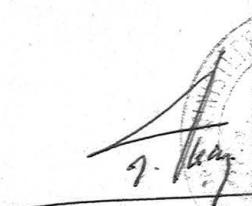
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

225/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès à l'âge de
46 ans de Madame VUONG KHA NINH Suzanne survenu le 27 juillet 1963
à l'Hôpital St Cyr à VILLENEUVE S/LOT .-


M. TURSAN.



29 juillet 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès PARIS 8 ème

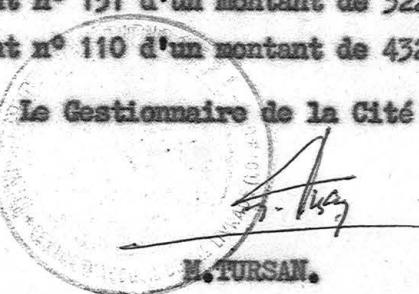
224/ SLD

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de 343,62 Fr	4
- abonnement n° 151 d'un montant de 322,75 Fr	4
- abonnement n° 110 d'un montant de 432,75 Fr	4

Transmis pour
mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

26 juillet 1963

Madame BILLAULT Hélène
43 rue Sauffroy
PARIS 17 ème

223/ SID

Madame,

En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame Vve ARZENAK ne peut vous héberger car cette dame reçoit ses enfants au cours du mois d'août.

Je ne dispose pas de logement libre et si vous désirez tout de même venir dans notre région, je vous conseille de louer une chambre à l'un des Hôtels de la ville de Ste-Livrade-s-Lot.

Agréez Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

222/ SLD

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil
de la famille ROUSSEL Pierre.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Gambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
ROUSSEL Pierre, sa femme et ses deux enfants sont arrivés ce jour
25.7.63 à la Cité d'Accueil venant de MARSEILLE.

Monsieur ROUSSEL qui peut prétendre au secours tenant
lieu d'allocation de chômage sera pris en compte à partir du 25
juillet 1963.-



M. TURSAN.

25 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

221 / SLD

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art. unique 4 Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Ordonnance de délégation n° 074 du 9.7.63.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2^eme Division - 2^eme Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double

exemplaire pour mandatement après certification du service fait :

1^o/- une facture de l'entreprise en menuiserie " André GUILHEM " à STE LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un montant de 3.983,37 Fr.

2^o/- une facture de l'entreprise en peinture " Paul GRIES " au TEMPLE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un montant de 9.300,00 Fr .-



M. TURSAN.

25 Juillet 1963

Le Gesticnaire de la Cité d'Accueil

à

220/ SLD

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Gambacères

PARIS 8 ème

En vous transmettant la lettre du 22 courant que m'adresse la Préfecture de Lot et Garonne au sujet d'une erreur de 1.000 Fr qui a été commise dans l'ordonnance de délégation n° 074 du 9.7.63 concernant le crédit de 13.282,37 Fr mis à notre disposition, j'ai l'honneur de vous faire connaître que dans ma lettre n° 174/SLD du 10.6.63 dont ci-joint copie, je vous avais demandé un supplément sur ce crédit de 1.000 Fr pour des travaux de maçonnerie.

Je vous demande, Monsieur le Préfet qu'un complément de crédit de 2.000,00 Fr nous soit délégué à la Préfecture de Lot et Garonne .-



N.B. Lettre n° 174/SLD reçue par Mr Tursan
Le 24.7.63

22 Juillet 1963

Madame BILLAULT Cl.
43 rue Sauffroy
PARIS 17 ème

n° 219 / SLD

Madame,

En réponse à votre lettre du 19 courant,
j'ai le regret de vous faire savoir qu'il m'est
impossible de mettre à votre disposition un
logement du 3 au 31 Août 1963.

Si Madame BILLAULT Suzanne, votre tante
veut vous recevoir, il lui appartiendra de vous
héberger.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

22 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

218/ SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits
pour interventions publiques
en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art. Unique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT & GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

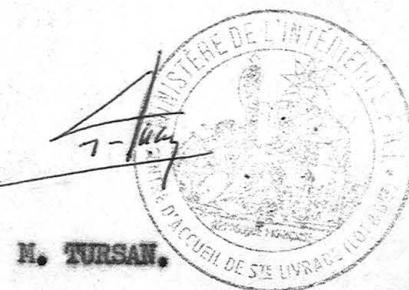
A G E N

REFER:

Le n° 3523/ AGB/Cté du 25.4.63
du Ministère des rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
pour mandatement, après certification du service fait, une facture d'un
montant de 4.624,00 F de l'entreprise en menuiserie " André GUILHEM " à
STE LIVRADE S/LOT.

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Entretien du
Centre, électricité, peinture dans les logements et vitrerie, réfection
des planchers, entretiens des toitures, dont le crédit alloué s'élève
à 14.430,00 F.-



19 Juillet 1963

Monsieur le MAIRE
de la ville de STE-LIVRADE S/LO.

n° 217 / SLD

OBJET: Enlèvement des ordures
à la Cité d'Accueil.

REPERE: Votre lettre CC/MA
du 18.7.63

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre lettre du 18 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que
l'horaire que vous me proposez pour l'enlèvement
des ordures est satisfaisant.

Mon administration accepte le paiement
de 8 heures supplémentaires par semaine et à
raison de 3,50 F l'heure aux deux préposés à
l'enlèvement des ordures.

Avec tous mes remerciements,

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

18 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

216/ SLD

OBJET:

Délégation de crédits
pour interventions publiques
en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art. Unique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine

PREFECTURE DE LOT & GARONNE
2ème Division - 2^eme Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REPER:

Lettre n° 3523/AGB/Cté du 25.4.63
du ministère des rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
pour mandatement, après certification du service fait, une facture
d'un montant de 3.307,50 Fr de l'entreprise " Louis CHIFFLOT " à
VILLENEUVE-S.LOT.

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Entretien du
Centre, électricité, peinture dans les logements et vitrerie, réfec-
tion des planchers, entretien des toitures, dont le crédit alloué
s'élève à 14.450,00 Fr .-



18 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

215/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Comme suite à la dernière visite à la Cité d'Accueil de Monsieur PETITJEAN et sur sa demande, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

1°/- les devis établis par les entrepreneurs contactés pour l'exécution des travaux demandés lors de l'inspection à la Cité d'Accueil de Monsieur MOULONGUET - Inspecteur Général Adjoint du Ministère de la Santé et de la Population.

2°/- " pour information " copie des devis qui concernent les modifications aux locaux du Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil qui ont été demandées par l'Inspectrice des Ecoles Maternelles (cf. lettre du 25.6.63 jointe à ce dossier).

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Lot et Garonne à qui ont été adressés ces devis doit vous écrire pour vous demander ces modifications au Groupe Scolaire.-



18 Juillet 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

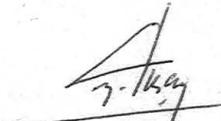
214/ SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le 1er semestre 1963 d'un montant de 175,69 Fr pour le domicile du Docteur DAOULAS, Médecin du Dispensaire de soins de la Cité d'Accueil

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

18 Juillet 1963

Madame Veuve FANTON D'ANDON
Centre d'Accueil
de NOYANT (Allier)

n° 213/ SLD

Madame,

En réponse à votre lettre du 7 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que seul
Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accusil et
de Reclassement des Français d'Indochine, 4 rue
Cambacérès à PARIS (8ème) peut vous accorder votre
mutation à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE S/LOT.

Il vous appartient donc de vous adresser
à Monsieur le Préfet Chef de Service.

Agréez Madame, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

212/ SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits
pour interventions publiques
en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art. Unique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFF:

Lettre n° 3523/AGB/Cté du 25.4.63
du Ministère des rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT & GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire
pour mandatement, après certification du service fait, une facture d'un
montant de 8.400,00 F de l'entreprise " Paul SANTOR " à STE LIVRADE.

Cette dépense est à imputer à la rubrique " Construction
de 30 celliers " dont le crédit alloué s'élève à cette somme .-



16 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

211/ SID

à

OBJET:

Délégation de crédits
pour interventions publiques
en faveur des Français rapatriés
Chapitre: 46-02 - Art.Uique 4
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
2ème Division - 2ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

ROUVE:

La re n° 3523/AGB/Cté du 25.4.63
du Ministère des rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double
exemplaire pour mandattement, après certification du service fait :

1°/- une facture d'un montant de 4.624,00 Fr de l'entreprise de
menuiserie GUILHEN André à Ste-Livrade

2°/- une facture d'un montant de 400,00 Fr de l'entreprise de peinture
Paul GRIES au Temple-s-Lot (L & G).

Ces dépenses sont à imputer à la rubrique " Entretien du
Centre, électricité, peinture dans les logements et vitrerie, réfection
des planchers, entretien des toitures " dont le crédit alloué s'élève
à 14.450,00 Fr .



N. TURSAN.

16 Juillet 1963

n° 210/ SLD

Monsieur LEGRAND Jean Jacques
chez Monsieur LEGRAND Jules
n° 7 rue de Cambrai
Bâtiment 7 - Rez de Chaussée gauche
EPINAY SUR SEINE (Seine & Oise)

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint un chèque n° 5109
sur le Trésor Public de la somme de 55,00 Fr
représentant le montant de votre aide sociale
aux infirmes pour le mois de Mars 1963.

Agréez Monsieur, l'expression de nos
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Juillet 1963

n° 209/ SLD

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE
SOCIALE (Service des Cotisations)
A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 691.552 de 2.347,39 F émis sur la Banque
Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois de
JUIN 1963 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des
cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de nos sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



REGISTRAISON

88

8 H

9 H

10 H

REGISTRE
14. 8. 1963

12 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H

19 H

N. 208/5²⁰

Cette adresse a M^{me} Brunet
et remise de

la main a la main

le 13 juillet 1963

13 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

207/ SLD

OBJET: Mutation de 19 familles
du Centre d'Accueil de NOYANT.
REFER: V/décision n° 1221 du
30.5.1963.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Gambaccrèse
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les familles dont les noms suivent et qui font l'objet de votre décision n° 1221 du 30.5.63 portant leur mutation à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE sont arrivés sans incident le 12 juillet 1963 et installées dans les logements qui leur ont été réservés et aménagés.

APRETTA François - APRETTA Guy - ARGENCOULD - CHALUMEAU - CHRISTIANE - CLAVERIE - GROUSIER - DIVY - FAIVRE - GENIN - GERVAIS - HUYNH Alice - LE VAN RA - LOUIS Louis - NGUYEN Paul - NGUYEN THI TUAN - NGUYEN VAN Y Michal - TALBA - BEDOUET. -



12 juillet 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

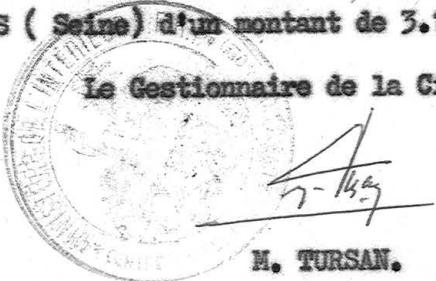
206/ SLD

- Facture en 7 exemplaires de la Société de Manutention
de Saint Denis, 70-72 rue de la Haie-Coq à AUBERVIL-
LIERS (Seine) d'un montant de 3.100,00 Fr

1

Transmis
pour mandatement après
certification du service
fait pour la livraison
de 100 matelas.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

205 / SLD

OBJET: Départ définitif de la
Cité d'Accueil de la
famille PARQUIER Pierre

REFER: m/lettre n° 190/SLD
du 1.7.63

à
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la
famille PARQUIER Pierre (10 personnes) a quitté définitivement
la Cité d'Accueil ce jour, 11 Juillet 1963 .-



11 Juillet 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

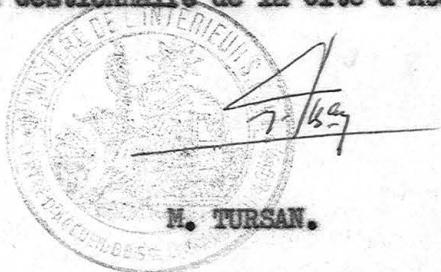
204 / SLD

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture
d'énergie électrique pendant le mois de JUIN 1963 à la
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 2109,09 F

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

10 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

203/ SLD

REPER: V/Lettre n° P0 804/L
du 24.6.63.

Monsieur le Directeur Départemental
des P. et T. de Lot et Garonne
72 Boulevard Carnot

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le numérotage des logements de la Cité d'Accueil est en cours et sera terminé prochainement.

J'ai à nouveau insisté auprès des occupants des logements qui n'ont pas encore installé une boîte aux lettres ou un récipient en tenant lieu afin que cette installation se fasse le plus rapidement possible pour que le préposé du Bureau des P. et T. de Ste-Livrade puisse faire sa distribution du courrier dans les meilleures conditions.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



9 Juillet 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

202/ SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale
de Bergerac pour consommation de fluides
pendant le mois de JUIN 1963 au Centre de
Creysse.

Réf.: V.B.E.n°1497/SFIM/
— Ind. du 8.7.63.

Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

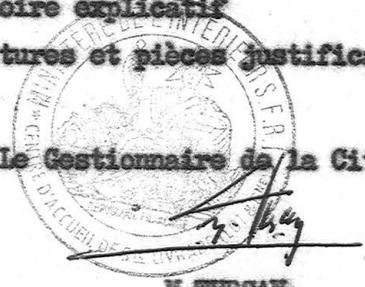
8 Juillet 1963

Monsieur le PREMIER
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

201/ SLD

- Relevé des dépenses	4
- Fiche d'avoir	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	88
	—
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	104



8 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

200 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès à l'âge de 70 ans
de Monsieur BOTTLARINI Alfred survenu le 7 Juillet 1963.

Je me permets de vous demander s'il serait possible d'accorder
un secours exceptionnel de 100,00 F à la veuve qui est démunie de toutes
ressources.-



8 Juillet 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

199/ SLD

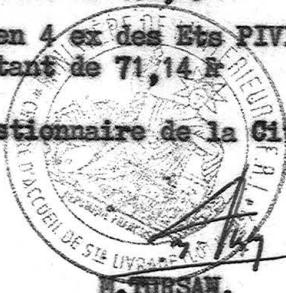
CARBURANT LUBRIFIANT & REPARATIONS POUR JUIN 1963

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 472,65 F
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 71,14 F

Transmis

pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

198/ SLD

Monsieur GONTRAN Joachim
chez M. GONTRAN Paul

Bâtiment : 71 - Rez de chaussée gauche
6 Allées J.B. Gorot
SARCELLES LOCHERES (S & O)

Monsieur,

En réponse à votre lettre recommandée du 3 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il vous appartient de faire une demande écrite à Monsieur le PREFET, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS (6 ème) pour solliciter un secours de réinstallation.

Il vous faudra joindre à votre demande la déclaration sur l'honneur ci-jointe et préciser le nombre de vos enfants et leur âge.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



4 Juillet 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

197/ SLD

PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois
de JUIN 1963

transmis

à toutes fins utiles.

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Juillet 1963

196/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation
d'eau pour le mois de JUIN 1963 d'un montant
de 3.027,80 F

Transmis
pour mandattement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



n° 195/519

Sécurité / le 31/7/63

Monsieur le Président du Conseil
et de l'Assemblée Nationale
de la République de France
à Paris (75)

Sur le Contenant : Lettre C1

3 Juillet 1963

Monsieur le SOUS PREFET
de VILLENEUVE S/LOT

n° 194/ SLD

REFER:V/lettre du 1.7.63.

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que Madame ALBERTREAU Irène est incomme à la
Cité d'Accueil.

L'intéressée est domiciliée au Camp
dit " des Espagnols " à proximité de notre Cité
d'Accueil.

Ce camp est géré par la Mairie de
Ste-Livrade.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



n:o 193 / SCD.

2 juli 1963

Copie remise à Mr Fiersem

2 Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

192/ SLD

OBJET: Congé annuel du personnel
des cadres de la Cité
d'Accueil.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître ci-après les dates
choisies par le personnel des Cadres de la Cité d'Accueil pour le
congé annuel de 1963.

- TURSAN Marcel - Gestionnaire du 5 au 19 août 63 inclus (15 jours)
- REAL Jean, Gestionnaire adjoint, du 21 août au 19 septembre 63 inclus
(30 jours)

Je vous demande, Monsieur le Préfet, votre agrément pour
ces dates de congé.-



1er Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

OBJET: 191 / SLD

Attribution du secours tenant lieu
d'allocation de chômage ou de salaire
unique pendant les travaux saisonniers.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

En me référant à votre Note de Service n° 608/S.F.R.I. du
8 juin 1962, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à compter du 1er
juillet 1963, les Chefs de famille dont les noms suivent ne pourront
prétendre jusqu'à la fin des travaux saisonniers :

1°/- Au secours tenant lieu d'allocation de chômage ou de salaire unique -
Mesdames ALBERT Hélène, COURSIER Marthe, DELAHAYE née DAO THI NHA, FRECHE
Henriette, HANNOUX, JAVALET Micheline, LECAS Julie, MERLET, SIMON
Delphine, TRAN THI CHUAT, TRINH THI MAO.

2°/- A la majoration pour épouse -

Messieurs CASSIM Amed, FAURIS François, SINNOURETY Joseph et
VANDJOUR Ali.



1er Juillet 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

190/ SLD

à

REPER: V/lettre n° 906/SFIN/Ind.
du 18.4.63 adressée à
Monsieur PARQUIER Pierre

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

En vous transmettant pour la suite à donner une demande
de pécule de réinstallation formulée par Monsieur PARQUIER Pierre,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé et sa famille
quitteront définitivement la Cité d'Accueil le 11 juillet 1963 pour
aller s'installer :

Résidence les Acacias - Bâtiment B - 2ème Escalier - 3^e Etage
Avenue de SAIGE - PESSAC (Gironde).



28 Juin 1963

Monsieur MACQUIN Lucien
3 Avenue Tempier La Rose
MARSEILLE 13 ème

n° 189 / SLD

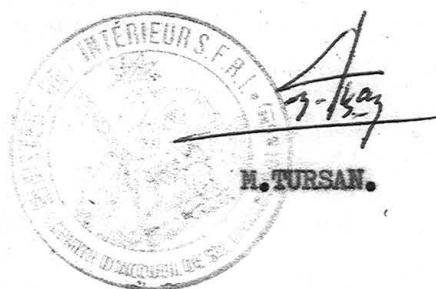
(Bouches du Rhône)

Monsieur,

Comme suite à votre demande écrite du 24 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'autorisation pour l'Année 1963 de vendre dans la Cité d'Accueil des produits d'alimentation importés du Vietnam.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



27 Juin 1963

Monsieur le SOUS PREFET
de VILLENEUVE S/LOT

N° 188/ SLD

OBJET: a/s de Monsieur PATAKI Joseph

REPART: V/lettre confidentielle
du 25.6.63.

J'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint en double exemplaire une fiche
de renseignements concernant Monsieur
PATAKI Joseph.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



26 Juin 1963

Madame ROBILLARD
Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

187 / SLD

- Fiche d'enquête sociale concernant la famille
KANYARO Wilhem
- Décision n° 56/1097 du 24.4.1956 de rapatriement

Transmis suite à votre
demande téléphonique.

1

1

2



22 Juin 1963

Monsieur le SOUS PREFET
de VILLENEUVE S/LOT

n° 186/ SLD

OBJET: a/s de MERLET Adrien

REFER: V/lettre du 20.6.63

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que Monsieur Adrien MERLET est actuellement détenu
à la MAISON CENTRALE de PAU (Basses Pyrénées)./.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Juin 1963

n° 185/ SLD

Monsieur BINON Robert
Directeur de l'Ecole Publique
de NOYANT

(Allier)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 26 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai communiqué votre lettre à Monsieur BOUZAC qui m'a promis de vous adresser au plus tôt les livres que son fils avait conservés.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Juin 1963

N^o 184/ SLD
Mademoiselle LARRIVIERE
Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et
des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique
de ce jour, veuillez trouver ci-joint la lettre que
m'a adressée le Service des Domaines du Lot et Garonne
ainsi que le Procès-verbal de remise pour aliénation
de biens domaniaux concernant la 2CV CITROËN N°
24.169-D.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Juin 1963

n° 183/ SLD

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil
de

NOYANT D'ALLIER

(Allier)

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour veuillez trouver ci-joint, en double exemplaire, la liste des bâtiments dans lesquels seront hébergées les familles mutées à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Juin 1963

n° 182 / SLD

Monsieur le Directeur Régional
de la Société Chimique
& Routière de la Gironde

BON ENCONTRE

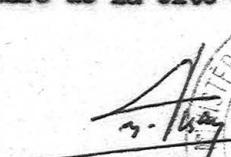
(Lot & Garonne)

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une
ampliation du marché de gré à gré en date du 13.6.63
concernant la réfection des routes de la Cité d'Acc-
ueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

14 Juin 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

181/ SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le mois de MAI 1963 à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 2.359,53 F

Transmis
pour mandattement après
certification de la
fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Juin 1963

180/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la Société "CITEVOX"
17 rue Cambacérès PARIS 18 ème de fournitures pour
le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil d'un montant
de 1.022,39 Fr
- Bon de commande n° 8 correspondant à cette facture

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil.



- 1 Transmis aux fins de mandattement sur les fonds Barangé 61/62.
- 1 Montant des Fonds Barangé :
5.800,00 Fr
Reste à ce jour = 391,04 Fr

13 Juin 1963

Monsieur EYBERT
Contrôleur des A.F.
49 rue Montesquieu
A G E N

N°179/ SLD

Cher Monsieur,

Comme suite à notre entretien du 11 courant,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que Madame Vve
VANDJOUR née le 15.11.1899 à HANOI (Nord Vietnam)
ne travaille plus aux Etablissements SENGHOU à
CASSENEUIL (L & G) pour suppression d'emploi
depuis le 26.12.1962.

Veuillez trouver ci-joint les attestations
d'inscription à un Service de Main d'Oeuvre la
concernant pour les mois d'avril et mai 1963.

Recevez cher Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



13 Juin 1963

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

n° 178/ SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 422.698 de 2.347,39 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois
de MAI 1963 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Juin 1963

Monsieur RICHEZ François
72 Avenue Kléber
PARIS 16 ème

n° 177/ SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 courant,
j'ai le regret de vous faire connaître qu'il
n'est impossible de loger au mois d'Août à la
Cité d'Accueil votre mère et votre soeur.

Les logements de la Cité sont exclusivement
réservés aux Français qui sont rapatriés d'Indochine
par l'Ambassade de France au Vietnam.

Agréez Monsieur, l'expression de mes
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



11 Juin 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

176/ SLD

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil de

STE LIVRADE S/LOT pour le MOIS de MAI 1963

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



SECRETARIAT D'ETAT AUX RAPATRIES

Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

ETAT DE MOUVEMENT DE LA CITE D'ACCUEIL DE STE LIVRADE

CITE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

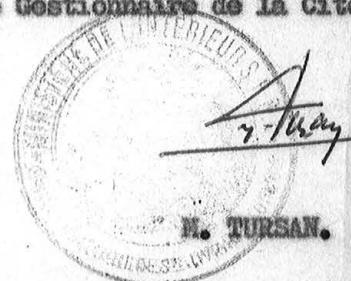
Mois de MAI 1963

Nom et Prénom	Situation	Date	Date	Date	Date	Observations
	de famille	de naissance	d'arrivée au Centre	de départ du Centre	de retour du Centre	
1 ^e / Départ définitif :						
NGUYEN THI TUAN et enfants	C.5	1924	20.7.56	13.5.63		pour s'installer à CASSENEUIL.
2 ^e / Mutation						
n é a n t						
3 ^e / Naissances :						
LUONG Valérie			27.5.63			enfant de Mlle LIONG NHU TRUAT Marie Thérèse
QUACH Daniel			29.5.63			qui a accouché à BORDEAUX. enfant de Mme QUACH KIM LOAN.
Décès						
n é a n t						

EFFECTIF DE LA CITE :

Inscrits sur nos registres	(H = 119)	F = 221	(E = 531)	871
Présents au Centre	(H = 75)	F = 186	(E = 531)	792

Ste-Livrade le 11 Juin 1963
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Juin 1963

n° 175 / SLD

Monsieur ROUVERAND
Administrateur à la CIMADE
176 rue de Grenelle
P A R I S 7 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la somme de DEUX CENTS Francs que vous avez bien voulu offrir lors de votre visite à la Cité d'Accueil, à des familles nécessiteuses a été répartie comme suit:

Messames	NGUYEN THI LAN	= 100,00 F
DELAHAYE		= 50,00
PRUNETA		= 50,00

Ces trois personnes n'ont prié de vous transmettre leurs reconnaissants et respectueux remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements pour votre don, l'expression de mes sentiments respectueux et distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

Note N° 174/P.L.D. du 10.6.63 (Demande de 1005
spécimens de légumes)

vers Monsieur RÉAL - Adjoint du fermier

le 23.7.63


✓
7/7

8 Juin 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

173 / SLD

Monsieur le PREFET de LOT et GARONNE
Service Départemental de l'Expansion
Economique & de l'Equipement

OBJET: Réfection des routes
dans la Cité d'Accueil.

A G E N

En me référant à la lettre n° 003523-AG-B/Cté du 25.4.63 qui vous a été adressée par le Ministère des Rapatriés (Bureau du Budget et de la Comptabilité), j'ai l'honneur de vous ^{transmettre} ci-joint un dossier concernant la réfection des routes dans la Cité d'Accueil et comprenant :

- une déclaration en 5 exemplaires de la Société Chimique et Routière de la Gironde (à l'intention du Service de la Comptabilité des Ministères)
- une attestation en 5 exemplaires de la Société Chimique et Routière de la Gironde (à l'intention du Service de la Comptabilité des Ministères).
- deux devis établis par la Société Chimique et Routière de la Gironde relatifs à la réfection des routes dans la Cité d'Accueil.
- un marché de gré à gré en 5 exemplaires passé entre Monsieur le Préfet de Lot et Garonne au nom de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés et la Société Chimique et Routière de la Gironde à BON ENCONTRE (Lot & Garonne).



7 Juin 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

172/ SLD

OBJET: Demande de secours
famille GAZE Alexandre.

REFER: V/lettre du 8.6.63.

Monsieur le SOUS PREFET
de
VILLENEUVE S/LOT

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur GAZE Alexandre, né le 12 Décembre 1920 à MAHAOLO (Madagascar) est marié et père de 9 enfants âgés de 6 mois à 17 ans.

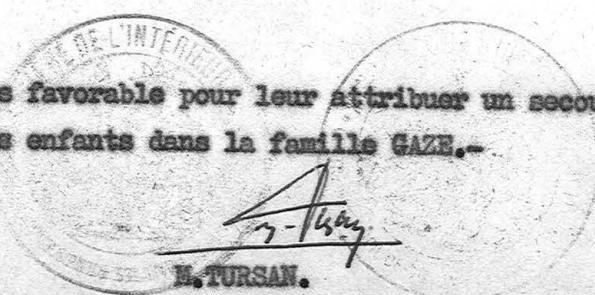
Cette famille est hébergée à la Cité d'Accueil depuis le 27.4.1956 à titre de rapatriés d'Indochine.

Monsieur GAZE qui travaillait depuis 3 ans à PARIS en qualité de manutentionnaire a quitté son emploi en Novembre 1962 pour cause de maladie et est revenu à la Cité d'Accueil rejoindre sa famille.

Elle est démunie de toutes ressources n'ayant perçu aucune prestation familiale depuis le retour du Chef de famille à la Cité d'Accueil.

Je vous fais savoir que le Service Social a fait les démarches nécessaires auprès de la Caisse d'Allocations Familiales d'AGEN et dans le courant du mois prochain les prestations familiales seront versées à nouveau à cette famille.

J'émets un avis favorable pour leur attribuer un secours en raison du nombre élevé de jeunes enfants dans la famille GAZE.-


M. TURSAN.

7 Juin 1963

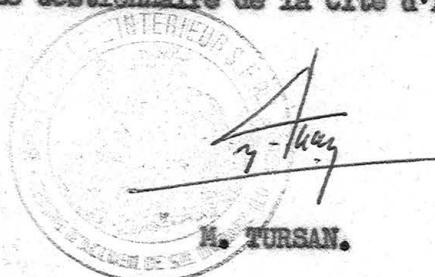
n° 171/ SLD

PREFECTURE DE LOT & GARONNE
2 ème Division - 2 ème Bureau
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

Comme suite à notre entretien
téléphonique de ce jour et sur votre demande
j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
copie de la facture du 21.4.1961 établie
par l'entreprise de peinture Paul GRIES au
TEMPLE-S-LOT (Lot et Garonne) ./.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Juin 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

170/ SLD

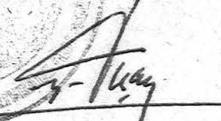
PARIS 8 ème

CARBURANT LIBRIFIANT & REPARATIONS POUR LE MOIS DE MAI 63

Transmis

- | | | |
|---|---|-------------------|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 382,56 fr | 1 | pour mandattement |
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 350,65 fr | 1 | |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

7 Juin 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

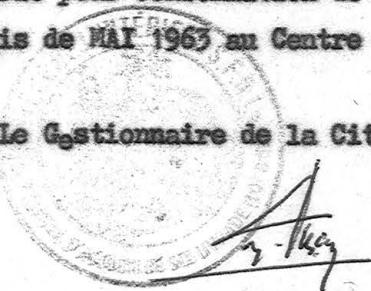
Réf. : V/B.E.n°1259/SPIN/
Ind. du 5.6.63.

Transmis en retour
après certification du
service fait.

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de
Bergerac pour consommation de fluides pendant
le mois de MAI 1963 au Centre de CREYSSE

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Juin 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

168/ SLD

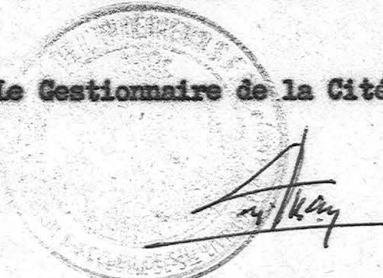
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
pour le mois de MAI 1963 d'un montant de 3.788,90 F

Transmis

pour mandatement

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

6 Juin 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

167/ SLD

PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'Emploi	4
4 Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	97
	—

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

109



M.TURSAN.

6 Juin 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

166/ SLD

OBJET: Hébergement au Centre de
CREYSSE de la famille
PHAN VIET KY.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 3 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille PHAN VIET KY
composée de 10 personnes dont 8 enfants est hébergée au Centre de CREYSSE
(Dordogne) depuis le 24 Mai 1963.

Cette famille a été dirigée sur le Centre de CREYSSE par le 4 ème
Bureau de l'Etat-Major de la 4ème Région Militaire à BORDEAUX. Cette décision
aurait été prise à la suite du télégramme qui m'avait été adressé pour me
demander l'hébergement de cette famille. Je précise que je n'avais pas
répondu à ce télégramme vous l'ayant transmis pour la suite à donner .-



4 Juin 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

165/ SLD

PARIS 8 ème

- Lettre en date du 29.5.63 de Madame Vve CHARLIN à
MER et MONTS à MENTON accusant réception d'un secours
de la somme de 600,00 F

Transmis

à toutes fins utiles.

1



M. TURSAN.

4 Juin 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

164/ SLD

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois
de MAI 1963

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

1er Juin 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

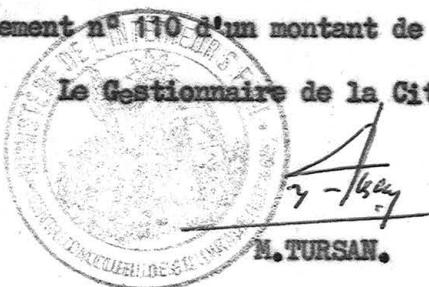
163/ SED

PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de 999,48 F	4
- abonnement n° 151 d'un montant de 313,75	4
- abonnement n° 110 d'un montant de 586,00	4

Transmis pour
mandattement après
certification de la
fourniture.



31 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

162/ SLD

OBJET: lits de repos pour
les classes enfantines.

Monsieur le PRÉFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous transmettre une demande de Mademoiselle GORI - Directrice de l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil concernant l'achat de dix (10) petits lits pour les jeunes enfants de la classes maternelles

Le 15.10.62 par lettre n° 409/SLD je vous ai demandé l'autorisation de cette dépense s'élevant à 350,00 Fr pour les 2 classes maternelles et par lettre n° 1172-SFIM/Ind du 20.10.62 vous m'avez fait savoir que l'équipement de ces classes en lit de repos ne semblait pas justifié en raison de la proximité des logements occupés par les parents des jeunes enfants.

Je me permets, Monsieur le Préfet, de vous renouveler cette demande d'autorisation de la dépense de 350,00 Fr pour l'achat de ces petits lits car à compter du 1er juin les travaux saisonniers commencent et les mamans se trouvant au travail et ne peuvent de ce fait s'occuper de leurs jeunes enfants.

J'ai communiqué au Docteur DACULAS, Médecin du Dispensaire de Seins de la Cité d'Accueil la lettre de Mademoiselle GORI.-



M. TURSAN.

Ste-Livrade le 30 Mai 1963

Mademoiselle GORI
Directrice de l'Ecole de filles
C.A.R.I. STE LIVRADE SUR LOT

à Monsieur le Directeur de la Cité d'Accueil,

J'ai l'honneur de vous prier d'avoir l'extrême obligeance d'envisager l'achat de 10 petits lits pour les petits de la classe maternelle.

L'été venant, les enfants s'endorment l'après-midi sur leurs tables, ce qui n'est pas la solution la plus rationnelle -

Je vous prie de bien vouloir en référer à Monsieur le Médecin du Service Médical de la Cité d'Accueil - Le bien être des petits doit être assuré, et beaucoup de choses indispensables et urgentes restent à faire depuis que les petits de deux ans sont rejus au groupe scolaire.

Veuillez recevoir, Monsieur, avec mes remerciements, mes meilleures salutations.-

signé: GORI.

31 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

160/ 161/ SLD

OBJET: Mutation de la famille
GONTRAN Jean-Baptiste au
Centre de NOYANT D'ALLIER.

Monsieur le Sous Préfet
de
VILLENEUVE SUR LOT
(Lot et Garonne)

J'ai l'honneur de vous transmettre pour information copie de la lettre que m'a adressée l'Entreprise du Bâtiment COLLAVINI à Villeneuve sur Lot concernant la construction d'un pavillon à Ste-Livrade-s-Lot pour Monsieur GONTRAN Jean-Baptiste dont la mutation au Centre de NOYANT D'ALLIER a été différée en raison de la maladie de l'intéressé.

Ci-joint également copie de ma transmission de cette lettre à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans à PARIS .-



30 Mai 1963

n° 159/SLD

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

OBJET: Achat d'une Tondeuse à gazon.

REFER: V/lettre n° 1205/SFIN/Ind.

du 25.5.63

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint,
pour mandattement, en 4 exemplaires, la facture d'un
montant de 850,00 Fr du Garage DELPEUCH à Villeneuve
sur Lot, relative à l'achat d'une tondeuse à gazon
marque "LAWN-BOY".

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



26 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

158/ SLD

Mademoiselle GIROU
Assistante Sociale
Tribunal de Grande Instance

A G E N

Mademoiselle,

Comme suite à notre entretien du 26 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les bulletins de naissance de Marie-Ange, Louise et Monique GAZE ainsi que leur certificat de vaccination.

Les numéros matricules pour les A.P. et Sécurité Sociales sont les suivants:

A.P. n° 239.223 de la Caisse Centrale de la Région Parisienne.

Sécurité Sociale n° 1 20 12 98 401 369

Je vous fais savoir que la Caisse d'Allocations Familiales de Lot et Garonne AGEN payera à l'avenir les prestations familiales à la famille GAZE Alexandre.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.-



27 Mai 1963

Monsieur le Directeur
de la Société Chimique et Routière
de la Gironde

n° 157 / SLD

PETIT COLAYRAC par BON ENCONTRE
(Lot et Garonne)

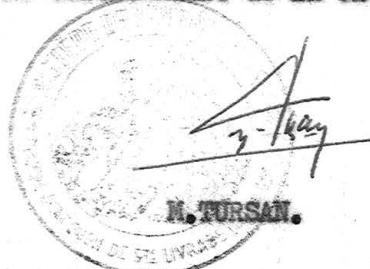
Monsieur le Directeur,

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour, veuillez trouver ci-joint en communication une photocopie du Journal Officiel du 25.7.1961 portant un modèle de déclaration à sousscrire par les Sociétés soumissionnant aux marchés de l'Etat.

Je vous serais obligé de bien vouloir établir en 6 exemplaires cette déclaration, de les signer et de me les renvoyer.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



24 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

156 / SLD

OBJET: Départ définitif
du Centre de CREYSSE de la
famille ADOLPHE Georges.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la
famille ADOLPHE Georges (5 personnes) a quitté définitivement
le 22 mai 1963 le Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne)
pour s'installer :

91, rue Yves Kermen

BOULOGNE-BILLANCOURT (Seine)



22 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

155 / SLD

à

OBJET: Achat d'une tondeuse
à gazon.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'effectuer
l'achat d'une tondeuse à gazon marque " LAWN-BOT".

Le prix d'achat de cette tondeuse à gazon s'élève à 850,00 Fr.-



22 Mai 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musuksmans

154/ SLD

4 rue Cambacérès

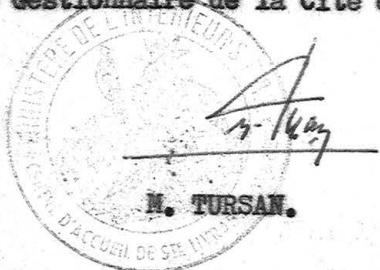
PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au Centre
de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois de JUIN 1962

2

Transmis
comme suite à la demande
téléphonique de Monsieur
BENARD.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

153/SLD

Mademoiselle JUNOT Jeannine
96 boulevard Charles Livon
MARSEILLE 7 ème

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Madame NGUYEN THI AN votre mère est libre de venir à la Cité d'Accueil pour passer un ou deux mois chez une de ses amies qui consent à la recevoir.

Pour la délivrance de votre extrait judiciaire il vous appartient de vous adresser :

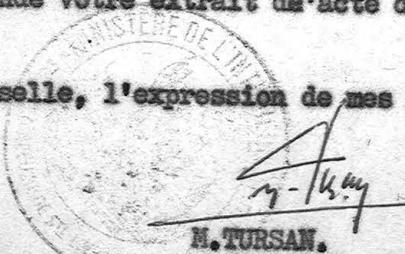
1º/- au Ministère d'Etat aux Affaires Culturelles
Direction des Archives Nationales - Section Outre-Mer
27 rue Oudinot - PARIS 7 ème

pour obtenir un extrait d'acte de naissance (joindre un mandat-lettre de 1,50 Fr et une enveloppe timbrée).

2º/- Dès que vous serez en possession de votre extrait d'acte de naissance vous écrirez au Ministère de la Justice
Direction des Affaires Criminelles et des Grâces
Casier Judiciaire Central
36 rue Cambon PARIS 11 ème

en joignant à votre demande votre extrait d'acte de naissance et un mandat lettre de 3,15 Fr.

Agréez, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.-


M. TURSAN.

20 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

152/ SLD

SUJET: Remplacement de l'une des
2 C.V. en service à la
Cité d'Accueil.

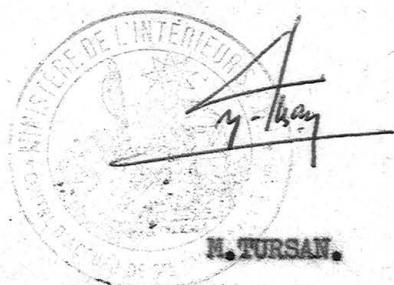
REFERENCE: m/lettre n° 127/SLD
du 26.4.63.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Samedi matin 18.4.63
au cours d'un voyage en Service effectué à Villeneuve-s-Lot, le différen-
tiel de la 2 C.N. n° 25.816-D a sauté et à la suite de cet incident mécanique
le chauffeur qui conduisait la 2 C.V. a évité d'extrême justesse une colli-
sion avec une voiture venant en sens inverse.

Je me permets Monsieur le Préfet de vous renouveler ma demande
d'attribution à la Cité d'Accueil d'une voiture neuve pour remplacer l'une
des 2 C.V. usagées qui sont en service depuis 1956 pour la 2 C.V.n° 24.169-D
et 1958 pour la 2 C.V. 25.816-D./.



18 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

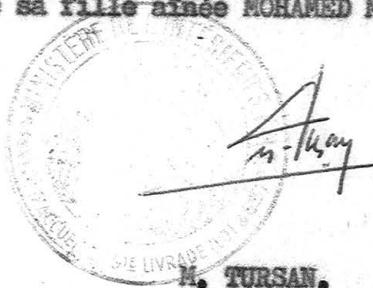
151 / SLD

OBJET: Départ définitif de la
Cité d'Accueil de la
famille PHUNG THI LAN.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

En vous transmettant pour la suite à donner une demande
de pécule de réinstallation formulée par Madame PHUNG THI LAN mère de deux
enfants MOHAMED Mabiba 20 ans et MOHAMED Hélène 18 ans, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que cette famille a quitté définitivement la
Cité d'Accueil le 18 Mai 1963 pour s'installer : route du Rogas à
SAINTE-LIVRADE-S-LOT chez Monsieur PILON - Adjudant d'Aviation, son
gendre qui a épousé sa fille ainée MOHAMED Myriam..-



17 Mai 1963

le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

150/ SLD

O B J E T :

Attribution de l'Aide Sociale aux infirmes à M.M. FERNAND Henri et LAMY Edmond.

Monsieur le PRÉFET
Chef du Service d'Accusil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Service de l'Aide Sociale aux infirmes, grands infirmes et aveugles de la Préfecture de Lot et Garonne a décidé d'attribuer à compter du 1er novembre 1962 à Messieurs FERNAND Henri et LAMY Edmond l'allocation supplémentaire du Fonds National de solidarité = 520,00 F par an et l'allocation d'aide sociale aux infirmes : 800,00 F par an, c'est à dire 110,00 F par mois à chacun d'eux.

Les intéressés vont donc percevoir un rappel de 660,00 F pour la période du 1er novembre 62 au 30 avril 1963 et à compter du 1er mai 1963 ils ne pourront prétendre qu'à l'indemnité différentielle s'élevant pour :

Monsieur LAMY - Secours dit de chômage =	170,50 F
Aide sociale aux infirmes =	<u>110,00</u>
Indemnité différentielle =	60,50

Monsieur FERNAND Secours dit de chômage =	170,50
Secours dit de salaire unique =	<u>92,00</u>
	262,50
Aide sociale aux infirmes =	<u>110,00</u>
Indemnité différentielle =	152,50

Afin de régulariser le trop perçu (660,00 F) par les intéressés pour la période du 1.11.62 au 30.4.63

- Monsieur LAMY ne pourra prétendre à l'indemnité différentielle de 60,50 F qu'après une période de 11 mois c'est à dire le 1er avril 1964, date du remboursement du rappel de la somme de 660,00 F.

- Monsieur FERNAND ne pourra prétendre à l'indemnité différentielle de 152,50 F qu'~~après~~ une période de 5 mois c'est à dire le 1er septembre 63 date du remboursement du rappel de la somme de 660,00 F.-

N. TURSAN.

17 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

149 / SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de Monsieur BENARD
j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire chaque:

- les effectifs des familles civiles hébergées au Centre de GREYSSE (Dordogne) au cours des 2ème, 3ème et 4ème trimestre 1962 et du 1er trimestre 1963 .
- les effectifs des familles militaires hébergées au Centre de GREYSSE (Dordogne) au cours des mois d'octobre et novembre 1962, mars et avril 1963 ./.



M. TURSAN.

17 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

148/ SLD

Monsieur DIPAS Yves
14, Résidence Santillane

T A L E N C E

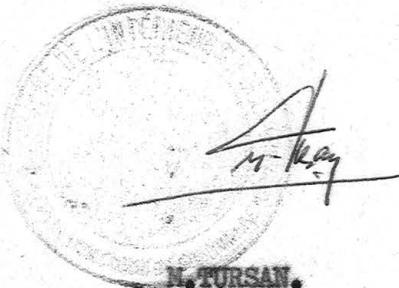
(Gironde)

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 15 courant j'ai l'honneur de vous faire savoir que les malles et valises appartenant à votre mère ont été mises en magasin à la Cité d'Accueil tenus à la disposition de votre mère qui pourra les retirer lorsqu'elle le désirera.

D'ailleurs le 25.1.63 j'ai écrit à votre mère pour le lui faire savoir et j'avais joint à ma lettre l'inventaire de ses objets personnels qui avait été établi lors de la reprise de son logement.

Avec tous mes meilleurs souhaits de bonne santé pour vous tous, agréez cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



N. TURSAN.

14 Mai 1963

n° 147 / SIMD

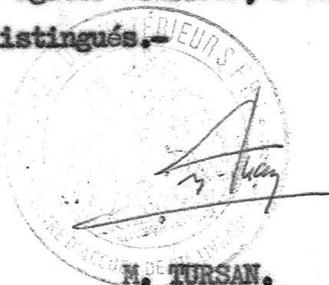
Monsieur Paul EUGENE
Agent Général d'Assurances
2 Allées du Gal de Gaulle
C O N D O M

(Gers)

Monsieur,

Comme suite à l'accident survenu le Samedi 24.3.1963 occasionné par Monsieur BUISET Instituteur au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil qui est un de vos assurés et sur ses instructions veuillez trouver ci-joint pour règlement la facture en triple exemplaire du Garage SIMON concessionnaire de la Sté CITROEN à Villeneuveès-Lot qui a effectué les réparations nécessaires à la 2 C.V. CITROEN N° 25.816-D accidentée.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.—



14 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

146/ SLD

O B J E T :

Installation d'un groupe moto-pompe
pour l'arrosage des pelouses.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que lors de son inspection
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade, Monsieur MOULONQUET Inspecteur Général
Adjoint de la Santé Publique et de la Population a manifesté le désir de
voir se généraliser dans la Cité d'Accueil des espaces verts et en prenant
exemple sur la pelouse qui existe près des bâtiments administratifs.

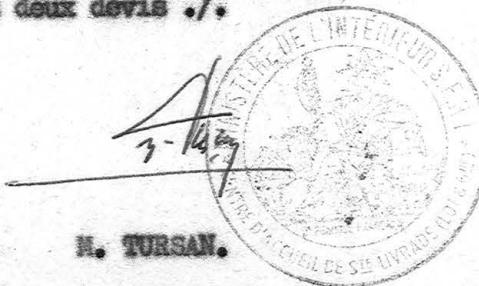
A la suite de cette inspection et pour réaliser ces espaces verts
désirés, nous avons fait entreprendre des travaux par les employés du
Service Entretien de la Cité d'Accueil.

Il sera donc indispensable au cours de l'été prochain d'arroser
fréquemment pour entretenir ces pelouses et il est évident que le cubage
d'eau deviendra très important et occasionnera une augmentation sérieuse
du prix de la consommation d'eau.

Afin d'éviter cette dépense supplémentaire, il a été envisagé
l'installation d'un groupe moto-pompe électrique qui captera l'eau du Lot
dont les rives se trouvent à 150 mètres environ de la Cité d'Accueil ce
qui nous permettra un arrosage gratuit de ces pelouses.

En vous transmettant ci-joint les devis en double exemplaires
établis pour l'installation complète du groupe moto-pompe, je vous demande
Monsieur le Préfet l'autorisation de la dépense de la somme de 4.626,00 F
représentant le montant de ces deux devis ./.

M. TURSAN.



14 Mai 1963

n° 145 / SLD

Madame L'ETROUBLON

27 Boulevard de la Fourragère
à ST BARNABE

- M A R S E I L L E 12e

Madame,

En réponse à votre lettre du 11 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur BOTTARLINI votre frère qui a pris connaissance de votre lettre m'a déclaré préférer rester à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade pour des raisons pécuniaires et qu'il allait vous écrire pour vous expliquer sa décision de ne pas se rendre à Marseille auprès de vous.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

14 Mai 1963

n° 144/ SLD

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE
(Service des Cotisations)

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 422.696 de 2.612,74 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois
d'AVRIL 1963 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



14 Mai 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

143/ SLD

double
- Facture en ~~4~~ ex concernant la fourniture d'énergie
électrique pendant le mois d'AVRIL 1963 à la Cité
d'Accueil de STE-LIVRADE d'un montant de 2.760,45 Fr

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

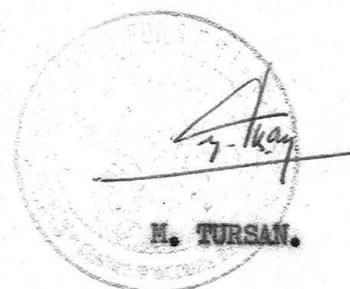
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

142/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

OBJET: Départ définitif de la
Cité d'Accueil de
Madame NGUYEN THI TUAN.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame
NGUYEN THI TUAN et ses cinq enfants ont quitté définitivement la
Cité d'Accueil le 13.5.1963 pour s'installer rue St Martin à
CASSENEUIL (Lot et Garonne).-



11 Mai 1963

Mademoiselle MENARD Thérèse
1 rue du Capitaine MARCHAL
PARIS 20 ème

n° 141/ SLD

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre recommandée du 10 courant j'ai l'honneur de vous faire connaître que vos parents et vos soeurs et frère sont toujours hébergés à la Cité d'Accueil et en bonne santé.

J'ai parlé à l'une de vos soeurs en lui recommandant de vous adresser quelques mots que vous attendez avec impatience.

Agréez; Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

11 Mai 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

140/ SLD

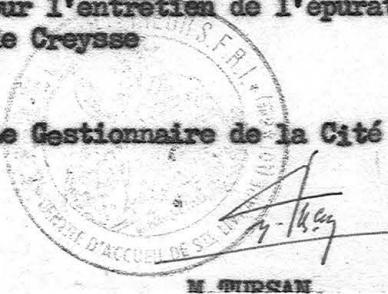
PARIS 8 ème

- Nationale
- Facture en 4 ex de la Poudrerie de Bergerac pour consommation de fluides pendant le mois d'AVRIL 1963 au Centre de Creysse
 - Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour l'entretien de l'épurateur septique au Centre de Creysse

Réf: V/B.E. n° 1034 et 1042
S.F.I.M./Ind des 9 et 10.5.
63.

Transmis en retour
après prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

139/ SLD

Monsieur GERVAIS François
Bâtiment 25 - Escalier 1
Rue Renoir n° 1 - Cité des Chênes

E R M O N T

(Seine et Oise)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de MILLE FRANCS (1.000,00 Fr) représentant le reliquat du montant du pécule de réinstallation (1.500,00) qui vous a été attribué par le Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS.

Vous trouverez ci-joint également :

- le reçu de l'avance de 500,00 Fr qui vous avait été consentie.
- un reçu du montant de votre pécule de réinstallation que vous devez signer et me renvoyer par retour du courrier.

Agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.--



10 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

138/ SLD

OBJET: Attribution d'un pécule
de réinstallation.

Madame Veuve DUPAS Joséphine
chez Monsieur Yves DUPAS
14, Résidence Santillane

T A L E N C E

(Gironde)

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat lettre de la somme de DEUX-CENT CINQUANTE Francs (250,00 F) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été adressé par le Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS.

Veuillez trouver ci-joint également un reçu du montant de cette somme que vous devez signer et me renvoyer par retour du courrier.

Agréez Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-



10 Mai 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

137 / SLD

OBJET: Attribution d'un
pécule de réinstallation.

Monsieur DECONZANET Marie Joseph
Cité Immobilière de l'Ermitage

n° 5 Bâtiment B

LE BOUSCAT

(Gironde)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de MILLE DEUX CENT FRANCS (1.200,00 Fr) représentant le reliquat du montant du pécule de réinstallation (1.700,00 Fr) qui vous a été attribué par le Service des Français rapatriés d'Indochine à PARIS.

Vous trouverez ci-joint également :

- le reçu de l'avance de 500,00 Fr qui vous avait été consentie
- un reçu du montant de votre pécule de réinstallation que vous devez signer et me renvoyer par retour du courrier.

Agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.--



M. TURSAN.

8 Mai 1963

Monsieur le PREVET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

136 / SLD

4 rue Cambacérès

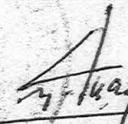
PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil
de Ste-Livrade - mois d'Avril 1963

2

Transmis
pour information.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

7 Mai 1963

PREFECTURE DE LOT & GARONNE
(Comptabilité des Ministères)
A G E N

n° 135/ SLD

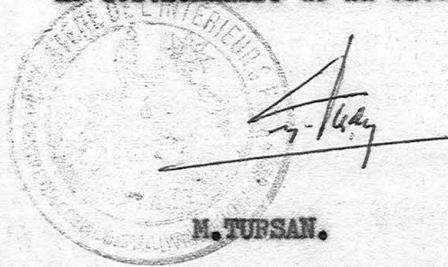
Monsieur,

Comme suite à notre entretien du 7 courant et sur votre demande, veuillez trouver ci-joint la copie certifiée conforme de la lettre n° 01411 AGA-AS adressée à Monsieur le Garde des Sceaux, Ministère de la Justice concernant le Centre d'Accueil de BIAS.

Ci-joint également en retour, en double exemplaire, le relevé des factures avec la certification du service fait.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7 Mai 1963

Monsieur BERNOU SIMON

Marchand Forain

à LUSIGNAN PETIT

n° 134/ SLD

Lot et Garonne

Monsieur,

Comme suite à votre demande écrite du
6 courant, j'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint l'autorisation pour l'année 1963 de
vendre dans la Cité d'Accueil des fruits et
légumes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Directeur de la Cité d'Accueil.

M. TURSAN.

7 Mai 1963

AUTORISATION

pour l'année 1963

Monsieur BERNOU Simon - domicilié
à LUSIGNAN PETIT (Lot et Garonne) titulaire
d'un certificat de patente est autorisé à
pénétrer dans la Cité d'Accueil des Français
rapatriés d'Indochine à Ste-Livrade s/Lot
pour y vendre, sur les lieux réservés aux
marchands détaillants - (terre- plaine situé
près de la Salle de douches) des fruits et
des légumes./.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



P. TURSAN

6 Mai 1963

Monsieur le PREFET

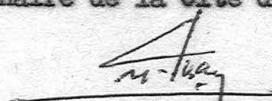
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- Factures et pièces justificatives	103
	—

113

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.



6 Mai 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

132/ SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
pour le mois d'AVRIL 1963 d'un montant de 3.755,27 Fr

1

Transmis

pour mandatement

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Mai 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

131/ SLD

PARIS 8 ème

CARBURANT LUBRIFIANT & REPARATIONS POUR LE MOIS D'AVRIL 63

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 507,30 F
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 211,43 F

Transmis
pour mandatement

1

1



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

3 Mai 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

130/ SLD

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois de
d'AVRIL 1963

Transmis

à toutes fins utiles.

2



29 Avril

Monsieur le PREFET de
LOT ET GARONNE
(Secrétariat Général)

n° 129/ SLD

OBJET: mon affectation à la
Cité d'Accueil de
STE LIVRADE-S-LOT.

A G E N

RE:...:V/Lettre du 27.4.63.

J'ai l'honneur de vous renvoyer
ci-joint l'original de mon contrat que j'ai
^{signé}
signé et m'engageant à compter du 1er Mai
1963 en qualité d'agent contractuel de
2 ème catégorie.



M.TURSAN.

29 Avril

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil
de NOYANT D'ALLIER

N° 128/ SLD

(Allier)

Comme suite à notre entretien
téléphonique du 27 courant, veuillez trouver
ci-joint les récépissés que vous n'avez
demandés.-



26 April 1963

L^e Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

127/ SLD

OBJET: Accident survenu le
20.4.63 à la 2 C.V.
n° 25.816-D

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que SAMEDI 20.4.63 après midi en me rendant à la Poste de Ste-Lévrade pour poster le courrier administratif avec la 2 C.V. n° 25.816-D du Service, j'ai été accidenté en cours de route par la voiture automobile "Aronde 60" de Monsieur BUISSET, instituteur au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Notre voiture a été tamponnée de face. Je me trouvais à l'extrême droite de ma route et à la vue de l'arrivée de la voiture de Monsieur BUISSET qui circulait à gauche j'ai freiné et arrêté mon véhicule et à ce moment, la collision a eu lieu.

Monsieur BUISSET a reconnu être en défaut et prendre toute la responsabilité de l'accident en présence d'un huissier que j'avais appelé pour contrôler l'accident. Notre voiture sera réparée aux frais de Monsieur BUISSET en accord complet avec son assurance.

25816-D Comme suite à cet accident je vous fais savoir que la 2 C.V. n° 24.169-D a parcouru plus de 200.000 Kms et la 2 C.V. n° 24.169-D mise à la disposition du Service Médical de la Cité d'Accueil dépassant 300.000 Kms, j'ai l'honneur de vous demander s'il ne serait pas possible de nous affecter une voiture neuve pour remplacer l'une des 2 C.V.-



26 Avril 1963

Ministère de l'Intérieur
Centre Administratif et Technique
Interdépartemental - Bureau des Finances
Boîte Postale n° 39

B O R D E A U X

126/ SLD

- Bordereau d'envoi n°12.360 du 25.4.1963

Transmis en retour
après signature du
Bordereau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

25 April 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

A

125/ SLD

OBJET: Exploitation des douches installées à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.

REVER: V/lettre n° 1102/SFD/BC
du 24.4.63.

Monsieur le PRÉFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la salle de douches installée à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade fonctionne depuis le 1er Janvier 1963.

J'ai par lettre n° 428/SLD du 26.12.62 informé Monsieur le S/Prefet Chef du Service des Français repatriés d'Indochine de l'ouverture de la salle de douches et j'avais joint à ma lettre la circulaire à l'intention des hébergés de la Cité d'Accueil laquelle portait le tarif demandé pour une douche ou un bain.

Ce n'est qu'après accord verbal de Monsieur le S/Prefet MATRIN lors d'une de ses visites à la Cité d'Accueil qu'il avait été décidé de faire payer la douche ou le bain et ceci dans un seul but d'économie, c'est à dire que les recettes de l'exploitation de la salle de douches payeraient le fuel domestique pour la chaudière ainsi que la femme de ménage chargée de l'entretien.

A titre d'information je vous fais savoir que :

1°/ L'établissement de bains-douches de la ville de Ste-Livrade fait payer le tarif suivant :

DOUCHE : 1,00 Fr - BAIN : 1,20 tendais que

nous demandons : DOUCHE : 0,50 Fr - BAIN : 0,60 Fr

2°/ A compter du 1er janvier 1963 j'ai ouvert un livre de caisse où sont portées les recettes et les dépenses qui concernent l'exploitation de la salle de douches.

Je vous demande Monsieur le Préfet quelles sont vos instructions pour l'exploitation de la salle de douches de la Cité d'Accueil.

N. TURSAN.

24 April 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

124/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement
en 4 exemplaires une facture des Etablissements René BONNAL à STE LIVRADE
d'un montant de 1.389,66 Fr.

Ces réparations sont consécutives aux fortes gelées de
l'hiver dernier.-



24 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

125/ SLD

OBJET: Utilisation des Fonds Barangé
pour l'année 1963.

REFER: V/lettre du 3 avril 1963.

Monsieur le Préfet de Lot et Garonne
3ème Division - 2^e Bureau

A G E N

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quatre exemplaires
deux plans d'utilisation (Ecole de garçons et Ecole de filles) des
Fonds Barangé pour l'année 1963 - mis à la disposition du Groupe Scolaire
de la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes
sentiments respectueux et dévoués.-



23 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

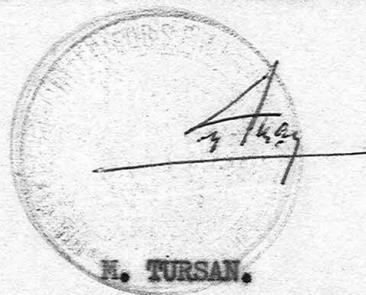
à

122/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement en
4 exemplaires, une facture de l'entreprise de peinture Paul GRIES au
TEMPLE-S-LOT d'un montant de 900,00 F, relative à la réfection de
trois logements de 3 pièces pour héberger les familles mutés le
12.4.63 du Centre de Noyant à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.-



22 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

121 / SLD

OBJET: Mutation de familles des
Centres de Ste-Livrade
et de Noyant.

REPERE: V/lettre n° 587/SFIM/Ind.
du 8.4.63.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandattement
en 4 exemplaires :

- une facture de la Société de transports automobiles de Villeneuve-s-Lot
d'un montant de 1.055,00 Fr.
- une facture de la Société de Transports Dubouil et Cie de Villeneuve-s-Lot
d'un montant de 1.460,00 Fr.

Ces deux factures concernent les frais de transports de
personnes et de bagages des familles mutées les 11 et 12 Avril 1963
des Centres de Ste-Livrade-s-Lot et de Noyant d'Allier.-



19 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

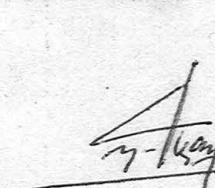
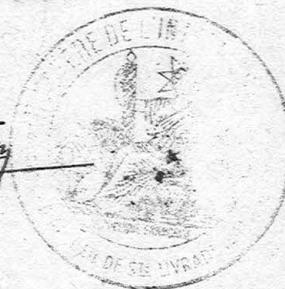
120/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

En vous transmettant copie de la lettre recommandée que
j'ai adressée ce jour à Monsieur KRAMER Jean, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que l'intéressé a été rayé des contrôles
de la Cité d'Accueil à compter du 18 Avril 1963.-



M. TURSAM.

19 Avril 1963

à Monsieur K R A E N E R Jean
Commandement des Transmissions

119/ SLD

B.C.R.

BRAZZAVILLE

(République du Congo)

RECOMMANDÉ

Monsieur,

A la suite d'instructions de Monsieur le PRÉVOST, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans à PARIS, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à dater de ce jour vous êtes rayé des contrôles de la Cité d'Accueil et qu'en conséquence votre hébergement ne se justifiant plus, vos objets personnels et après inventaire dont ci-joint copie, ont été placés en magasin où ils resteront à votre disposition.-

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



N. TURSAN.

16 Avril 1963

n° 118/ SLD

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE
SOCIALE

(Service des Cotisations)

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 422.688 de 2.225,94 Fr émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve s/Lot
représentant le montant des cotisations du mois
de MARS 1963 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Détail de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

16 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

117/ SLD

PARIS 8 ème

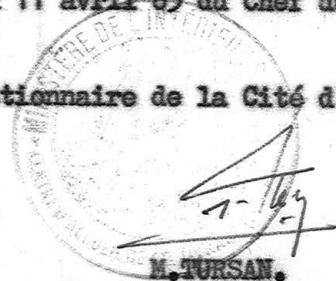
- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le mois de MARS 1963 à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 4.136,78 fr
- Lettre en date du 11 avril 63 du Chef du Centre de l'E.D.F. à AGEN

1 Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

1

2

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



16 Avri.

SELEC RASPAIL HOTEL
259 Boulevard Raspail
PARIS 14 ème

n° 116/ SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 courant,
j'ai le regret de vous faire connaître qu'aucune
personne hébergée à la Cité d'Accueil n'est
candidate à l'emploi de femme de maison que vous
avez bien voulu nous proposer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M.TURSAN.

16 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

115/ SLD

OBJET: Mutation de 2 familles
au Centre de NOYANT et de
8 familles de la Cité
d'Accueil de Ste-Livrade.
REFER: V/Lettre n°587/SFIN/Ind
du 8.4.63.

à
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

- 1°/- le 11.4.63 les familles THEODORE Albert et BREMBERT Paul ont été mutées au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER.
- 2°/- Le 12.4.63 les familles VAPPOU Marianne, JAVALET Micheline, THIBAUT Arthur, BOUZAC René, NGUYEN VAN THANH dit BAYARD, LOMET Henri, BEN AISSA et ISMAEL Djama du Centre de NOYANT ont été mutées à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE-S-LOT.-



M. TURSAN.

16 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

114/ SLD

PARIS 8 ème

CARBURANT LUBRIFIANT & REPARATIONS POUR LE MOIS DE MARS 1963

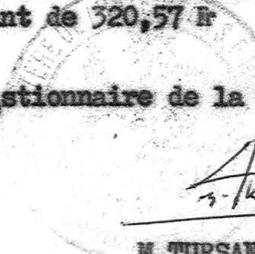
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 493,12 Fr
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 320,57 Fr

Transmis
pour mandattement

1

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

16 Avril

Monsieur le PRÉFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8^e

113/ SLD

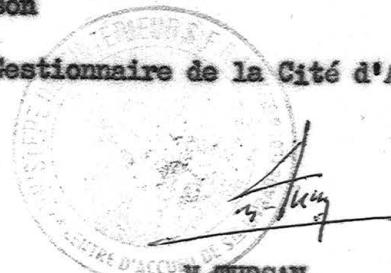
FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE ET PERSONNAZ

- Facture en 4 ex d'un montant de 15.117,58 F
- Bon de livraison

Transmis

1 pour mandattement.
9

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

112/SLD

OBJET: Mutation de la famille
GONTRAN Joachim au
CENTRE de NOYANT.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

En vous transmettant copie de la lettre que m'a adressée le 5 courant Monsieur GONTRAN Joachim, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un inventaire des objets et effets personnels de l'intéressé se trouvant dans le logement qu'il occupait avec sa famille à la Cité d'Accueil a été établi en présence de son père Monsieur GONTRAN Pierre et ses effets et objets personnels ont été mis à sa disposition au magasin de la Cité d'Accueil.

J'ai adressé à Monsieur GONTRAN Joachim cet inventaire et l'ai informé par lettre ci-jointe qu'il était rayé à compter du 11.4.63 des contrôles de la Cité d'Accueil de STE LIVRADE S/Loy.



12 AVRIL 1963

Monsieur GONTRAN Joachim
chez Monsieur GONTRAN Paul
Bâtiment 71 - Escalier 2

SARCELLES LOCHERES

n° 111/SLD

(Seine et Oise)

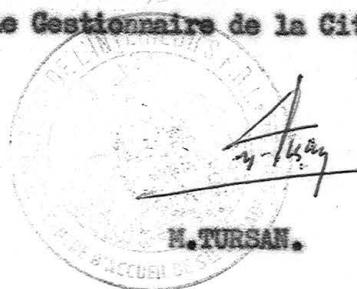
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
l'inventaire des effets et objets personnels qui
se trouvaient dans le logement n° 6 du Bâtiment Q que
vous occupiez à la Cité d'Accueil.

Je vous informe qu'à compter du 11 avril
1963 vous êtes rayé des contrôles de la Cité
d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot et qu'il vous
appartient de venir prendre possession de vos
effets et objets personnels qui ont été placés
à votre disposition au magasin de la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

110/ SLD

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, à toutes fins utiles,
la lettre que j'ai reçue ce jour de l'Electricité de France - Subdivision
de VILLENEUVE-SUR-LOT relative à la fourniture de courant moyenne tension
au Centre d'Accueil de BIAS.-



12 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

109/ SLD

à

Monsieur le Chef de Subdivision de l'E.D.E.

à

VILLENEUVE SUR LOT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'adresse ce jour pour la suite à donner votre lettre du 10 courant à Monsieur le PREFET Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès - à PARIS 8 ème.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



11 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

108/ SLD

OBJET: Départ définitif
de la Cité d'Accueil
des familles
GERVAIS François
et Vve CATEL.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8^e

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les familles
GERVAIS François (11 personnes) et Vve CATEL née NGUYEN THI OC
(2 personnes) ont quitté définitivement ce jour 11.4.63 la Cité
d'Accueil pour s'installer :

Monsieur GERVAIS François - Bâtiment 25 - Escalier 1
Rez de Chaussée gauche à ERMONT (Seine et Oise)

Madame Vve CATEL au dancing "LE RAMIER" - Parc Toulousain - TOULOUSE.

Sur accord téléphonique de Monsieur BEWARD, j'ai avancé
la somme de 500,00 F à Monsieur GERVAIS à valoir sur le secours de
réinstallation qui lui sera attribué.-



M. TURSAN.

11 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

107/ SLD

Requête de Madame Vve CATEL née NGUYEN THI OC
sollicitant un secours de réinstallation

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis
pour la suite à donner.
L'intéressée n'a pas joint
à sa demande une quittance
de loyer étant logée au
Dancing "LE RAMIER" à
TOULOUSE où elle est
employée.

8 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

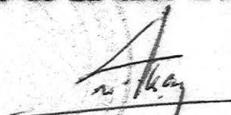
106/ SLD.

- Copie de la lettre n° 105/SLD du 8.4.63 adressée à Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER (Allier) concernant la famille GONTRAN Joachim faisant l'objet d'une mutation de Centre
- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade pour le mois de MARS 1963

1

Transmis
pour information.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

SECRETARIAT D'ETAT AUX RAPATRIES

Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

CITE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

ETA DE MOUVEMENT DE LA CITE D'ACCUEIL DE STE LIVRADE

Mois de Mars 1963

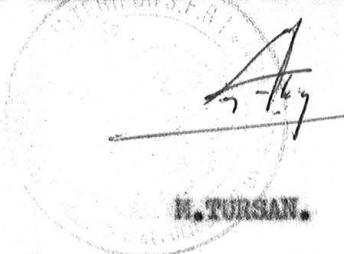
Nom et prénom	Situation	Date de naissance	Date d'arrivée au Centre	Date de départ du Centre	Date de retour du Centre	Observations
	de famille	au Centre	du Centre	du Centre	du Centre	
1°/ Départ définitif	:	:	:	:	:	
Néant	:	:	:	:	:	
2°/ Mutations	:	:	:	:	:	
Néant	:	:	:	:	:	
3°/ Naissances	:	:	:	:	:	
BREMBERT Liliane	:	24.3.63	:	:	:	enfant de BREMBERT Paul
SABEL Marie Line	:	24.3.63	:	:	:	enfant de SABEL Vincent
4°/ Décès :	:	:	:	:	:	
Mme Vve ARPAGE née NG.THI HAI	V	1896	13.7.56	:	:	Décédé le 16.3.63 à la Cité d'Accueil

EFFECTIF DE LA CITE

Inscrits sur nos registres	{	H = 1221	}
		P = 217	{ 847
		Z = 508	
Présents au Centre	{	H = 70	}
		P = 180	{ 758
		Z = 508	

Sainte-Livrade le 31 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

8 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

105/ SLD

à

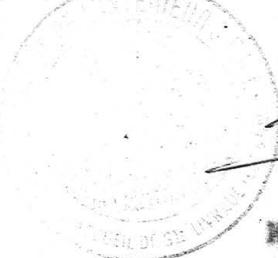
OBJET: Mutation de la famille
CONTRAN Joachim
REPER: Ma lettre n° 71/SLD du
14.4.63.

Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil
de
NOYANT D'ALLIER

(Allier)

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille
CONTRAN Joachim (11 personnes) ne sera pas mutée à votre Centre
le 11.4.63.

En effet Monsieur CONTRAN Joachim a décidé de rester chez
son frère Paul à SARCELLES-LOCHERES (9. à 0) et m'a demandé par
écrit de retirer au magasin de la Cité ses affaires personnelles
se trouvant dans son logement en attendant d'être logé dans la
banlieue parisienne par le Service des P. et T. qui lui a promis
un P.5 dans les 3 mois à venir.



M. TURSAN.

6 Avril 1963

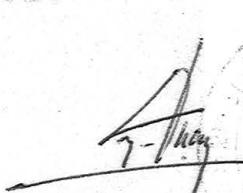
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

104/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour la suite
à donner, une demande de secours de réinstallation formulée
par Madame NGUYEN THI TUAN mère de 5 enfants, concubine de
Monsieur DUPRET Pierre, qui a quitté définitivement avec sa
famille la Cité d Accueil le 28.12.1962 pour s'installer à
CASSENEUIL - (Lot et Garonne)./.



M. TURSAN.

5 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

103/ SLD

PARIS 8 ème

Réf:V/B.E. n° 816/SFIM.Ind.
du 4.4.63.

- Facture de l'E.D.F. Centre d'Agen

Subdivision de Villeneuve-s-Lot du 31.1.63

Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M.TURSAN.

5 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

102/ SLD

- Relevé des dépenses
- Compte d'emploi
- Mémoire explicatif
- Factures et pièces justificatives
- Relevé de l'exploitation des douches

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

N. TURSAN.

4
4
4
77
4

93

5 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

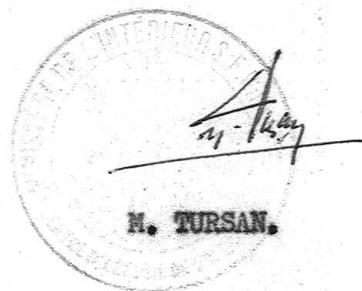
à

101 / SLD

OBJET: Hébergement au Centre de
CREYSSE de la famille
LEOPOLD Pierre.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur
LEOPOLD Pierre, sa femme et ses deux enfants sont arrivés ce
jour 5.4.63 en gare d'Agen à 5 h 30 venant de MARSEILLE et
transportés au Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne)
où un logement de 3 pièces a été mis à leur disposition.-



5 April 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

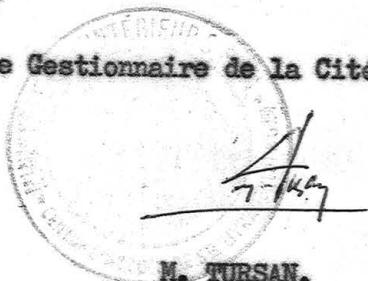
100/ SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
pour le mois de MARS 1963 d'un montant de
3.369,41 Fr

Transmis
pour mandattement.

—

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

3 Avril 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

98/SLD

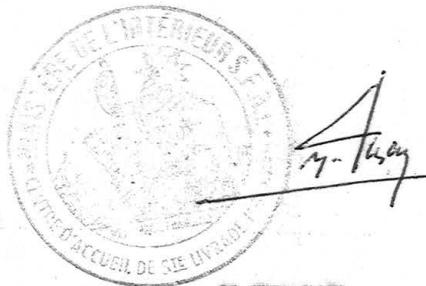
OBJET: Activités commerciales
de Mme PARQUIER Pierre.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accusil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Brigade de Gendarmerie de Ste-Livrade-s-Lot a le 30.3.63 dressé un procès-verbal d'infraction fiscale pour défaut de patente à Madame PARQUIER Pierre née VU-THI-MAO.

En effet l'intéressée se livrait dans la Cité d'Accueil à la vente de produits alimentaires importés du Vietnam et ceci malgré l'interdiction qu'elle n'ignorait pas de faire du commerce dans la Cité d'Accueil.

Monsieur PARQUIER Pierre son époux est employé civil de l'Armée à BORDEAUX (Caserne Xaintrailles depuis le 1.1.62 et met sûrement de la mauvaise volonté à trouver un logement à BORDEAUX pour recevoir sa famille.-



M. TURSAN.

3 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

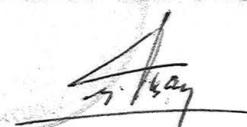
97/SLD

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac pour consommation de fluides pendant le mois de MARS 1963 au Centre de GREYSSE

1 Réf.:V.B.E.n° 787/SFIM/Ind.
du 2.4.63.

Transmis en retour
après prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

3 Avril 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 3 ème

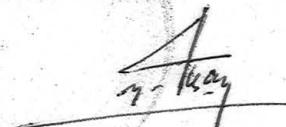
96/ SLD

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES :

- abonnement n° 20 d'un montant de 848,75	4
- abonnement n° 151 d'un montant de 378,25	4
- abonnement n° 110 d'un montant de 447,50	4

Transmis pour
mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. TURSAN".

M. TURSAN.

2 Avril 1963

n° 95/ SLD

Monsieur le MAIRE
de la Commune
de STE LIVRADE-S-LOT

(Lot et Garonne)

Monsieur le Maire,

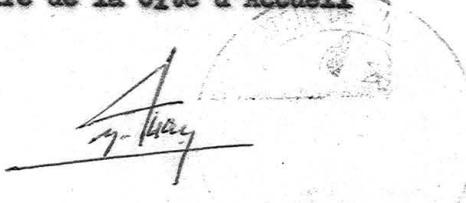
J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le PREFET Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans a décidé de muter le 11 Avril 1963 au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER (Allier) les familles dont les noms suivent :

EREMBERT Paul, GONTRAN Joachim, GONTRAN Jean-Baptiste et THEODORE Albert.

Le 12 Avril 1963 seront mutées 8 familles au Centre d'Accueil de NOYANT à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

2 Avril 1963

CAISSE MUTUELLE D'ASSURANCES
SOCIALES AGRICOLES
177 boulevard Carnot

N° 94/ SLD

A G E N

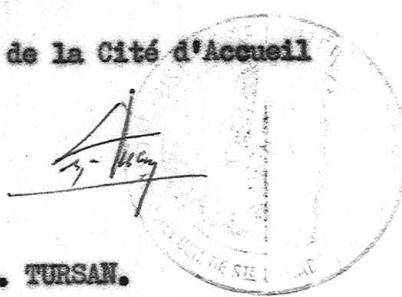
REF:V/Lettre n° 900
E - Avril du
28.3.63.

Messieurs,

Comme suite à votre demande par lettre
citée en référence, j'ai l'honneur de vous
adresser ci-joint une fiche individuelle
d'état-civil au nom de MFTOS Hélène Mle
06 07 46 0246.

Veuillez agréer Messieurs, l'expression
de mes sentiments distingués.-

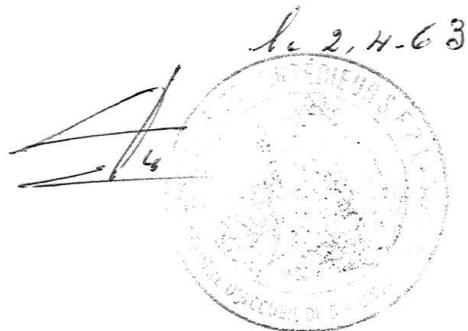
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Note 93 / S.L.D. du 2 Avril 1963

concernant les familles CONTRAN Yannick et Jean-Baptiste
garantis par Mme TURSAN.



29 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

92 / SLD

à

Monsieur BENARD
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Comme suite à votre demande téléphonique

du 27 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint

l'état des dépenses effectuées à la Cité d'Accueil au
cours de l'année 1962 .-

M. TURSAN.

29 Mars 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

91/ SLD

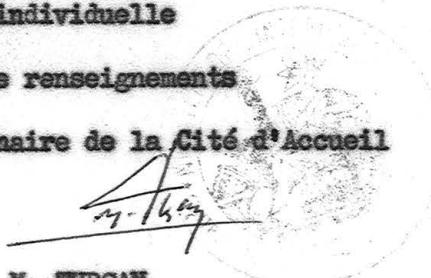
PARIS 8 ème

Réf.:V/B.E.n° 731/SFIN/Ind
du 26.3.63.

- Note n° 2340/SGB/P du 21 Mars 1963 concernant mon recrutement en qualité d'agent contractuel au Ministère des Rapatriés (en retour) 1
- Imprimés de notice individuelle 2
- Imprimés de fiche de renseignements 2

Transmis en retour
après avoir complété les imprimés.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

26 Mars 1963

Ministère de l'Intérieur
Centre Administratif et Technique
Interdépartemental - Bureau des Finances
Boîte Postale n° 39
BORDEAUX

90/SLD

- Bordereau d'envoi n° 9516 du 27.3.1963

Transmis en retour
après signature du
Bordereau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

27 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

89/ SLD

à

OBJET: Réparation de la
Camionnette n° 82617-D
en service à la Cité d'Accueil.
REPER: V/lettre n°686-SFIN/Ind.
du 21.3.63.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en 4 exemplaires
pour mandattement une facture du Garage SIMON - Concessionnaire de
CITROËN à Villeneuve-s-Lot d'un montant de 1.235,00 F relative au
remplacement par un échange standard du moteur de la camionnette
n° 82.617-D en service à la Cité d'Accueil.

Vous n'avez autorisé cette dépense par votre lettre citée
en référence.-



26 Mars 1963

Mademoiselle LARRIVIERE
Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

ss/ SLD

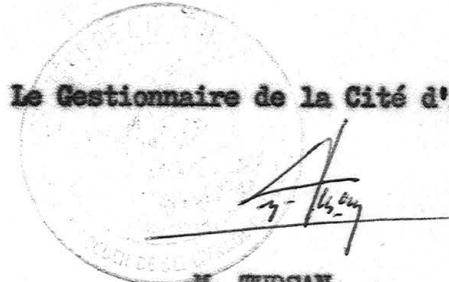
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Bulletin de paye du mois de FÉVRIER 1963
de Monsieur GERVAIS François.

1 Comme suite à notre
entretien téléphonique
de ce jour.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



26 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

87 / SLD

OBJET: Reprise du logement inoccupé
de Madame Vve CATEL
née NGUYEN THI OC.

Monsieur le BREVET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le 23 courant
un inventaire des objets personnels de Madame Vve CATEL née NGUYEN THI OC
se trouvant dans son logement inoccupé depuis plusieurs mois a été établi
et lui a été adressé en lui faisant savoir qu'elle était rayée des
contrôles de la Cité d'Accueil à compter du 23.3.1963 et que ses objets
personnels inventoriés étaient mis à sa disposition au magasin de la Cité.

L'adresse actuelle de Madame Vve CATEL est la suivante :
Dancing " LE RAMIER " - Parc Toulousain - TOULOUSE (Hte Garonne).-



26 Mars 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

86/ SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie
électrique pendant le mois de FEVRIER 1963 à la
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant
de 7.302,75 F

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Mars

Monsieur le MAIRE
de la Ville de STE LIVRADE S/LOT

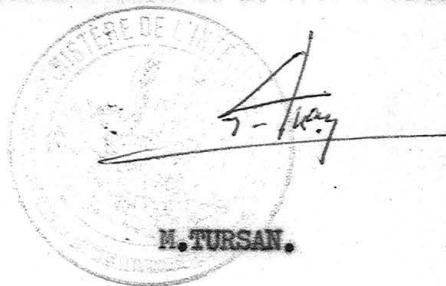
N° 85 / SLD

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre lettre du 25 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que seul Monsieur le PREFET Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans à PARIS peut accorder un délai supplémentaire à la mutation au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER de la famille BREMBERT Paul.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



19 Mars 1963

85/ SLD

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacères
PARIS 8 ème

Transmis

2 à toutes fins utiles.

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil de
Ste-Livrade pour le mois de FEVRIER 1963



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

19 Mars 19..

Madame ROGER VIGNAL
39 rue d'Agen
VILLENEUVE S/LOT

N° 82 / SLD

Madame,

Comme suite à votre demande écrite du
15 courant, j'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint l'autorisation pour l'année 1963 de
vendre dans la Cité d'Accueil des articles de
bonneterie.

Veuillez agréer, Madame, l'expression
de mes sentiments distingués.-

M. TURSAN.

19 Mars 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

SI/ SLD

FOURNITURE DE CHARBON PAR LA STE MANINGUE & PERSONNAZ

- Facture en 4 ex d'un montant de 10.752,57 Fr
- Bon de livraison

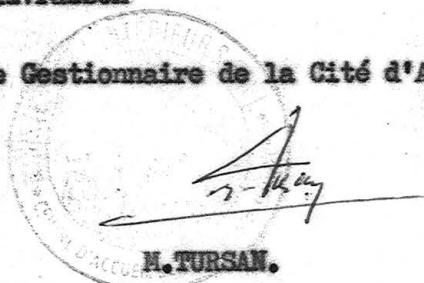
1

9

Transmis

pour mandattement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAM.

19 Mars 1963

n° 80/SLD

Monsieur le PREFET

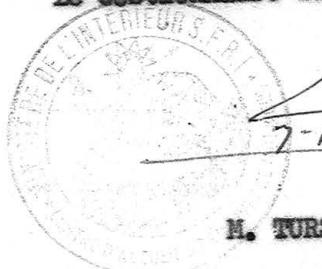
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
ci-joint :

- la lettre n° 165 du 18.3.63 que m'a adressée
Monsieur le Préfet du Département de la Dordogne.
- Copie de ma réponse à cette lettre.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

19 Mars 1954

Monsieur le PRÉFET
du Département de la Dordogne

n° 79/ SLD

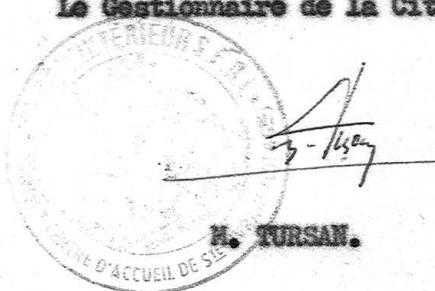
PERIGUEUX

REP:V/lettre n° 165
18.3.65.

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que j'adresse ce jour votre lettre citée en référence
à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et
de Reclassement des Français d'Indochine et des
Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS 8 ème.

Le Centre d'Hébergement de GREYSSE étant
sous son autorité directe, Monsieur le Préfet vous
fera savoir s'il est possible de loger au Centre de
GREYSSE 14 rapatriés du Centre d'Accueil de BERGERAC..

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

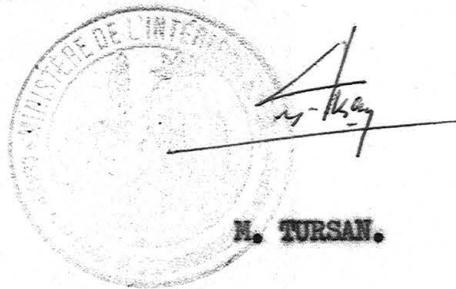
78/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès à l'âge de
75 ans de Madame Veuve ARPAGE née NGUYEN THI HAI survenu à la
Cité d'Accueil le Samedi 16 Mars 1963.

A la suite du décès de sa mère, j'ai fait savoir à
Monsieur ARPAGE Charles actuellement présent à la Cité que ses
filles Renée 28 ans et Monique 24 ans ne pouvaient plus être
hébergées à la Cité d'Accueil et que leur place était à
MARSEILLE auprès de lui.-



18 Mars 1963

Monsieur le PRETET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

77 / SED

CARBURANT LUBRIFIANT & REPARATIONS POUR LE MOIS DE FEVRIER

1963

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 408,87 Fr
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 718,93 Fr

Transmis
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

15 Mai

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE
SOCIALE
(Service des Cotisations)

n° 76/ SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 422.686 de 2.225,94 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois de
FEVRIER 1963 pour le personnel employé à la Cité
d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des
cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

15 Mars 1963

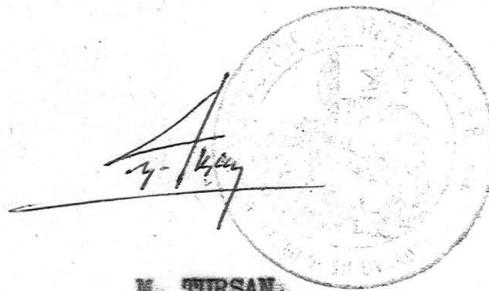
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

75/ SLD

OBJET: Mutation de M. GONTRAN Jean Baptiste
au Centre d'Accueil de NOYANT

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur GONTRAN
Jean-Baptiste après avoir signé la notification de l'arrêté préfectoral
n° 572 du 6.3.1963 portant sa mutation au Centre d'Accueil de NOYANT,
dont je lui ai remis copie, m'a déclaré qu'étant infirme (sic) il allait
dès ce jour se faire délivrer des certificats médicaux motivant son
infirmité et qu'il agira, comme son père GONTRAN Pierre lui a conseillé,
pour #intervenir auprès des hauts fonctionnaires du Ministère des Rapatriés
et qu'il écrirait même au Président de la République, le Général DE GAULLE.



A circular official stamp with a signature over it. The signature appears to be "M. TURSAN".

15 Mars 1963

le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

74/ SLD

OBJET: Remplacement du moteur
par échange standard de
la camionnette n° 82617-D

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la camionnette
11 CV CITROËN - immatriculée n° 82.617-D en service à la Cité d'Accueil
depuis le 31.5.1956 et qui a dépassé à ce jour 200,000 Kms, nécessite
le remplacement du moteur par un échange standard car ce moteur est
actuellement usé par le kilométrage important effectué.

En vous transmettant ci-joint un devis en double exemplaire
d'un montant de 1.300,00 Fr pour l'échange standard de ce moteur, j'ai
l'honneur de vous demander l'autorisation de cette dépense.-

N. TURSAN.



15 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

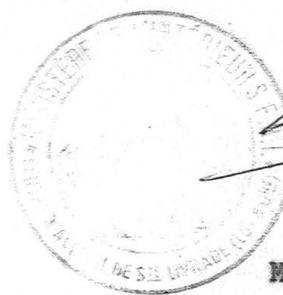
73/ SLD

REFERENCE: V/B.E.n° 586/SFIM/Ind.
du 8.3.63.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour
les nouvelles factures datées en 1963 de l'entreprise MENASPAS
et de l'E.D.F. (Subdivision Villeneuve-s-Lot) afin de permettre
leur mandatement sur l'exercice en cours.-



M. TURSAN.

14 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

72 / SLD

Monsieur DIEU
Chef de Service
Caisse d'Allocations Familiales

49 rue Montesquieu

A G E N

Monsieur,

Comme suite à votre visite du 13 courant et sur votre demande
veuillez trouver ci-joint :

- les fiches individuelles d'état-civil des familles
TRAN VAN TAM et QUACH KIM LOAN.
- les déclarations sur l'honneur des intéressées
- les justifications de population non active les concernant.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.-


M. TURSAN.

14 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

71/ SLD

à

OBJET: Mutation de 4 familles
à votre Centre d'Accueil.

Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil de

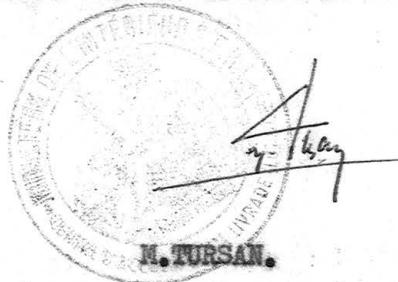
NOYANT D'ALLIER

(Allier)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire les fiches de renseignements concernant les familles EREMBERT Paul, THODORE Albert, GONTRAN Jean-Baptiste et GONTRAN Joachim, mutés à votre Centre par décision préfectorale n° 572 du 6 Mars 1963.

Je vous confirme que ces mutations auront lieu le Jeudi 11 Avril 1963.

- Départ de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade à 6 heures du matin
- Arrivée au Centre de NOYANT dans le courant de l'après-midi.



~~N° 90/SLD~~

19 H

18 H

17 H

16 H

M. Grembaut

Lettre concernant la
mutation au Centre
de Noyant à Allier

Hébergement

144-334



DEMI



IAM

6 H

8 H

~~N° 69/SLD~~

13. 3 - 63

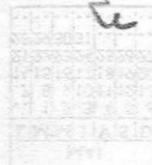
M. Gauthan Jochim

Lettre concernant la
mutation de Centres
de Noyant à Allier

Décision du Ministère

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

LE 13-3-63



LE 13-3-63

IAM

10 H

9 H

8 H

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
..	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31
..

**MAI
23**

143-222 **MERCREDI** St Didier
SOL I. 4 h. 2, c. 19 h. 34 LUNE, d. q. le 26., nl. le 2

Convoquer les
Chefs de Bataillons
et le Sapeur général

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
..	1	2	3	..
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	..
..

**MAI
24**

144-221 **JEUDI** St Donatien
SOL I. 4 h. 1, c. 19 h. 35 LUNE, d. q. le 26., nl. le 2

Haut-le-Mans - France (Casablanca)
Cros jumelle est-elle munie ?

13 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

68/ SLD

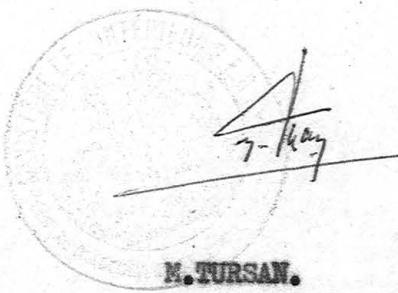
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

OBJET: Mutation de 4 familles
au Centre d'Accueil de
NOYANT.

REFER: V/Lettre n° 587/SFIM/Ind.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après
accord téléphonique de ce jour avec Monsieur BRETONNIERE de CHEQUE
Directeur du Centre d'Accueil de NOYANT la date du jeudi 11 avril 1963
a été retenue pour effectuer la mutation des 4 familles faisant l'objet
de la décision n° 572 du 6 Mars 1963.


M. TURSAN.

13 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

67/ SLD

OBJET: Hébergement de
4 familles des
Services Pénitentiaires.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès
PARIS 6 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que les 4 familles
rapatriées d'Algérie des Services Pénitentiaires qui étaient hébergées
provisoirement à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade ont quitté défini-
tivement la Cité d'Accueil ce jour 13.3.63.-



M. TURSAN.

13 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

66 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique du 12 courant
avec Monsieur BENARD, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- la lettre que m'a adressée Monsieur le Sous Préfet de Bergerac.
- la liste en double exemplaire des familles civiles hébergées
au Centre de CREYSSE.
- copie de ma réponse à la lettre de Monsieur le S/Préfet.



13 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

65/ SLD

Monsieur le Sous Préfet

de

BERGERAC (Dordogne)

Monsieur le Sous Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'adresse ce jour votre lettre n° 985 du 6 courant à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS 8^e.

Le Centre d'Hébergement de CREYSSE étant sous son autorité directe, Monsieur le Préfet vous adressera toutes les précisions que vous désirerez en ce qui concerne le paiement de l'eau et de l'électricité consommés par les Français rapatriés d'Indochine ainsi que la liste des familles qui sont hébergées dans ce Centre.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous Préfet, l'expression de mes respectueux et dévoués.



11 Mars 1965

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

64/ SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires des Etablissements "GRIFFOUL" à Villeneuve-s-Lot de fournitures de matériel d'enseignement pour le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil d'un montant ^{sur les fonds Barangé} 61-62.
Transmis aux fins de mandattement
- Bon de commande n° 5 correspondant à cette facture
1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



TURSAN H.

9 Mars 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

63/SID

- Relevé des dépenses
- Compte d'emploi
- Mémoire explicatif
- Factures et pièces justificatives

4

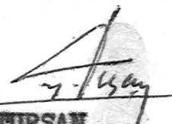
4

4

96

108

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN



8 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

62/ SLD

OBJET: Prestations familiales
dûes aux familles
QUACH KIM LOAN et
TRAN VAN TAM.

Monsieur DIGUE
Chef de Service
Caisse d'Allocations familiales
49 rue Montesquieu

A G E N

Monsieur,

Comme suite à votre entretien téléphonique de ce jour avec
Mlle GUIGNES, Secrétaire au Service Social, veuillez trouver ci-joint
copie de la lettre n° 502/SFIM/Ind. du 28.2.63 adressée à Monsieur le
Sous Préfet de Villeneuve-s-Lot par Monsieur le PREFET Chef du Service
d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français
Musulmans.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
distingués.-

M. TURSAN.

7 Mars 1963

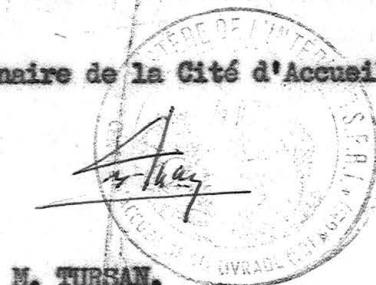
Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

61/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
pour le mois de FEVRIER 1963 d'un montant de
3.364,10 F

Le Gestionnaire de la Cité d'Accusil



M. TURSAN.

Transmis pour
pour mandattement.

1

La dépense est moins
élevée que le mois dernier
car nous avons réduit le
débit d'eau pour la salle
de douches.

7 Mars 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

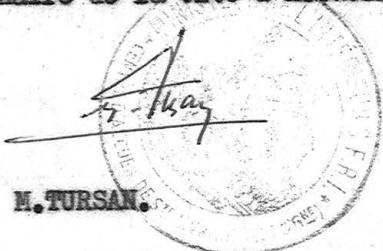
60/SLB

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
FEVRIER 1963 au Centre de CREYSSE

1 Réf.: V.B.E. n°569/SFIM/Ind.
du 6.3.63.

Transmis en retour
après prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

7 Mars 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

59/SLD

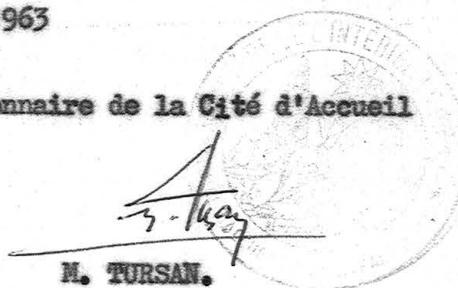
- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du
mois de FEVRIER 1963

Transmis

à toutes fins utiles.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

5 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

58/ SLD

OBJET: Remplacement de Mme DELSOL
Assistante Sociale de la
Cité d'Accueil.

REFER: V/B.E.n° 485/SFIM/Ind
du 26.2.63.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame DELSOL
Assistante Sociale à la Cité d'Accueil, titulaire d'un congé de maternité
a cessé son service le Lundi 4 Mars 1963.

Madame PARSI - Assistante Sociale à l'Hôpital St Cyr de
Villeneuve-s-Lot assurera une permanence à la Cité d'Accueil tous les
Mercredi de 14 h à 16 h.

Madame PARSI nous a fait savoir que dans 2 mois environ
elle pourrait assurer 2 permanences par semaine.-



4 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

54/SLD

Mademoiselle POUCHAIN
Assistante Sociale
Service Social de l'Enfance
19, rue du Poet de Pier

P A R I S 5 ème

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 1er courant j'ai l'honneur de vous faire connaitre que Mlle Olga VILLAREAL est bien arrivée accompagnée de son frère Édouard chez leur mère depuis le 2.3.1963.

Édouard n'a déclaré qu'il venait d'être libéré du Service Militaire et qu'il viendrait vous voir à PARIS, Mercredi 6.3.63 jour de votre permanence.

Olga désire rester auprès de sa mère et c'est bien regrettable car elle ne trouvera pas de travail dans la région et principalement pour apprendre le métier de coiffeuse comme elle en a l'intention.

Madame LE THI LANH divorcée VILLAREAL est infirme et vit en concubinage avec un nommé OGGRI Virgile, homme sans scrupule qui vit au crochet de cette infirme étant donné qu'il a réussi auprès du Service de la Population de la Préfecture à AGEN à se faire désigner comme tierce personne afin de percevoir l'indemnité qui est octroyée à ce titre.

Ce concubinage existe depuis quelques années et OGGRI sans pouvoir prétendre à être hébergé à titre de Français rapatrié d'Indochine vit toujours chez Madame LE THI LANH.

Je regrette de ne pouvoir vous fournir des renseignements concernant le caractère et le comportement des deux sœurs, ne les connaissant pas suffisamment, d'ailleurs notre Assistante Sociale qui est absente pour congé de maternité n'aurait pu elle aussi vous renseigner utilement.

Il est plus que certain que si les enfants VILLAREAL étaient logés à PARIS ou dans sa banlieue, la meilleure solution serait que leur maman vive auprès de ses enfants et ceci permettrait à cette infirme de se libérer du sieur OGGRI.

En tout état de cause OLGA et SUZANNE n'ont pas leur place à la Cité d'Accueil et doivent rester à PARIS pour y travailler car si vous leur faites obtenir un logement cela sera la seule solution valable pour le regroupement familial.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de nos sentiments distingués.--



M. TURSAN.

4 Mars 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

56/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

En vous transmettant pour information copie de la lettre
du 1.3.63 qui m'a été adressée par Mademoiselle POUCHAIN Assistante
Sociale au Service Social de l'Enfance, 19 rue du Pot de Fer à PARIS 5^e
et copie de ma réponse à cette lettre, j'ai l'honneur de vous demander
s'il ne vous serait pas possible de faire prendre un Arrêté Ministériel
interdisant l'entrée de la Cité d'Accueil et l'hébergement chez Madame
LE THI LANH du sieur OGGERI Virgile qui est propriétaire d'une villa
à Villeneuve-s-Lot, villa qu'il a fait construire par les dommages de
guerre et qu'il loue à son beau-frère OLLIER.

Si vous donnez votre agrément à cette proposition, je notifierai
cet arrêté à OGGERI et le Garde Particulier de la Cité d'Accueil sera
chargé de faire appliquer cette interdiction.-



M. TURSAN.

1er Mars 1963

RECOMMANDÉ

n° 55 / SLD

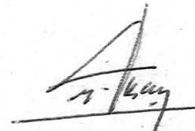
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Centre Administratif et Technique
Interdépartemental
(Division Administrative -
Service des Pensions).

Boîte Postale 39

BORDEAUX

En vous transmettant copie d'une ampliation de l'arrêté ministériel du 5.2.1963 prononçant mon admission à la retraite à compter du 9 avril 1963, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser les pièces nécessaires pour constituer mon dossier de retraite afin de percevoir ma future pension conformément aux dispositions de l'article 73 du Code des Pensions. — Veuillez trouvez ci-joint ma carte professionnelle d'identité ; je n'étais pas titulaire d'un uniforme de Police.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

28 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

54/ SLD

- Facture en 4 exemplaires de la Librairie "THOMAS" à Agen de fournitures de matériel d'enseignement pour le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil d'un montant de 200,00 Fr
- Bon de commande n° 7 correspondant à cette facture

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Transmis
aux fins de mandattement sur
les Fonds Barangé 61-62.

—
Montant des Fonds Barangé :
5.800 Fr
Reste à ce jour: 1898,45 Fr


M. TURSAN.

27 Février 1963

n° 53 / SLD

Mademoiselle JUNOT Jeannine
chez Monsieur LE SI GIAP
96 Bd Charles Léon
MARSEILLE 7 ème

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 25 courant, je
ne puis que vous confirmer qu'il vous appartient
d'adresser votre demande de secours de réinstal-
lation en y joignant les pièces indispensables
(attestation sur l'honneur et quittance de loyer)
à Monsieur le Préfet Chef du Service à l'adresse
que je vous ai communiquée dans ma lettre n° 25/SLD
du 28.1.1963

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



26 Février 1963

Monsieur le Commandant
3ème Section C.I.S.S.

MOURHELON

(Marne)

n° 52/SLD

Mon Commandant,

Le 11 janvier 1963 Madame l'Assistante Sociale de la Cité d'Accueil vous a écrit pour vous exposer la situation familiale du militaire de carrière Georges André LALIRE, de son ex-épouse Madame QUACH-KIN-LOAN et de leur enfant PAULETTE.

Je vous serais très obligé de bien vouloir nous faire savoir si ce militaire est toujours sous votre commandement et la suite que vous avez cru devoir réservé à la requête de l'Assistante Sociale.

Veuillez agréer mon Commandant, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN/

26 Février 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

51/ SLD

OBJET: Création d'une classe
pour retardés scolaires.

REPER: V/Lettre n°1111/SFIN/Ind
du 5.10.62.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement

une facture en 4 exemplaires des Etablissements René BONNAL à STE LIVRADE-
SUR LOT concernant l'achat de certains matériels nécessaires pour
l'équipement de la classe de retardés scolaires de la Cité d'Accueil.-



M. TURSAN.

26 Février 1963

Ministère de l'Intérieur
Centre Administratif et Technique
Interdépartemental - Bureau des Finances
Boîte Postale 39
BORDEAUX

50/SLD

- Bordereau d'envoi n° 6060 du 25.2.1963

Transmis en retour
après signature du
Bordereau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SERVICE DES FRANÇAIS RAPATRIÉS
D'INDOCHINE

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

TÉLÉPHONE 20

N°

SAINTE-LIVRADE, le 25 février 1963

BORDEREAU D'ENVOI

Monsieur le Préfet

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français
Muulmans

4; rue Cambacérès - PARIS (8e)

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none">- Demande de Mme Delsol, Assistante Sociale au Centre d'Accueil, concernant l'augmentation du salaire de Melle GUIGNES, secrétaire steno-dactylographe du Service Social au Centre d'Accueil.		<ul style="list-style-type: none">- Transmis avec avis très favorable - L'intéressée mérité cette augmentation.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil :

M. TURSAN

le 25 février 1963

L'Assistante Sociale de la Cité d'Accueil

à

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4, rue Cambacérès
PARIS (8e)

- S/C de M; le Gestionnaire de la Cité d'Accueil -

Monsieur le Préfet,

J'ai bien l'honneur de soumettre à votre approbation une demande d'augmentation de traitement que je formule en faveur de Mademoiselle GUIGNES, secrétaire sténo-dactylographe du Service Social au Centre d'Accueil.

En effet, devant prendre mon congé maternité à partir du 4 MARS, le travail de Melle GUIGNES va se trouver, de ce fait, augmenté, notamment au point de vue responsabilité puisque je serai remplacée, vraisemblablement, que de façon partielle.

De plus, Melle GUIGNES travaille au Centre depuis neuf mois révolus ; son travail a donné jusqu'à présent entière satisfaction.

Je pense qu'il y aurait lieu de l'encourager.

Je vous signale que Melle GUIGNES touche actuellement un salaire net de Frs 387,50 par mois ; elle a par ailleurs, à son compte, 30 frs de frais de transport par mois pour se rendre à son travail.

Je demande qu'elle soit alignée sur le salaire de la Secrétaire-dactylo du Service Administratif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations dévouées et respectueuses.

L'Assistante Sociale : F. DELSOL

25 Février 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

49/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour
avec Mademoiselle LARRIVIÈRE Assistante Sociale, j'ai l'honneur de
vous adresser ci-joint pour la suite à donner, les dossiers qui
m'ont été adressés par Monsieur le S/Prefet de Villeneuve-s-Lot
concernant Mesdames QUACH KIM LOAN et TRAN VAN TAN hébergées à la
Cité d'Accueil depuis le 22.12.1962.



25 Février 1963

Ministère de l'Intérieur
Centre Administratif et Technique
Interdépartemental - Bureau des Finances
Bâtie Postale 39
BORDEAUX

48/SLD

- Bordereau d'envoi n° 5661 du 21.2.1963

Transmis en retour
après signature du Borde-
reau.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Février .

n° 47/ SLD

Mademoiselle SCOLARA Hélène
5 rue Alain Fournier
SCEAUX (Seine)

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 13 courant
j'ai l'honneur de vous faire savoir que la famille
REVUE est bien hébergée à la Cité d'Accueil de
STE LIVRADE-S-LOT.

Agréez Mademoiselle, l'expression de
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 février 1963

Monsieur le Chef de Centre
d'abonnements et d'entretien
téléphonique des P. et T.

n° 46/SLD

VILLENEUVE S/LOT

Monsieur le Chef de Centre,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en
retour après signature des pièces le dossier
concernant la modification du poste téléphonique
n° 20 de la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer Monsieur le Chef de Centre,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



21 Février 1963

N° 45/SLD

Mademoiselle LARRIVIERE
Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et
des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

Comme suite à votre demande téléphonique
du 20 courant, j'ai l'honneur de vous adresser
ci-joint une attestation d'inscription à un
service de main d'œuvre ^{au cours de l'année 1961} concernant Monsieur
GERVAIS François.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Février

N° 44 / SLD

Mademoiselle LARRIVIERE
Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et
des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

Comme suite à notre entretien téléphonique
du 20 février, j'ai l'honneur de vous présenter
Monsieur CHEVTCHOUK René né le 13.5.1941 qui
vient à PARIS pour travailler.

L'intéressé est titulaire de la carte
nationale d'identité.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



20 Février 1963

Monsieur le PRÉFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

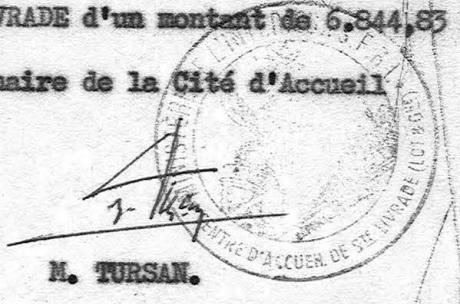
43/ SLD

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie
électrique pendant le mois de JANVIER 1963 à la Cité
d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de 6.844,83 Fr

1

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

16 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

42/ SLD

Réf.V/B.E.n° 398/SFIM/Ind.

du 15.2.63

- Factures en 5 ex chaque de COPECO
du 28.12.62

3

Transmis en retour
après certification du
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



• TURSAN.

13 Février

Monsieur le Directeur de la
CAISSE PRIMAIRE de SECURITE
SOCIALE
(Service des Cotisations)

n° 41 / SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 422.683 de 2.316,31 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois
de JANVIER 1963 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

12 Février 1963

Monsieur le PRÉFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

40/ SLD

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du
mois de JANVIER 1963

transmis
à toutes fins utiles.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Février 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 Rue Cambacérès

PARIS 8 ème

39 / SLD

— Facture en 3ex de la Librairie " ALBAGNAC "

à Villeneuve-s-Lot

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis en retour
après correction.

1

Le libraire avait
omis sur un exemplaire
21 Calculs BORARDT C.M. de
1ère Année à 7,80 d'un
total de 163,80 Fr.

9 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

38/SLD

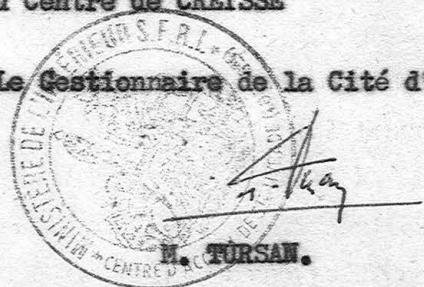
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
JANVIER 1963 au Centre de CREYSSE

1 Réf.: V/B.E.n° 319/SFIM/
Ind. du 7.2.63.

Transmis en retour
après prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAM.

7 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

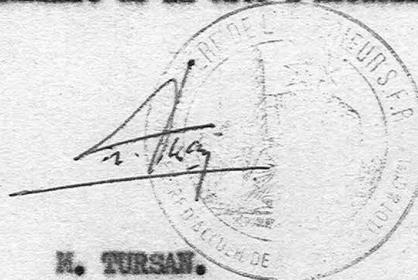
37 / SLD

T R A N S M I S S I O N

En vous transmettant un rapport de Madame DELSOL, Assistante Sociale à la Cité d'Accueil concernant une demande de secours dit de chômage au nom de Madame NGUYEN THI LAN âgée de 56 ans, j'ai l'honneur d'émettre un avis très favorable à l'attribution de ce secours pendant les mois d'hiver vu que l'intéressée est une personne digne d'intérêt, courageuse et qu'actuellement elle a à sa charge complète l'enfant MARTIN René, neuf ans fils de sa fille MARTIN Yvette décédée le 13.1.1963.

Je ne permet pas également de vous demander de bien vouloir accorder un secours exceptionnel de 100,00 F à Madame NGUYEN THI LAN pour l'aider à faire face aux frais occasionnés par le décès de sa fille et comme il l'a été accordé auparavant à d'autres familles pour les mêmes motifs.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

7 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

36/ SLD

PARIS 8 ème

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil

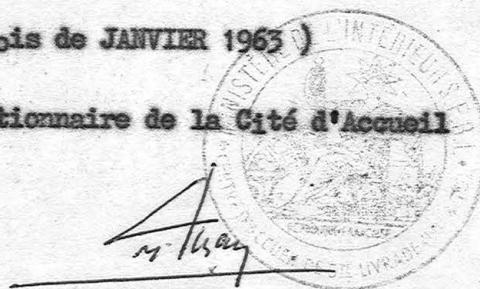
2

transmis

de Ste-Livrade. (Mois de JANVIER 1963)

pour information .

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

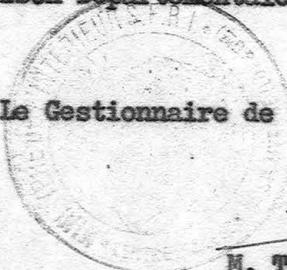
6 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

35 / SLD

- Demande d'un secours que m'adresse
Madame Vve Jeanne CHARLIN -
Maison Départementale - Mer et Monts à MENTON

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

1 Transmis
pour la suite à donner.
L'intéressée a déjà obtenu
deux secours de 250,00 Fr
chaque les 13.4.61 et
15.6.62.

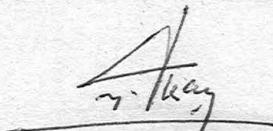
5 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

34/SLD

PARIS 8 ème

- Relevé des dépenses	4
- Compte d'emploi	4
- Mémoire explicatif	4
- factures et pièces justificatives	105
 	<hr/>
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil	117



5 Février 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

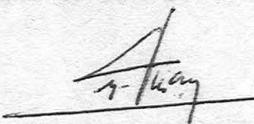
33/ SLD

PARIS 8 ème

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE JANVIER 1963 :

- | | | |
|--|---|-------------------------------|
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 595,00 F | 1 | Transmis
pour mandattement |
| - Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 201,43 F | 1 | |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN.

1er Février 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

32 / SLD

PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES :

- abonnement n° 20 d'un montant de : 778,75
- abonnement n° 151 d'un montant de: 467,50
- abonnement n° 110 d'un montant de: 447,12

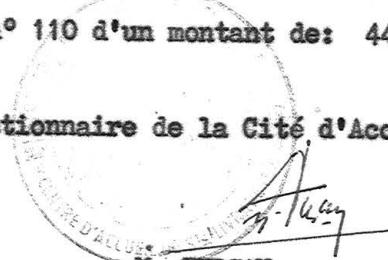
4

4

4

Transmis pour
mandattement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

31 Janvier 1963

Ministère de l'Intérieur
Centre Administratif et Technique
Interdépartemental - Bureau des Finances
Boîte Postale 39

31/SLD

BORDEAUX

- Bordereau d'envoi n° 3092 du 30.1.163

TRANSMIS en retour
après signature du Bordereau

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 Janvier 1963

Monsieur Pierre BERDOULA
Lieu dit " LA DODIE "
STE COLOMBE (Lot et Garonne)

n° 30 / SLD

Cher Monsieur,

Comme suite à votre demande du 29 courant
veuillez trouver ci-joint l'attestation que vous
sollicitez.

Agréez cher Monsieur, ainsi que votre famille,
mes souhaits de bonne santé et mes sentiments
distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



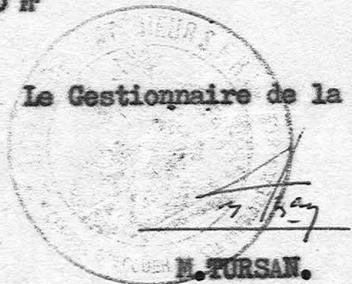
31 Janvier 1963

29/ SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau
pour le mois de Janvier 1963 d'un montant
de : 3.900,80 Fr

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Transmis
pour mandattement.

La consommation est
plus élevée ce mois-ci en
raison de l'ouverture de-
puis le 1.1.63 de la salle
de Bains-douches.

St-Louis le 30/1/63

N° 98/91^D

M. le Préfet chef S.P.R.I
4 Rue Cambaïres
Paris (8^e)

Lettre faisant connaître
départ définitif de la famille
de Gouzeau Joseph et
Etienne (fils)

29 Janvier 1963

27/ SLD

Mademoiselle LARRIVIERE Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement des
Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès - PARIS 8 -ème

- Copie de la lettre en date du 29 janvier 1963
adressée à Madame TRAN THI LAN

Transmise
pour information et comme
suite à notre entretien
téléphonique du 28.1.63.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



FE 96/2nd

Madame El Lamthi Lan
Elvez Mr. EL KACENE Kaddour
18 Rue Surcouf Paris (k°)

Lettre faisant constatation qu'ille est
rangée au Contrôle - de la liste d'ittel
à compter de ce jour

23/1/63

28 Janvier 1963

Mademoiselle JUNOT Jeannine
chez Monsieur LE SI GIAP
96 Boulevard Charles Livon
MARSEILLE 7 ème

n° 25 / SLD

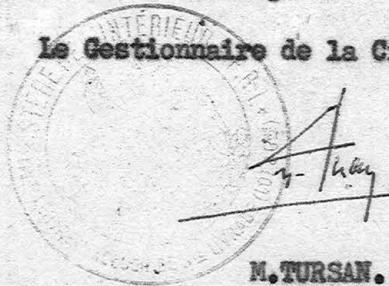
Mademoiselle,

Comme suite à votre lettre du 26 courant,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous
devez adresser une demande de secours de réinstalla-
tion à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil
et de Reclassement des Français d'Indochine et des
Français Musulmans, 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -

Il faut joindre à votre demande une attestation
sur l'honneur à remplir ci-jointe, la quittance du
loyer où vous êtes domiciliée en précisant votre
adresse et le nombre de personne qui sont à votre
charge.

Veuillez, agréer, Mademoiselle, l'expression
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

25 janvier 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

24/SLD.

Monsieur le Préfet
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4, rue Cambacérès
PARIS (3e)

OBJET : REPRISE DE LOGEMENTS DONT LEURS OCCUPANTS SONT ABSENTS DEPUIS PLUSIEURS MOIS.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, les 21 et 22 courant, un inventaire des objets personnels de Mesdames LE THI THIN, JUNOT JEANNINE et VEUVE DUPAS se trouvant dans leur logement inoccupé depuis plusieurs mois a été établi et que j'ai adressé à chaque intéressée son inventaire en lui faisant savoir qu'elle était rayée des contrôles de la Cité d'Accueil à compter du 24/1/63 et que leurs objets personnels inventoriés étaient gardés à leur disposition au magasin de la Cité d'Accueil.



N^o 23 / 56 D

25 / 1 1963

Madame Yves Dupas Josephine
Chez son fils Yves Dupas 14 -
Résidence Sainte-Lane
Bordeaux (Gironde).

Instructions de M. le Préfet - qu'il est
rayé du Contrôle de la Cité d'Amnéville
à compter du 25 Janvier 1963

24 Janvier 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

22 / SLD

PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au
Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du
mois de DECEMBRE 1962.

Transmis

à toutes fins utiles.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

21 Janvier 1963

n° 20/82-D

Mademoiselle NGUYEN THI TUAN
Bâtiment : N n° 10
Cité d'Accueil
SAINTE LIVRADE S/LOT

Mademoiselle,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à la date du 1er Mars 1963 vous devez avoir quitté le logement que vous occupez à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE pour vous installer dans la maison dont vous êtes propriétaire rue St MARTIN à CASSENEUIL (Lot et Garonne).

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



19 Janvier 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

19/ SLD

- Facture en 4 exemplaires de P. PENIN et Fils
Ébénisterie à MONFLANQUIN (Lot et Garonne)
de fourniture de mobilier scolaire d'un
montant de 350,00 F
- Bon de commande n° 6 correspondant à cette facture

1

Transmis
aux fins de mandattement
sur les Fonds Barangé 62-63

Montant des Fonds Barangé
5.800,00 F

Reste à ce jour : 2.098,45

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAM.

18 Janvier 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

18 / SLD

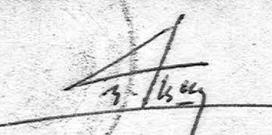
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac
pour consommation de fluides pendant le mois de
DECEMBRE 1962 au Centre de CREYSSE

1 Réf.:V/B.E.n° 84/SFIM/Ind
du 14.1.63.

Transmis en retour
après prise en charge.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil ✓


M. TURSAM.

18 Janvier 1963

17 / SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 3 ème

- Facture en 4 ex concernant la fourniture d'énergie
électrique pendant le mois de DECEMBRE 1962 à la
Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de
5.879,55 N.F. ✓

Transmis
pour mandatement après
certification de la
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Janvier 1963

Monsieur le Directeur de la
Maison Centrale d'Eysses
VILLENEUVE S/LOT

n° 16 / SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint pour mandatement la facture en 5 exemplaires pour la fourniture d'énergie électrique au cours du mois de DECEMBRE 1962 au Centre d'Accueil de BIAS.

Il est bien entendu qu'à compter du 1er janvier 1963 le Centre d'Accueil de BIAS prendra en charge la dépense d'énergie électrique de ce Centre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Janvier 1963

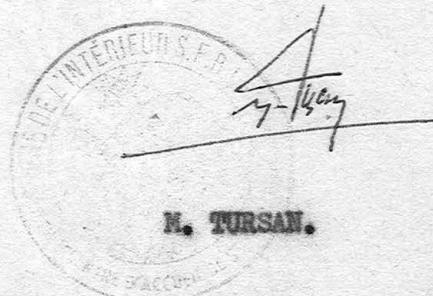
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

15 / SLD

Mademoiselle LARRIVIÈRE
Assistante Sociale
Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Gambacorta
PARIS 8 ème

Comme suite à votre demande lors de ma visite à PARIS
veuillez trouver ci-près les adresses de Messieurs BE Désiré, BREMBERT
Paul, PARQUIER Pierre et JUNOT Jeannine.

- BE Désiré : Atelier de Fabrication - Matériel Militaire VALENCE (Drôme)
A sollicité un appartement H.L.M. au Polygone de VALENCE (Drôme).
- BREMBERT Paul : a quitté son emploi à la S.N.C.F. à PARIS depuis 4 jours
Résidé actuellement chez sa mère Madame Félix TRUC, 162 rue Francis de
Pressensé à VILLEURBANE (Rhône)
- PARQUIER Pierre : Bureau de la Chancellerie Caserne Zaintrailles
à BORDEAUX.
- JUNOT Jeannine et sa mère NGUYEN THI AN : 96 Boulevard Charles Livon
à MARSEILLE (7 ème). Elles résident à MARSEILLE depuis le 4.11.1961.-



M. TURSAM.

15 Janvier 1963

Monsieur le Directeur de la
Caisse Primaire de Sécurité
Sociale
(Service des Cotisations)

A G E N

n° 14 / SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un
chèque barré n° 422.678 de 2.540,26 F émis sur la
Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot
représentant le montant des cotisations du mois
de DECEMBRE 1962 pour le personnel employé à la
Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement
des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingués.-

P. le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

J. REAL.

14 Janvier 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

13/ SLD.

à

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès à
l'âge de 31 ans de Mademoiselle MARTIN Yvette survenu le 15
janvier 1963 à l'hôpital St André à BORDEAUX.-



11 Janvier 1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

12 / SJD

PARIS 8ème

- Etat de Reclassement au 1er janvier 1963
(personnes âgées de 18 ans et plus =)

2

transis

pour information

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN

10 Janvier 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

11/SLD

REPER: V/lettre CACHAN DECEMBRE 1962
adressée au Docteur DAOULAS.

Centre d'Etude et de Recherche Médicale
32 rue Camille Desmoulins
C A C H A N
————— (Seine)

Messieurs,

En réponse à votre lettre citée en référence adressée à Monsieur le Docteur DAOULAS Médecin du Dispensaire de Soins de la Cité d'Accueil de STE LIVRADE, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le 3.2.1962 je vous ai adressé à votre C.C.P. PARIS 19473-92 le montant de votre facture n° 1356 du 24 Janvier 1962, s'élevant à la somme de 157,00 N.F.

Je vous précise que j'avais porté comme adresse sur le C.C.P. " O.E.D.I.P." 32 rue Camille Desmoulins - CACHAN (Seine) et que je suis en possession du récépissé du C.C.P. n° 587 du 3.2.62 délivré par le Bureau des P. et T. de Sto-Livrade-s-Lot.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.-



10 Janvier 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Relevé de dépense
- Compte d'emploi
- Mémoire explicatif
- Factures et pièces justificatives

4

4

4

123

135

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



8 Janvier 1963

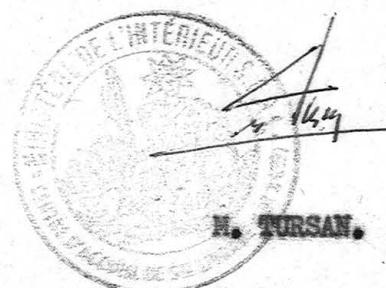
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

9/SLD

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double
exemplaire l'état des Français rapatriés d'Indochine ayant quitté
définitivement au cours de l'Année 1962 la Cité d'Accueil de Ste-
Livrade et le Centre d'Hébergement de GREYSSSE (Dordogne).-



N. TURSAN.

8 Janvier 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

8/ SLD

REF:V/Lettre n°34/SFIM/Ind
du 7.1.1963

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en 3 exemplaires
chaque, les relevés mensuels des dépenses effectuées du 1er Juillet à
fin Novembre 1962 par Madame l'Assistante Sociale de la Cité d'Accueil.

Le relevé des dépenses de Décembre 1962 vous sera adressé
avec le compte d'emploi de Décembre 1962 et joint à la fiche de dépense
accordant l'indemnité de 100,00 fr au Service Social.-



7 Janvier 1962

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

7/SLD

PARIS 8 ème

CARBURANT & LUBRIFIANT POUR LE MOIS DE DECEMBRE 1962

- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 545,49 NF
- Facture en 4 ex des Ets PIVIDORI Ste-Livrade
d'un montant de 92,66 NF

Transmis
pour mandatement .
—

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



7-1-62
M. TURSAN.

5 Janvier 1963

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

6/ SLD

- Facture en 4 ex pour consommation d'eau pour le
mois de DECEMBRE 1962 d'un montant de 2.497,17 Fr

Transmis
pour mandattement après
certification de
la fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Janvier 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

5/ SLD

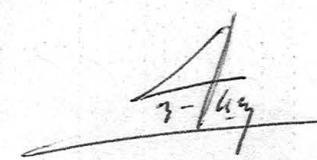
REFFER: vos soit transmis
n° 2200 et 2201/SFIM/Ind.
du 20.12.62

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour
les compte d'emplois des mois d'Octobre et Novembre 1962
corrigés et complétés selon vos instructions contenues dans
vos soit transmis cités en référence ./.



M. TURSAN.

4 Janvier 1962

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

4/ SLD.

OBJET: Demande d'audience
et ordre de mission.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8^e

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible
de m'accorder une audience à PARIS et me faire délivrer un ordre de
mission (TONNEINS - PARIS) afin de me permettre de venir vous
entretenir de divers sujets concernant la Cité d'Accueil de Ste-
Lévrade et vous présenter le programme des travaux prévus dans la
Cité pour l'année 1963.-



M. TURSAN.

3 Janvier 1962

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOT ET GARONNE 47-1
49 rue Montesquieu

A G E N

3/S/D

BULLETINS DE PRESENCE MOIS COMPLET

- 29.325 BRUNET Rémy
- 21.140 CLOSONT Pierrette
- 21.227 JOLIVET Louise
- 21.161 KUTER Georges
- 25.399 LATARGERE Aline
- 27.396 LAURENT Daniel
- 21.162 LECREUIN Joséphine
- 21.372 WEISS Michel

1
1
1
1
1
1
1
1
1
1



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN

2 Janvier 1963

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

2 / SLD.

OBJET: Demande d'un secours
de réinstallation.

REPERE: Ma lettre n° 490/SLD
du 29.12.62.

Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint
une demande de secours de réinstallation sollicitée par
Monsieur BERDOULA Pierre, démissionnaire à compter du
1er.1.1963 de son emploi de gardien au Centre d'Accueil
de BIAS.-



M. TURSAN.

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
•	•	•	•	•	•	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30

AVRIL 20

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
..	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31

110-255

VENDREDI

St Théotime

SOL I, 4 h 53, c. 18 h. 48

LUNE, d. q. le 27., nl. le 4

N° 84 / SLD.

22 Mars 1963

Madame (atelie N° thi
cc. Fontaine (Hedjine)

Lettre faisant connatre q'ille
est Rayé des Controls
Ahalite D'Accord